



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Reseau Parentalité - Accueil spécifique - Environnement et sécurité
Travaux - Transition Numérique
Communication - Budget

2024

SIVoM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50 - www.sivomvaldebanquiere.fr



LE MOT

DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L.5211-39, oblige les établissements publics et syndicats intercommunaux à rdiger un rapport d'activités. Celui-ci vise à informer les éus et les citoyens des communes membres sur l'ensemble des initiatives menées, leurs objectifs, leurs coûts et leurs effets.

Ce rapport détaille le fonctionnement de nos services et la gestion quotidienne des compétences définies par les statuts du Syndicat. Il permet de découvrir la variété de nos actions et le dynamisme de notre intercommunalité. Ce document constitue un outil essentiel pour les communes qui composent le SIVOM, et il représente une excellente introduction pour quiconque souhaite comprendre ce qu'est et ce que réalise le SIVOM Val de Banquière.

L'année 2024 a été caractérisée par un retour à une stabilité institutionnelle, suite à une phase de changements qui avait nécessité une réorganisation de nos services. Sur le plan économique, 2024 a marqué le retour à une certaine sérénité après une période d'inflation élevée. Cependant, les prix n'ont pas regagné leur niveau du début 2022.

Dans ce contexte, la mise en commun des ressources de nos communes et des services du SIVOM reste plus pertinente que jamais. Nos activités de 2024 en apportent une preuve éclatante.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir maintenu le cap fixé il y a près de 30 ans: fournir des services publics de qualité et de proximité au profit d'une population de 37 000 habitants. Comme toujours, notre Syndicat a su s'adapter et évoluer en continu.

Pour l'ensemble des réalisations de 2024, je remercie chaleureusement mes chers collègues maires, les vices-présidents, les membres du bureau, tous les délégués participant aux diverses instances, ainsi que l'ensemble de nos équipes pour leur engagement constant, leur esprit d'initiative et d'innovation.

MERCI A TOUS !

Jean-Jacques Carlin

Président du Syndicat

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	6
RELAIS PETITE ENFANCE	58
LUDOTHÈQUES	58
PSYCHOLOGUE	66
.....	
ANIMATION DU TERRITOIRE	68
FORMATION	72
ENFANCE	74
JEUNESSE	107
SÉJOURS	117
ACTIVITÉS SPORTIVES	124
.....	
RESEAU PARENTALITE	139
.....	
ACCUEIL SPECIFIQUE	151
.....	
SOCIAL	155
.....	
MAINTIEN A DOMICILE	157
ESPACE SOCIALE ET FORMATON	166
MAISON FRANCE SERVICES	175
SERVICE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONELLE	185
.....	
CENTRE DE FORMATION	191
.....	
MARCHE / TRAVAUX	200
.....	
COMMUNICATION	207
.....	
BUDGET	212

PETITE ENFANCE



Le Pôle Petite du SIVOM Val de Banquière maillant l'ensemble du territoire est organisé comme suit :

- **8 établissements multi-accueil,**
- **1 jardin d'enfants**

Soit 255 places en accueils collectifs proposées sur le territoire.

L'accueil au domicile soutenu et encadré par le Relais Petite Enfance est assuré par **119 assistantes maternelles agréées** sur l'ensemble du territoire soit :

- **340 places à temps complet,**
- **21 places à temps partiel,**
- **9 places en périscolaire.**

Sont également proposées :

- **2 ludothèques intercommunales** avec un nombre total de 258 heures d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- **857 enfants accueillis** dont :
 - ⇒ **21** enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ;
 - ⇒ **10** accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue Petite Enfance et/ou institutions partenaires) ;
 - ⇒ **16** enfants dont les parents sont en insertion professionnelle ;
 - ⇒ **9** enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence

CRÈCHE « LES POUSSINS CÂLINS » D'ASPREMONT

Présentation :

Adresse : 650 Route de Tourrette-Levens – 06790 Aspremont

Date d'ouverture : Février 2020

Agrément : 21 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires d'hiver, 2 jours pendant les vacances scolaires de printemps (avril), 3 semaines en août et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 10

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 44 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	33
Tourrette-Levens	6
Castagniers	3
Colomars	1
Châteauneuf Villevieille	1

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Les principes et valeurs de la crèche sont axés autour du respect de l'enfant et de sa famille, la bienveillance, l'accompagnement à la parentalité. Nous prôtons la motricité libre de l'enfant. Nous accompagnons chaque jour les enfants dans leur développement personnel et selon leurs besoins et nous leur permettons d'évoluer selon leur propre rythme.

Suite à une étude des besoins des familles sur le territoire, il a été décidé d'agrandir la structure.

Pour cela, des travaux ont démarré dans l'été 2023 afin de réaménager l'aile réservée au personnel de la crèche en une nouvelle section, et construire un nouveau bâtiment réservé au personnel. Les commandes de meubles, jouets et matériel ont été effectuées, le recrutement de cinq nouveaux agents a eu lieu et une commission d'attribution des places a été organisée.

En janvier 2024, l'agrément de la crèche est passé de 12 enfants à 21 enfants. L'équipe s'est agrandie et a doublé son effectif, de 5 à 10 professionnelles.

Notre principal projet de 2024 a été la mise en place de l'extension avec l'ouverture de la nouvelle section. Les enfants ont été répartis en 2 groupes d'âges distincts : les bébés moyens dans la nouvelle section et les moyens grands dans l'ancienne section.

Chaque groupe est encadré par 3 professionnelles.

Un agent d'entretien est venu étoffer notre équipe.

La directrice est désormais assistée d'une adjointe, éducatrice de jeunes enfants. La présence d'une EJE a permis le développement de plusieurs projets au sein de la structure.

Nous avons également eu à cœur d'aménager un espace réservé au personnel confortable, apaisant et ressourçant.

L'inauguration de l'extension de la crèche a eu lieu le 17 mai 2024, en présence des représentants du SIVOM Val de Banquière, de Mme la Députée, des représentants de la CAF et de la mairie d'Aspremont.

Les réunions de cœur de métier :

Sandra AVENOSO a participé aux réunions EJE et Margaux DECHORGNAT aux réunions Petites Parenthèses. Cette dernière a pris la suite de Marion MIOLLAN sur la prise en charge du projet sur la structure. Nous n'avons pas pu être représentés sur les réunions de cuisiniers car la cuisinière a été en arrêt maladie pendant de nombreux mois.

Pauline THABOURIN a assisté aux réunions paramédicales. Ces réunions de cœur de métier permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles et sont très appréciées par l'équipe.

Le projet Petite Parenthèse :

Dans le cadre du projet intercommunal d'accompagnement à la parentalité, nous avons choisi de faire intervenir Anne Valérie LAROSA. L'intervenante nous a proposé des ateliers autour de l'éveil au cirque.

Nous avons pu bénéficier de 3 séances en mars, avril et mai, durant lesquelles les familles ont pu profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, à la crèche.

L'atelier était plus accessible au service des moyens grands qu'à celui des plus petits.



La fête intercommunale a eu lieu le samedi 1er juin 2024. L'équipe des Poussins Câlines s'est associée à d'autres équipes pour proposer un atelier « plantations ».

Le projet jardinage :

Nous avons choisi de faire intervenir à nouveau Maï BOULOM afin de végétaliser l'environnement de la crèche.

Les familles étaient également conviées pour nous aider à semer et planter.

Nous avons eu l'occasion de planter des fruits, des légumes et même des fleurs.

Ces plantations ont été faites en pots et en jardinières.

Au-delà des compétences en termes de motricité fine que cela leur a fait développer, nous avons à cœur de les éveiller à la nature, à la transformation des graines jusqu'à la floraison puis la consommation, tout en prenant soin et en arrosant régulièrement. C'est un projet qui évolue au fil des semaines. Nous avons pu déguster quelques fraises, des tomates, des haricots verts, mais également du basilic...



Parallèlement, nous avons souhaité mettre en place un mur végétal afin de végétaliser la cour de la crèche. Nous avons donc collaboré avec le service espaces verts du SIVOM afin de mettre en place plusieurs jardinières contre le mur de la crèche. Des plantes grimpantes y ont été installées, ainsi que des plants de romarin, de thym, de lavandes...

Kidizz :

Cette année, nous avons fait le choix de mettre en place une application web et mobile de communication avec les familles. Cette application permet aux familles d'avoir accès à des photos et vidéos de leur enfant à la crèche, des informations et documents, un calendrier des événements etc...

Cette application se nomme Kidizz. Elle permet de diffuser du contenu de manière sécurisée (contrôlé et validé par la CNIL) et personnalisée. Chaque famille a un mot de passe personnel pour se connecter à son espace. Les photos sont envoyées uniquement à la famille concernée. Ainsi, chaque parent a un fil d'actualisé personnalisé.

L'application est en fonction depuis le mois d'octobre 2024.

Le projet pâtisserie & cuisine :

Nous réalisons régulièrement des ateliers pâtisseries et cuisine avec les enfants : découverte du goût, des textures, ... sont au programme. Cet atelier réjouit beaucoup les papilles au moment de la préparation, mais également au temps du goûter lorsque vient le temps de déguster !



Projet autonomie :

Avec l'extension, nous avons dû réaménager le service des grands et nous avons travaillé en équipe sur le projet autonomie. Le projet sur l'autonomie est un projet éducatif qui vise à accompagner l'enfant et lui donner des moyens pour accéder à ses acquisitions.

L'autonomie c'est la capacité à faire seul les choses. C'est aussi d'être capable d'aller chercher de l'aide adéquate si j'en ai besoin pour réaliser une action.

Les objectifs :

- prendre du plaisir
- d'être acteur
- se sentir fier et responsabilisé
- favoriser l'estime de soi
- permettre à l'enfant de décider par lui-même pour ce qui le concerne directement et de se sentir reconnu comme une personne à part entière et l'aider à construire son identité personnelle

L'autonomie motrice : de la motricité fine à la motricité globale, l'enfant va développer petit à petit sa dextérité. Nous pratiquons la motricité libre. L'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé. Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. « Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler. Les accessoires qui vont gêner le bébé (transat) sont évités dans la mesure du possible. Chez les plus grands, des jeux de grande motricité (ballons, vélo) et de motricité fine (jeux d'encastrement, de construction) sont mis à sa disposition et des petits ateliers sont organisés avec une surveillance un peu plus proche. L'enfant n'explore jamais le monde seul, le professionnel est présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes, mais il ne fait pas les choses à sa place. Son rôle est d'offrir une contenance psychique au tout-petit, c'est à dire lui accorder une attention de tous les instants et savoir précisément où il en est dans son développement. Un pas de plus pour le guider vers son autonomie.

Autonomie autour du temps du repas :

Nous avons réorganisé le temps du repas en aménageant deux coins distincts : une table avec un agent dans la pièce principale et un coin dans la pièce qui servait de petit dortoir. Dans cette pièce, nous avons mis deux tables pour un groupe de 10 enfants encadrés de 2 agents.

Les enfants mettent eux-mêmes la table. Ils prennent leurs assiettes et couverts et ils vont s'asseoir. Ils débarrassent leur assiette et ils se débarbouillent seuls grâce à des petits gants adaptés à leur main et un miroir à la bonne hauteur.

Autonomie autour du change :

Dans le service des grands nous favorisons le change debout afin que l'enfant puisse devenir acteur de son change. Il peut ainsi s'enlever la couche tout seul, aller sur les toilettes ou le pot, aller chercher une couche propre.

Autonomie autour du déshabillage / rhabillage

Les enfants ont un casier avec leur photo, ils ont tous un petit panier.

Ainsi au moment de la sieste, ils prennent leur panier et il se déshabillent seul. Au réveil, ils vont chercher leur panier et peuvent ainsi retrouver leurs vêtements pour se rhabiller seuls.

Des accompagnants bienveillants

Au-delà d'un environnement riche et stimulant, le développement de l'autonomie de l'enfant est aussi encouragé par la posture de l'adulte. L'encadrant est garant de la sécurité, il intervient lorsque c'est nécessaire.

C'est une approche qui passe par une observation fine et une communication bienveillante. Les encouragements et la patience sont de rigueur sans que le rythme ou les activités soient imposés.

L'enfant doit se sentir en sécurité affective. Cette condition est un préalable nécessaire au développement de son autonomie.

Projet Babygym :

Les séances de babygym ont toujours lieu environ 2 fois par mois, le mardi matin, dans le complexe sportif derrière la crèche avec Nicolas, éducateur sportif. Nolwenn, CAP Petite Enfance de la crèche a continué à mener le projet, accompagnée par les auxiliaires également présentes avec les enfants à ces séances.



Projet passerelle :

Le projet passerelle est un projet intercommunal réalisé sur plusieurs crèches du SIVOM dont la crèche Les Poussins Câlines. Le but de ce projet est de permettre aux enfants et à leur famille de se familiariser avec le passage à l'école maternelle.

Il s'effectue en principe en trois étapes :

- Une réunion d'information menée par la crèche avec les familles des enfants partant à l'école afin de répondre aux interrogations, échanger sur certains sujets, rassurer. Cette réunion n'a pas eu lieu. Nous avons tenté de répondre individuellement aux questions des familles.
- Pour chaque enfant allant à l'école : une à plusieurs visites à l'école maternelle où il sera scolarisé au mois de septembre prochain sur le temps de crèche, accompagné par des professionnels de la crèche.

Ces visites ont été organisées pour les enfants allant à l'école d'Aspremont. Sandra VISSIAN a pris en charge le projet et organisé les visites. Sandra AVENOSO s'est

mise en lien avec la directrice de l'école maternelle de la Prairie à Aspremont afin de planifier les visites.

Deux professionnelles ont accompagné chacune deux enfants à l'école, en passant par le chemin du Campoun. Ils ont donc pu visiter les locaux de l'école ainsi que la cour de récréation. Ils se sont rendus dans les salles de classe pour passer un petit moment avec les enseignants et leurs ATSEM. Puis ils ont visité les sanitaires et le dortoir. Ils ont également passé un temps dans la cour de récréation, avant de revenir déjeuner à la crèche.

Chaque enfant a pu bénéficier de deux à cinq visites à l'école.

Nous nous sommes également mises en lien avec l'école de Tourrette Levens car deux enfants allaient faire leur rentrée à l'école à Tourrette-Levens. Les deux enfants ont donc pu bénéficier d'une visite. N'ayant pas la possibilité d'y aller à pied, les familles ont déposé leur enfant à l'école, les deux auxiliaires de la crèche les y attendaient puis elles sont revenues chercher leur enfant à l'école. Les enfants ont pu, comme à l'école d'Aspremont rencontrer une enseignante et visiter les locaux.

Et enfin, nous nous sommes mis en lien avec l'école de Castagniers car un enfant allait faire sa rentrée à l'école du village de Castagniers. Sandra AVENOSO s'est joint à l'équipe de la crèche de Castagniers pour aller faire la visite avec l'enfant concerné qui avait été déposé par sa famille.

- Echanges avec les enfants autour de planches avec photos représentant leur école maternelle et distribution de livrets pour leur permettre de revivre ce moment avec leur famille.



La fête de fin d'année :

Pour la fête de fin d'année le 20 juin, nous avons à nouveau fait appel à Maï BOULOM. Celle-ci a effectué des plantations avec les enfants et laissé en libre-service ses bacs sensoriels.

Les familles sont venues partager un temps de goûter et d'échanges. La remplaçante cuisinière avait servi un beau buffet pour régaler petits et grands.

C'était un beau moment de partage entre professionnelles, enfants et familles.

Le repas et le goûter de Noël :

Cette année, tout comme les précédentes, la Mairie d'Aspremont a offert à chaque enfant accueilli un petit livre.

Nous avons également organisé un spectacle, le 17 décembre. L'équipe avait, pendant plusieurs semaines, œuvré pour la réalisation d'une histoire contée et jouée par les professionnelles elles-mêmes. Le script et les décors ont été imaginés par les professionnelles au cours de plusieurs temps d'échanges.

C'est ainsi que Clémentine La Lutine entourée des animaux de la forêt, ont enchanté les enfants le temps d'un joli spectacle présenté le matin sans la présence des parents. Fort de son succès, le spectacle a été rejoué l'après-midi en présence des familles.

Par la suite, un goûter a été proposé. Sandrine, la cuisinière, a pu proposer des douceurs de Noël aux familles. C'était, à nouveau un beau moment de partage.

Le 20 décembre, un repas de Noël avait été concocté par la cuisinière pour régaler les papilles des enfants !



Le projet portage :

Après plusieurs études sur le comportement des bébés, il a été prouvé que le portage permet non seulement de subvenir au besoin de sécurité physique, mais également de sécurité psychique. Il aide à créer du lien, à développer les sens, stimule le développement sensoriel et cognitif, ...

Le portage psychique, aussi appelé contenance, se transmet à travers la voix, la parole, le regard, le toucher, ... Il permet à l'enfant d'évoluer en toute sécurité.

Le portage en écharpe sling permet à certains enfants de pouvoir mieux supporter la collectivité dans une phase où ils en ont besoin.

Du côté du professionnel, cela lui permet d'avoir ses mains disponibles et de pouvoir garder plus longtemps un enfant aux bras (muscles soulagés).

La quasi-totalité de l'équipe avait été sensibilisée au portage par Laëtitia GENS, éducatrice de jeunes enfants et conseillère en portage, en 2022 et est donc en capacité de porter en écharpe sling. Laëtitia

est revenue en début d'année 2023 afin de pouvoir observer les professionnelles qui portaient et les accompagner en pratique.

En 2024, les nouvelles professionnelles ayant intégré l'équipe ont également été formées.

Avec l'ouverture du service des bébés, l'écharpe est d'autant plus utilisée.

Projet Langue des signes pour bébés :

La langue des signes bébé, ce sont des signes issus de la langue des signes française, adaptés à la pratique des tout-petits. Ce projet a pour but de limiter les frustrations chez des enfants qui n'ont pas encore acquis la parole ou sont en phase d'acquisition de celle-ci. L'apprentissage des signes se fait très progressivement (un à 2 signes par semaine maximum), en lien étroit avec les familles. Nous échangeons avec elles au cours des transmissions et/ou par mail autour de ce projet et à l'aide d'outils que nous avons créé (livrets avec signes, affiches, ...). Les premiers signes enseignés sont principalement des signes liés à des besoins primaires (manger, boire, changer la couche, ...) mais également des émotions afin de pouvoir limiter les frustrations et donc les pleurs, les cris, ...

Le projet commence doucement à être mis en place grâce au fait qu'une professionnelle supplémentaire a été formée en plus de la directrice. Mais toute l'équipe n'est pas encore bien à l'aise avec le projet. Quelques signes sont instaurés, notamment autour du repas : « encore » est plutôt bien connu. Des comptines sont également signées.

Début 2025, l'ensemble de l'équipe sera formé.

Projet autour de l'écologie et de la protection des personnes et de l'environnement :

L'équipe paramédicale du SIVOM Val de Banquière a eu l'occasion d'échanger et de travailler autour de la protection des personnes et de l'environnement. Cela a débuté par des formations de quelques agents sur les perturbateurs endocriniens, les nanoparticules, une sensibilisation « écolo-crèche » puis différents ateliers menés par le Centre de Découverte du Monde Marin. Ces ateliers portaient sur les thèmes suivants : l'alimentation, les contenants alimentaires, les ondes électromagnétiques, la qualité de l'air intérieur, les perturbateurs endocriniens et les produits en contact avec la peau.

L'idée étant de partir du projet « Les 1000 premiers jours de vie » afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les effets néfastes de l'environnement sur notre santé et notamment celles des plus petits.

Dans chaque crèche, grâce à ces ateliers, et plus particulièrement à la crèche Les Poussins Câlines, nous nous efforçons d'aller chaque jour un peu plus loin dans le projet :

- En faisant le tri sélectif
- En installant un composteur par la Métropole en lien avec la mairie d'Aspremont
- En achetant davantage de jouets dans des matériaux plus durables et moins nocifs pour la santé (en bois par exemple et moins en plastique)
- En utilisant des cosmétiques les plus naturels possible pour la peau des enfants (savon pour le change, liniment bio, crème solaire bio ...)
- En achetant du linge certifié GOTS ou bio
- En utilisant majoritairement de la vaisselle en verre, en inox
- En cuisinant plus de bio, majoritairement local. Il est imposé un minimum de 50% du repas bio.

Nous aspirons à aller bien au-delà. A défaut, nous commandons du labellisé.

Le bus sensoriel :

Cette année, nous avons accueilli Laïla MASCHI pour plusieurs interventions. Laïla est fondatrice du bus sensoriel.

L'intervention proposée consiste à aménager un bus sensoriel accessible aux enfants. Le bus est conçu pour promouvoir des valeurs telles que la parentalité, le bien-être et l'inclusion, en créant un espace accueillant et accessible à tous.

Le bus est équipé pour favoriser le développement des 7 sens (vue, ouïe, toucher, goût, odorat, proprioception et le sens vestibulaire) afin d'offrir une expérience sensorielle complète et immersive. L'objectif est de créer un environnement ludique et apaisant qui soutient le développement sensoriel, cognitif et émotionnel de chacun, tout en encourageant les interactions.

Cet espace mobile offre une opportunité unique de se déplacer, apportant des activités éducatives, sensorielles et de bien-être à la portée de tous, dans un cadre qui favorise le partage, l'écoute et l'inclusion.

Nous avons effectué une première intervention dans le bus mais l'espace étant petit, nous n'avons pas pu accueillir beaucoup de familles. Ainsi, pour sa 2ème intervention, Laïla a utilisé le dortoir de la section des grands pour aménager son espace.

Le 1er thème dans le bus était sur l'hiver, le 2ème dans le dortoir sur le camping.



Les ateliers immersifs :

Les ateliers immersifs sensoriels sont des activités thématiques organisées au sein de la crèche « Les Poussins Câlines ». Chaque atelier est conçu autour d'une thématique spécifique, élaborée en équipe, et vise à transformer une pièce de la crèche en un espace immersif dédié à cette thématique. L'objectif est de stimuler les sens des enfants et de favoriser leur développement sensoriel et cognitif. Les ateliers peuvent être réalisés avec la participation des parents ou sans, selon les besoins et les objectifs de l'atelier.

Objectifs du Projet :

1. Pour les enfants :

- Stimulation sensorielle : Favoriser le développement des cinq sens (vue, ouïe, toucher, goût, odorat) grâce à des environnements riches en stimuli sensoriels.

- Développement cognitif et moteur : Encourager la découverte, l'exploration, la curiosité et l'imagination à travers des activités interactives et immersives.

- Renforcement de la confiance et de l'autonomie : Offrir un cadre sécurisant où l'enfant peut prendre des initiatives et explorer à son rythme.

- Amélioration des compétences sociales : Favoriser les interactions entre enfants.

- Découverte thématique : Faire découvrir aux enfants de nouvelles thématiques de manière ludique (ex : la nature, les animaux, les saisons, etc.).

2. Pour les professionnels :

- Développement de nouvelles pratiques pédagogiques : Expérimenter et évaluer des approches pédagogiques basées sur l'immersion sensorielle et l'apprentissage par l'expérience.

- Renforcement des compétences d'observation : Observer et analyser les réactions des enfants face aux stimuli sensoriels pour mieux comprendre leurs besoins et adapter les pratiques éducatives.

- Valorisation du travail en équipe : Encourager la collaboration et la créativité au sein de l'équipe pédagogique dans l'élaboration et la mise en place des thématiques d'ateliers.

- Relation avec les familles : Renforcer le lien avec les parents en les impliquant dans certaines activités, favorisant ainsi une meilleure communication et une compréhension des pratiques de la crèche. Favoriser le lien de confiance. Moment d'échanges et de partage.

Pour le premier atelier, nous avons en premier lieu choisi la thématique : les secrets de l'hiver. Nous avons ensuite planifié l'aménagement de l'espace dédié à l'atelier (le hall d'entrée et le couloir d'accès à la section des bébés). Nous avons ensuite préparé les supports et les activités associés, emmené chacune des objets personnels pour enrichir le décor...

L'atelier immersif a été mis en place de manière à offrir aux parents un espace en autonomie, leur permettant de s'installer et de profiter pleinement des univers proposés avec leur enfant. Ces espaces étaient accessibles aussi bien lors de l'accueil du matin que lors des retrouvailles du soir, favorisant ainsi des moments privilégiés entre parents et enfants autour de la thématique de l'hiver.

Plusieurs espaces ont été aménagés afin de stimuler les sens et favoriser les interactions :

- Le chalet enneigé : Un espace artistique où les enfants pouvaient laisser leurs empreintes et exprimer leur créativité.
- Les bacs sensoriels : Ces bacs contenaient divers éléments tels que des pommes de pin, des morceaux de coton, des écorces et des tissus bleus, invitant les enfants à explorer différentes textures et à développer leur motricité fine.
- Les bouteilles surprises : Une activité de transvasement de coton pour créer des bonhommes de neige, sollicitant la précision des gestes et la coordination.
- La boîte à accessoires : Cet espace permettait aux enfants de se déguiser et de se mettre en situation grâce à des écharpes, bonnets, casques de ski, chaussettes, gants, skis et lunettes de soleil.

En complément, une matinée a été consacrée à l'ouverture des portes des sections, permettant aux enfants d'explorer librement ces espaces ludiques en petits groupes, accompagnés des professionnelles présentes.

Les enfants se sont pleinement appropriés les différents univers proposés. Ils ont montré beaucoup d'intérêt et se sont investis avec enthousiasme dans les activités. Ils ont manifesté une grande curiosité et ont expérimenté librement les différentes propositions. Certains ont particulièrement apprécié les manipulations sensorielles, tandis que d'autres se sont davantage tournés vers les accessoires et les jeux de rôle.

Cette première semaine immersive a été très positive. Elle a permis aux enfants de découvrir un cadre d'exploration sensorielle stimulant et aux professionnelles d'observer les enfants face à la nouveauté et à l'expérimentation.

Le troc de livres :

Sandrine a souhaité mettre en place un projet « troc de livres ».

Dans le hall d'entrée de la crèche, un coin avec des livres pour enfants a été mis en place à la disposition des familles. Les familles peuvent emmener des livres dont ils ne se servent plus à la maison et les déposer dans ce petit coin. Ils peuvent aussi en prendre de nouveau emmené par d'autres familles.

Le projet en lien avec la médiathèque départementale :

Sandra (l'EJE) s'est mise en lien avec la médiathèque départementale qui dispose de malles contenant des livres sur différents thèmes. Ainsi, chaque trimestre, les malles arrivent à la médiathèque d'Aspremont et nous sont livrées directement à la crèche.

Ce projet permet de diversifier les livres que nous racontons aux enfants. Ils permettent également d'approfondir sur un thème en particulier.

Nous accordons une importance particulière à l'éveil à la lecture qui permet, entre autres, le développement de l'imaginaire, la curiosité, l'enrichissement du vocabulaire...

La médiation animale :

A la fin de cette année 2024, nous avons souhaité initier un projet autour de la médiation animale. La médiation animale, c'est une pratique qui consiste à utiliser des animaux spécialement entraînés pour aider les personnes à améliorer leur bien-être (émotionnel, social et physique). A la crèche les bénéfices sont multiples : les animaux peuvent aider à réduire le stress et l'anxiété des tous petits en leur fournissant une source de réconfort et de calme. Les enfants qui participent à des activités avec les

animaux peuvent également développer une plus grande confiance en eux et une plus grande estime de soi.

La médiation animale peut également aider les enfants à développer leurs rapports sociaux et leur communication, mais aussi aider les tous petits à améliorer leur motricité en apprenant à tenir, caresser et nourrir les animaux.

Enfin, la médiation animale peut également aider à encourager l'empathie et la compassion chez les enfants. Ils apprennent à prendre soin des animaux, à les nourrir et à les brosser, ce qui renforce leur capacité à comprendre les besoins des autres. En interagissant avec les animaux, les enfants développent leur respect vis-à-vis des autres êtres vivants et développent un sens de la compassion pour les animaux et les êtres humains.

Ainsi, Sandra PENUCCI, intervenante en médiation animale, est venue avec ses chiens et ses chats à la crèche.

Cela a été un beau moment de partage entre animaux, enfants et parents.



Le projet périscolaire :

Sandra AVENOSO, l'EJE de la crèche, a pu prendre part au projet intercommunal périscolaire. Ce projet vise à améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant à son entrée à l'école maternelle. Pour ce faire, les directeurs périscolaires ont été formés aux sujets relevant de la petite enfance, et ont bénéficié d'immersion en crèche pour apprendre sur le terrain avec les professionnels de la petite enfance. Les animateurs sont également formés et sensibilisés toute l'année.

CRÈCHE « LA BARBOTEUSE » DE CASTAGNIERS

Présentation :

Adresse : 4648 Route de la Loubières – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991 Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 11

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 56 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	8
Castagniers	17
Saint-Blaise	23
Saint-Martin-du-Var	3
Tourrette-Levens	1
Levens	2
Colomars	2

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Pour l'accueil des enfants et de leur famille :

Le projet pédagogique de la crèche est toujours basé sur l'accueil individuel de l'enfant dans le collectif.

Différentes activités et parcours psychomoteurs sont proposés tout au long de la journée, selon son besoin l'enfant est libre de choisir son activité afin de répondre à ses envies du moment.

Bien plus que d'accompagner à l'autonomie, il nous paraît important de favoriser la confiance en soi de l'enfant : permettre aux enfants de faire seul quand il se sent capable.

De plus, l'écoute des émotions et des besoins physiologiques permettent à l'enfant de se sentir soi-même.

Journée jouer sans jouet :

Projet transgénérationnel : Goûter avec les mamies et les papis : partager son lieu de vie avec ses grands-parents, garder et cultiver un lien privilégié avec la famille.

Petites parenthèses :

Yoga en famille, partage avec les parents d'un moment calme et stimulant favorisant la prise de conscience de son schéma corporel.

Caisse sensorielle :

Améliorer l'utilisation, et permettre à l'équipe de créer un environnement apaisant et ressourçant pour les enfants.

La Crèche au musée :

Le projet « Au cœur du Musée » est né à la suite d'une rencontre, avec une des participantes de l'association Cléa, lors de la formation franco-italienne « les bébés au musée ».

De cette rencontre une idée de créer un projet avec la crèche et le musée Marc Chagall à Nice a été mise en avant.

L'objectif étant de sensibiliser les familles et les enfants à l'Art et à la Culture. Selon la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant il est écrit :

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles, je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Notre projet part de cette idée de valoriser l'Art et la culture auprès des tous petits.

Pour qui :

Pour les plus grands enfants.

Pour les familles afin de les inviter à partager un moment ensemble au musée.

Quand :

3 mardi au musée de 10h à 11h, sur une durée d'une heure.

Où : Musée Marc Chagall Av. Dr Ménard, 06000 Nice

Moyens :

Pour ce projet nous aurons besoin d'un mini bus pour accompagner les enfants 3 fois dans l'année le Mardi matin.

Deux adultes de la crèche qui accompagnent les enfants au musée et une intervenante sur place.

Plusieurs objectifs peuvent être définis pour l'enfant :

- Eveiller les enfants dès leur plus jeune âge à l'art et à la culture en répondant à leurs besoins fondamentaux :

- cognitifs
- émotionnels
- expression par le langage
- découverte de soi (schéma corporel, se repérer dans l'espace)
- Ouvrir à la découverte, aux expériences et à l'émerveillement
- développer l'imagination de l'enfant et l'envie d'explorer
- Susciter la curiosité chez l'enfant
- permettre à l'enfant de visualiser la cohérence éducative à travers la rencontre des adultes parents-professionnels, intervenants.

Assouvir le besoin de curiosité et d'exploration, motive l'envie d'apprendre. C'est ainsi que l'enfant commence à construire sa capacité à s'adapter à son environnement.

Pour les familles :

- Réduire les inégalités sociales, permettre aux familles d'accéder à la découverte de l'art et de la culture.
- Susciter l'envie de se déplacer au musée.
- créer l'occasion de prendre le temps avec son enfant et de partager ensemble une nouvelle expérience.
- Permettre aux familles et aux professionnels de créer du lien favorisant la cohérence éducative en présence de l'enfant.

Pour les professionnelles :

- Développer et s'inspirer de la créativité des intervenants.
- Favoriser la collaboration co-éducative entre les parents, les professionnelles ainsi que les intervenantes.
- Permettre une valorisation de nos actions auprès des parents.
- Partager des moments en petits groupes pour apprendre à mieux connaître l'enfant.

Au sein de l'équipe :

Baby signe : deux jours de formation sur le langage de signe. Les signes permettent une communication avec les enfants n'ayant acquis le langage, évitent la frustration de l'incompréhension, permettent

l'échange, stimulent l'acquisition du langage et du vocabulaire en créant très tôt une communication adaptée aux compétences de l'enfant.

Journée pédagogique sur la communication : Le bien-être au travail, le travail sur les émotions et comment réagir aux stimuli extérieurs.

Accueil d'une apprenti AP : partager l'expérience, son savoir-faire et recevoir de nouvelles notions sur la théorie ; un échange qui fait avancer les équipes.

Le dernier trimestre a été compliqué avec l'arrêt de l'EJE et d'un référent d'enfant. Toute l'équipe se mobilise afin de permettre toujours un accueil de qualité et d'assurer un planning assurant sécurité

CRÈCHE « LES P'TITS BOUTS » DE COLOMARS

Présentation :

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : Octobre 2003

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 16

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 60 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Colomars	55
Saint-Blaise	1
Castagniers	1
Saint-André de la Roche	2
Nice	1

LES FAITS MARQUANTS 2024:

BUS SENSORIEL :

Grâce à petite parenthèse, Leila a pu intervenir avec son Bus Sensoriel pour 5 séances d'1 heure à partir de février. A chaque séance, la décoration avait changé, entre le thème du camping, de l'hiver, de l'automne, la mer...

Tous les sens sont en éveil.

La semaine du 9 au 13 décembre tous les jours pendant 2h sauf le mercredi, Leïla et son bus étaient devant la crèche pour proposer un moment inoubliable pour les parents et les enfants sur le thème de Noël.

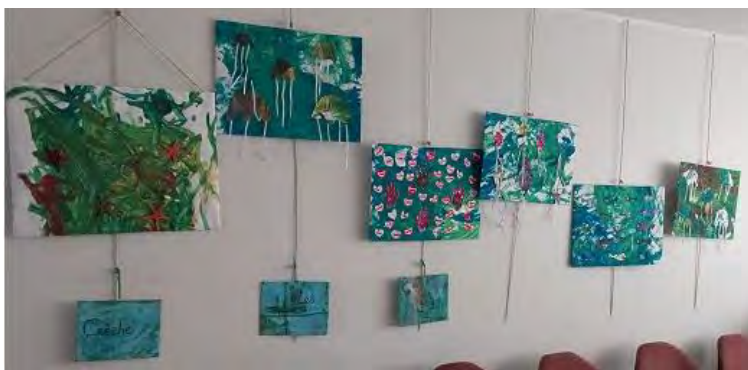


JANVIER

Galette des rois le 12 janvier

FEVRIER

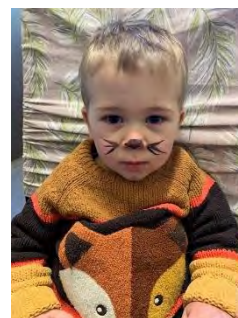
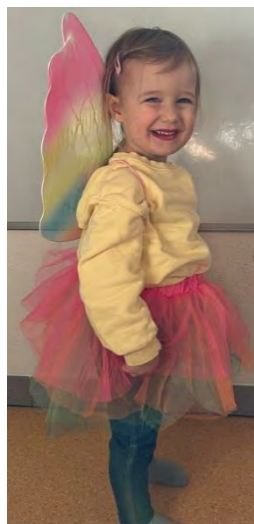
Vernissage des œuvres à la mairie de Colomars, le vendredi 9 février avec les peintures de la mer.



MARS

Nous avons organisé une matinée déguisée à la crèche et offert les bugnes au goûter que nous avons achetées à la boulangerie de Colomars.

Nous avons participé au carnaval dans les rues de Colomars le samedi 23 mars avec la commune et l'école, nous avons offert les confettis aux enfants.



AVRIL

A l'occasion de Pâques, nous avons organisé une chasse aux œufs dans le jardin pour Pâques en avril. C'est rare à la crèche d'avoir des gourmandises sucrées : les gourmands se sont régalés !!!



Nous avons participé au printemps des poètes le 6 avril sur le thème de la grâce, nous avons eu une récompense appréciable, des livres adaptés à l'âge des enfants de la crèche.



MAI

Passerelle à l'école pour 22 enfants

30 minutes dans la cour de l'école puis visite de l'école et activité dirigée avec la maîtresse des futurs écoliers.



Pour le premier mai, les enfants ont pu toucher et sentir des brins de muguet puis les colorier. Tous leurs sens sont exploités

JUIN

Matinée Petite Parenthèse le samedi 1er juin à Tourette Levens avec des ateliers parents-enfants proposés toute la matinée : Sensoriel, Lecture, Sensibilisation aux écrans et le Bus Sensoriel. Présence de 9 agents sur 12



Nous avons proposé deux journées sans jouet les 27 et 28 juin, ce qui favorise l'affordance, l'autonomie, afin de trouver des solutions d'occupation des échanges et des interactions sociales différentes. Cela permet de développer la créativité des enfants. Sans les jeux traditionnels, les enfants découvrent leur environnement et expérimentent de nouvelles formes d'apprentissage.



A l'occasion de la Fête de la musique, Patou nous fait l'immense joie de nous jouer des morceaux à l'accordéon. Heureusement pour nous, elle n'attend pas une occasion spéciale pour jouer !!!! La musique a une grande place dans notre quotidien.



JUILLET

Réunion des nouveaux parents, le 9 juillet avec la présence de toute l'équipe. Présentation du règlement de fonctionnement et des projets éducatifs et pédagogiques.

Pour la troisième année consécutive, nous avons participé à une Résidence d'Artiste avec l'intervention de Caroline Duval du 15 au 19 juillet sur le thème de la mer et du silence.



Fête de fin d'année, le 19 juillet avec Caroline Duval en hommage à Estelle
Les familles ont répondu présentes et les émotions fortes aussi.



AOUT

Pendant 3 semaines, un peu de repos bien mérité pour toutes les crèches du SIVOM.

Les jeux extérieurs et les jeux d'eau sont notre quotidien surtout à cette période de l'année

SEPTEMBRE

Nous avons accueilli 15 nouvelles familles, nous leur avons proposées une familiarisation personnalisée et adaptée à leurs besoins



OCTOBRE

Semaine du goût du 14 au 18 octobre sur le thème des régions, les activités et les repas sont en lien avec ce thème



La météo a été capricieuse, deux fermetures par arrêté préfectoral pour vigilance météo rouge pluie les 8 et 17 octobre.



Journée pyjama le 28 octobre



La semaine orange avec des activités orange : peinture propre, pâte à sel au jus de carotte, potiron à gratter, oranges à presser, manipulation de maïzena colorée ... On mange orange et on s'habille orange.



NOVEMBRE

Journée des droits de l'enfant le 20 novembre c'est l'occasion de rappeler les principes énumérés dans la Charte de l'accueil du jeune enfant (la bienveillance, le libre choix d'activité, l'écoute, la motricité libre, l'inclusion...) qui sont des thèmes prioritaires dans notre quotidien à la crèche

Le Comité de pilotage à Saint-André de La Roche s'est tenu le 18 novembre en présence des élus et des directrices de chaque commune

DECEMBRE

Décoration du sapin de Noël offert par la mairie



Le 13 décembre repas de Noël des enfants (soupe de légumes oubliés – saumon - fondu de poireau à la crème – pommes dauphine fromage et sa navette – mandarine)

Goûter de Noël avec les parents (seulement 4 familles n'ont pas répondu présentes à cause de maladie).
Cadeaux offerts par la crèche selon l'âge de l'enfant (voiture poupée, encastrement et dînette)



Pull et habits de Noël le 19 décembre



Comme chaque année, petit ours blanc nous a fait l'honneur d'amener tous les jours au goûter des surprises gourmandes de Noël
(Panettone, pain d'épice, ..)

Présentation :

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006 Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 65 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	54
Saint-André de la Roche	1
Châteauneuf Villevielle	1
Tourrette-Levens	8
Saint-Blaise	2
La Roquette sur Var	1

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Dans le cadre du projet pédagogique, le lien avec les familles est plus que jamais au cœur de notre action.

Il est évident qu'avant d'accueillir les enfants, nous accueillons avant tout des familles, il nous paraît primordial de prendre soin de la relation, de créer une confiance commune et durable.

La Ritournelle reste disponible aux questionnements et / ou difficultés rencontrées par les familles afin d'y apporter des réponses individualisées (entretien individuel avec soit l'éducatrice, la directrice, la puéricultrice, la psychologue).

Dès lors que les parents sont rassurés, nous pouvons nous concentrer sur nos orientations éducatives et pédagogiques et mettre en place des projets qui viennent conforter ces pratiques.

Le projet de familiarisation :

qui permet aux parents et à leur enfant de vivre des moments à la crèche, afin de faciliter le processus de séparation a été mis en place comme chaque année, et a permis de créer un lien de confiance stable entre professionnels et enfants (entretien individuel avec la directrice et la puéricultrice ainsi que la semaine de familiarisation avec l'équipe éducative). Ces moments sont réfléchis en amont, l'enfant va ainsi vivre tous les moments importants d'une journée de crèche accompagné par son parent (temps de jeu du matin, repas du midi ou goûter, sieste...). Cela permettra à l'enfant de garder en lui le souvenir de son parent dans la crèche et facilitera son lien de confiance avec les adultes.

Plus le parent est en confiance, plus l'enfant le sera lui aussi.

Avec le recul, nous observons réellement un bénéfice à travailler sur la relation de confiance plutôt que sur la séparation en elle-même, et l'équipe semble de plus en plus à l'aise avec cette nouvelle manière de voir les choses. Nous travaillons depuis de nombreuses années en réunion d'équipe à professionnaliser les pratiques de l'équipe éducative pour leur permettre de se faire confiance et ainsi d'être à l'aise de travailler devant les parents.

Orientation éducatives :

Notre orientation éducative à la Ritournelle est avant tout dirigée vers le bien-être des enfants et leur épanouissement au sein de la crèche. Nous aménageons l'espace d'accueil afin qu'il puisse répondre au mieux aux besoins des enfants, et qu'il évolue en fonction de leur développement, de leurs compétences.

Nous tenons à proposer aux enfants des ateliers variés (dirigés ou libres) dans lesquelles ils sont le plus possible en groupe restreint afin de réduire l'impact du collectif durant leur journée (tapis de jeu individuel, peinture, pâte à modeler, sable magique, transvasement, motricité, jeux libres, jeux de loto, lecture, chants etc.) et axons nos projets autour de recettes fait-maison afin de valoriser leur participation. Ces ateliers sont proposés à l'ensemble des enfants de la crèche en fonction de leur âge et de leur développement. De ce fait les activités soient régulièrement partagés avec les enfants des deux services. Il est important pour nous à ce que chaque enfant puisse échanger, partager entre eux mais aussi de profiter de tous les espaces de la structure : extérieur, toboggan, coin activité, espace snoezelen....

De plus, nous sommes dans une démarche favorisant le développement harmonieux de l'enfant, respectant les étapes essentielles de son développement à savoir le besoin de s'affirmer, de « faire tout seul ». Pour cela, nous leur proposons tout au long de la journée, et particulièrement au moment du repas d'être acteur (mise de la table, se servir, débarrasser, se laver le visage, se moucher, se déshabiller et se rhabiller, aller aux toilettes etc.). Ces choix pédagogiques inscrivent l'enfant dans une démarche de « pouvoir », d'apprentissage pour lui-même bénéfique à sa confiance en lui.

Plus l'enfant essaie, plus l'enfant tente, plus il sera à même de réussir et donc d'être fier de lui. Nous savons, à quel point il est important pour l'enfant de vivre des réussites, des succès. Pour cela, nous proposons beaucoup d'ateliers avec du matériel ouvert, qui permet à l'enfant de s'en saisir quel que soit son âge ou ses compétences et de vivre des moments positifs.

L'enfant, sous le regard bienveillant de l'adulte, accompagné par sa parole et ses gestes d'encouragement va développer petit à petit sa confiance en lui et se connaître comme une personne à part entière, une personne importante et aimable.

Afin de répondre à tout cela, nous proposons un « projet univers ludique » qui a pour objectif le plaisir que l'enfant va trouver dans le jeu. La professionnelle qui est le phare éclairant de l'univers, crée des espaces physiquement reconnaissables par les enfants, afin d'accompagner les compétences sociales et émotionnelles de l'enfant et de soutenir le développement cognitif en général.

La gestion des émotions, un accompagnement central :

Par ailleurs, l'équipe est très consciente du besoin d'accompagner les enfants sur la reconnaissance et la gestion de leurs émotions. Elle s'y attache au quotidien, en les nommant quand l'enfant est en conflit, en utilisant des outils mis à sa disposition (livres, puzzle...) qui permettent à l'enfant de prendre conscience de ce qu'il vit et de savoir petit à petit reconnaître ce qu'il ressent.

Ce projet a été initié en lien avec nos connaissances du programme éducatif High Scope, un programme éducatif américain et canadien, auquel l'éducatrice de Jeunes enfants est formée. Ce programme favorise la création d'un environnement démocratique et permet à l'enfant de développer ses compétences sociales, émotionnelles, langagières, physiques... en étant accompagné au quotidien par un adulte attentif et professionnel.

Ce programme favorise une action de l'adulte qui vise à entrer en relation avec l'enfant, à créer un lien de confiance solide et stable afin de l'aider notamment dans la gestion de ses émotions (les 6 étapes de la résolution de conflits).

Comme dans toute relation, l'enfant sera plus à même d'entendre et d'écouter un adulte en qui il a confiance, avec lequel un lien unique a été créé, qui le connaît.

A la crèche, nous avons fait de nombreuses réunions pluridisciplinaires pour parler, échanger et mettre en place cet accompagnement aux émotions avec l'éducatrice de jeunes enfants notamment. Petit à petit, la présence et l'implication de certaines professionnelles a permis aux autres, par exemplarité de se saisir de l'accompagnement émotionnel et de la résolution de conflit.

Les professionnelles de la Ritournelle se sont donc doucement formées aux 6 étapes de la résolution de conflit, et elles les appliquent au maximum tout au long de la journée.

Malgré le départ de l'éducatrice fin janvier, nous avons maintenu cette approche éducative. Cependant l'arrivée de nouvelles professionnelles nécessitera durant l'année 2025, de programmer une formation high scope avec l'ancienne éducatrice.

Il faut être conscient que ces temps de médiation sont amenés à être nombreux (car les enfants de cet âge sont souvent en conflit, c'est inhérent à leur développement) et qu'un accompagnement médiatisé par l'adulte présent demande plus d'énergie, demande à l'adulte une implication réelle dans le conflit de l'enfant et prend du temps.

Ces médiations régulières sont aussi l'opportunité de petit à petit faire participer activement les enfants, et ainsi de les rendre acteurs dans la résolution de problèmes et de conflits. Plus ils y seront confrontés, plus ils deviendront capables, et compétents pour leur vie durant.

Dans notre pratique quotidienne, nous devons toujours garder à l'esprit que l'essentiel pour les enfants est de prendre du plaisir à la crèche, d'être heureux de partager des moments ensemble.

Aussi, nous sommes au fait des nouvelles pratiques éducatives, et des recherches sur les neurosciences (lecture d'articles, partages de connaissances...). Cela nous permet, lors de réunions d'équipes de discuter et de nous remettre en question.

Ainsi, dans la relation aux enfants, nous priorisons les tournures de phrases positives plutôt que négatives, car nous savons que cela facilite la compréhension effective des enfants.

Nous utilisons des techniques pédagogiques pour faciliter leur coopération, ainsi ils traversent la pièce en « marchant comme des fourmis », plutôt que de leur dire « on ne court pas ». Ces pratiques sont conscientisées et sont essentielles à une relation saine entre les adultes et les enfants.

Forts de nos connaissances et de nos compétences, nous tenons à expliquer aux parents nos pratiques, à leur montrer que les actions éducatives que nous posons sont pensées, réfléchies et qu'elles répondent aux besoins de leurs enfants. Nous accrochons régulièrement des affiches éducatives à l'attention des parents afin de les sensibiliser à des thèmes tels que : la consigne positive, la propreté, le portage, la motricité libre, le cadre et les limites...

Ainsi, après l'avoir travaillé en réunion d'équipe en amont, nous avons pensé accueillir les nouvelles familles afin de leur faire visiter la structure et de leur expliquer, accompagné de l'équipe, notre vision éducative et nos choix. Le format de cette rencontre a évolué au fil des années, jusqu'à mettre en avant les professionnelles face aux familles. D'une réunion plénière nous sommes passés à une formule plus conviviale où participe activement l'ensemble de l'équipe éducative.

Ce moment est toujours une grande réussite, cela fonde un début de relation entre les parents et l'équipe présente. Une première rencontre des enfants, la découverte des visages et des personnels qui prendront soin de leurs enfants à partir de septembre.

Nous prenons alors le temps d'une visite des locaux en expliquant une journée type, l'accompagnement au sommeil, les différents rituels et rappelons nos différents rôles pour l'année à venir. Tout cela se termine par un buffet préparé avec le cuisinier de la crèche. Un vrai travail d'équipe.

Projet Permaculture : l'écologie au cœur de notre démarche éducative :

Nous avons choisi de travailler en lien avec L'association O.S.E de Maï BOULOM comme chaque année. C'est un projet riche de sens pour la crèche La Ritournelle, car il s'inscrit dans notre dynamique écologique et dans la continuité de l'utilisation de notre bac de compostage (utilisé par le cuisinier et ensuite, le compost est ajouté à nos bacs de plantation.) Cela nous permet d'utiliser un engrais naturel et de réduire considérablement les déchets de la cuisine.

Maï connaît également très bien le fonctionnement de la crèche ainsi que nos pratiques et connaît les enfants grâce à la continuité de ce projet depuis plusieurs années. Rappelons que nous avons accueilli l'enfant de Maï à la crèche et avons accompagné à l'époque cette maman dans son projet de formation de permaculture. Cette continuité est pour nous très importante et nous sommes ravies que son travail puisse bénéficier aujourd'hui à l'ensemble du SIVOM.

Nous sommes continuellement au travail et en lien avec Maï afin d'améliorer nos pratiques et de permettre aux enfants de plus en plus d'autonomie quant au cycle de plantation (semis, rempotage, plantations, achat de nouveaux bacs, arrosage et entretien, puis récolte) Ces moments autour de la nature sont d'une grande richesse et participent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants.

Nous avons également demandé à avoir accès au jardin en bas pour les événements avec les parents et Maï. L'autorisation avait été donnée par la Mairie de Levens et a permis de faire évoluer le projet. Nous avons donc mis en place l'utilisation du jardin quotidiennement et avons demandé aux familles nous laisser à la crèche, botte et salopette de pluie pour profiter des extérieurs tout au long de l'année ce qui répond aux besoins énoncés dans la charte d'accueil du jeune enfant.

Nous profitons de cette sortie pour aller voir les chèvres et les chevaux qui se trouvent aux abords de la crèche. Les parents nous déposent les épluchures de carotte que les enfants apportent aux animaux.

Projet Petite Parenthèse :

Ce projet regroupant toutes les crèches du SIVOM Val de Banquière a été affiné afin que les professionnels organisent les séances de l'intervenant autour de la parentalité avec des horaires et un aménagement de la crèche correspondant aux disponibilités des familles. La Ritournelle a proposé 3 dates de rencontre :

Le « Bus sensoriel » a proposé des activités sensorielles avec l'intervention de Leila dans lequel nous avons fait intervenir les parents comme le projet initial le prévoit.

Cela nous a permis d'avoir des temps forts avec les parents. Ce moment a été très apprécié par les enfants et les familles. Ce bus sensoriel a été une bulle de plaisir, de découverte, d'éveil et d'émerveillement.

Séances de baby gym :

La Ritournelle bénéficie depuis plusieurs années de l'intervention d'un éducateur sportif tous les lundis. Il est proposé différentes activités sportives et un parcours pour découvrir son corps, les sauts, des parcours moteurs, monter / descendre les escaliers, l'équilibre sur des poutres.

Espace « parents » :

Nous avons aménagé un espace « informations pour les parents » à l'entrée de la crèche. Il a pour objectif de renseigner les familles sur les informations pédagogiques et médicales :

- De diffuser les dates des séances parents-enfants (baby gym, musique, contes...)
- De communiquer par des flyers et affichages les actions menées par le SIVOM Val de Banquière (rencontre/débats organisés par le réseau parentalité, programmes et horaires des LAEP, manifestations concernant la petite enfance...).
- D'informer sur les missions et les moments de présence à la crèche de la psychologue du service petite enfance du SIVOM Val de Banquière.
- De proposer aux parents des articles sur différents thèmes concernant l'enfance (le langage, l'acquisition de la propreté, la communication non-violente, la motricité libre...) qu'ils peuvent emmener chez eux.
- Affichage préventif sur les maladies, l'alimentation, les maux d'hiver et les soins quotidiens...

Ces articles sont parfois des occasions d'échanges entre parents et professionnelles ou entre les différentes familles.

Projet école :

A partir du mois d'avril, les enfants de grande section ont été visité l'école où ils seront scolarisés l'année suivante afin de rencontrer les maitresses et de se familiariser avec ce nouveau lieu.

L'objectif est de faire le lien entre les deux établissements (crèche, école) en accompagnant et préparant chaque enfant pour son adaptation à l'école. Pour cela les enfants partagent des temps de jeux et d'activités. Les visites ont pour but de découvrir l'école : les classes, les dortoirs, la cantine, la cour de récréation, la garderie, la bibliothèque, le gymnase et le personnel enseignant, mais aussi de découvrir une activité spécifique proposée par chaque maîtresse de petite section.

Projet Photos :

Nous nous attachons à afficher des photos très régulièrement des enfants dans les services, sur les murs de la crèche.

Cela permet à l'enfant et à la famille de sentir qu'ils sont les bienvenus, et que l'enfant, puisse se voir en photo, se sente comme chez lui. Cela favorise aussi le langage, l'enfant peut ainsi raconter sa journée à son parent et son parent le visualisera beaucoup mieux.

Cela participe au lien de confiance établi avec les familles mais qu'il faut entretenir au quotidien.

Cela permet enfin de rendre compte du travail effectué par les professionnelles prenant soin des enfants en valorisant leurs actions et leurs propositions en direction des enfants.

Les parents peuvent récupérer les photos où seul leur enfant apparaît.

Des dossiers sont créés dans l'ordinateur au nom des enfants, et les photos sont restituées chaque fin d'année aux familles pour garder un souvenir de leur passage à la crèche.

Levens'art :

Nous participons chaque année au projet Levens'art, porté par une maîtresse de l'école St Roch de Levens. Un thème nous est proposé et nous pouvons y participer en fonction des compétences des enfants. L'objectif étant de fédérer les familles du village autour de l'Art et de nous inscrire dans un projet de partenariat.

Séances musicales

Cette année un intervenant YAO est venu régulièrement proposer des ateliers musiques aux enfants. Il nous semble important d'éveiller les enfants à la musique, aux rythmes et aux différentes cultures musicales.

Projet Lecture

Cette année nous avons continué le partenariat avec l'école élémentaire « Saint Roch » de Levens. Les élèves de CM, après s'être entraîné à lire des livres que nous leur avons partagé, viennent lire durant le temps de la récréation des histoires à nos petits bouts. Ces temps ont été un grand succès pour les deux tranches d'âge.

Ces initiatives permettent d'éveiller les enfants à la culture, prendre plaisir à prendre un livre, d'écouter des histoires.

Journée sans jouet :

Cette année nous avons continué à proposer aux enfants des journées sans jouet. Nous invitons les parents à nous ramener des objets de la vie quotidienne et nous vidons la crèche des jouets, pour proposer des objets de la vie quotidienne (poêle, passoir, lunette, valise, ...) Cette journée a été un grand succès pour les enfants et a permis de développer leur imaginaire.

Les fêtes de l'année

Nous avons proposé des ateliers éducatifs tournées autour des activités sensorielles, moteurs et de la nature en essayant de faire participer les familles : journée fête foraine, carnaval, journée sport, journée de l'hiver, journée sur les droits de l'enfant et le calendrier de l'avent durant le mois de décembre où quotidiennement des activités sont proposées aux enfants sur le thème de Noël. Cette année un papa de la crèche est venu jouer du fifre aux enfants lors de la fête de la musique.

Cette année, nous avons également renouvelé notre participation à Petite Parenthèse, comme expliqué plus haut.

Nous fêtons les anniversaires à la demande des parents en proposant à l'enfant de préparer lui-même son gâteau le matin avec un petit groupe d'enfant. Ces temps de pâtisserie permettent d'éveiller le goût, de goûter, de mélanger, de transvaser et surtout de partager un moment convivial avec ses amis.

Les professionnelles ont organisé la semaine du goût en lien avec les couleurs. Ainsi, en collaboration avec le cuisinier, elles ont établi les menus et les activités éducatives en fonction des couleurs choisis.

Nous avons également organisé la fête de la crèche avec les familles avec l'intervenant de Petite parenthèse qui a proposé un des activités sensorielles. Les familles ont été accueillies autour d'un grand buffet créé par notre cuisinier.

Nous avons réalisé des affiches avec les photos des enfants et les professionnelles avaient pu écrire un petit mot afin de marquer leur rencontre et leurs souvenirs de cet enfant à la crèche. Les parents ont été très touchés de cette attention individuelle.

Projet intergénérationnel et pâtisserie :

Nous continuons le projet pâtisserie. Régulièrement une professionnelle accompagnée de quelques enfants prépare le goûter pour les copains. Ce projet favorise l'éveil du goût, des odeurs, des textures et permet de développer la motricité fine. Les enfants ont pu participer à la confection de bugnes, de crêpes, de gâteaux, de la galette.....

Nous avons souhaité développer ce projet en remettant en place le projet intergénérationnel afin que les enfants bénéficient de l'attention et des connaissances de nos aînés.

Une mamie de la commune est venue à plusieurs reprises pour pâtisser avec les enfants : pain d'épice, sablés.

Chacun a eu un plaisir partagé de créer, goûter et confectionner des gâteaux.

Ces pâtisseries ont été proposés aux familles lors des CAFés des parents organisés le mercredi matin.

CAFé des parents :

En suivant l'élan et la motivation des équipes, nous avons remis en place le CAFé des parents.

Nous proposons hebdomadairement, un temps de convivialité autour d'un CAFé ou de thé. Régulièrement les enfants ont confectionné une pâtisserie la veille que nous proposons aux familles de goûter.

Présentation :

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000 Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 97 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	78
Tourrette-Levens	2
Falicon	5
La Trinité	3
Saint-Blaise	1
Drap	1

LES FAITS MARQUANTS 2024:

En Septembre 2023, nous avons décidé d'organiser les groupes d'enfants différemment pour la rentrée. Après multiples observations et pour être au plus près des besoins des enfants, nous avons décidé en équipe d'organiser les groupes d'enfants par âges homogènes : Groupe des plus petits, groupe des moyens - grands et groupe des plus grands.

Les Projets d'ouverture vers l'extérieur :

Le projet Babi gym :

Cette année, d'autres crèches du SIVOM sont rentrées dans le projet Babi-gym. Ce qui a eu un impact sur notre nombre de séances. Les enfants ont pu profiter de la Babi gym un mardi sur 2 au lieu de tous les mardis, tout au long de l'année. Fabien, éducateur sportif, nous accueille avec trampoline, modules, poutres, et autres barres de motricité.



Le projet Médiathèque :

Tous les mercredis matin (10h -10h45), un groupe d'enfants se rendait à la médiathèque de Saint André pour profiter des livres de l'établissement et favoriser ainsi le travail de partenariat du territoire. Depuis le début de la pandémie en mars 2020, nous avons suspendus le projet. En effet, le lieu est ouvert au public au même moment donc pour éviter tout brassage avec le public extérieur, nous n'avons pas encore réouvert le projet.

Le projet « partenariat avec un intervenant extérieur » à la crèche :

Maï Boulom :

Depuis 3 ans, nous effectuons un partenariat avec Maï Boulom, Éducatrice en environnement et membre de l'association « On Sème Ensemble », qui travaille également avec la crèche de Levens, le foyer d'accueil médicalisé et quelques écoles du territoire. Plutôt habituée à des projets potagers, plantation, permaculture. Nous avons cherché ici des propositions différentes, adaptées aux plus petits. L'idée est de faire venir le jardin dans nos locaux. Nombre d'entre nous vivons en appartements et ne jouissons pas forcément de jardin ou d'accès direct à la nature. Or, ce lien avec elle est essentiel pour l'être humain. Il est de nos missions de proposer aux enfants que nous accueillons un accès aux éléments de la nature en cette période difficile et ainsi leur permettre de jouer dans un environnement un peu plus naturel, essentiel à leur équilibre. Nous effectuons des séances avec elle tout au long de l'année pour végétaliser au maximum notre crèche et créer des coins de nature, des forêts éphémères...

Sabrina D'atilo, Danse :

Cette année, les séances de baby gym étant diminuées, nous avons fait le choix de faire appel à Sabrina, danseuse professionnelle. Elle a pu proposer aux enfants des ateliers de danse/motricité et leur permettre de bouger, danser et s'amuser chaque semaine.



Les projets à l'intérieur de la crèche :

L'AUTONOMIE : Depuis quelques années, l'équipe travaille ses pratiques autour de l'autonomie de l'enfant : dans le jeu, le repas, la sieste, l'habillage et le déshabillage, le soin et même la gestion de leurs émotions. C'est aussi ça être « Autonome ». La capacité à être acteur de son jeu est tout aussi primordiale. Les jeux sont à disposition des enfants pour qu'ils aient le choix de répondre au plus près à leurs besoins. Des pôles d'explorations sont organisés et explorables librement. Autour des repas également, les enfants peuvent se servir les aliments et aussi, grâce à des petites carafes, se servir à boire ...

« LA LIBRE CIRCULATION » :

A la grenouillère, nous travaillons depuis plusieurs années sur le décroisement dans la crèche, la mobilité des enfants entre les différents services, qui permet à l'enfant d'être autonome sur le choix de son jeu. Le décroisement est important car il invite, également, les enfants à créer des interactions avec les enfants des autres sections. Ils découvrent du nouveau matériel pédagogique (nouveaux jeux) et retrouvent certains espaces connus (plaisir des années passées). De même, à l'occasion de ces

échanges, les enfants apprennent à respecter les plus jeunes ou les plus grands. Les fratries peuvent jouer ensemble et les plus grands peuvent s'amuser à « jouer au bébé ».

Des réunions interservices sont organisées régulièrement pour s'ajuster au projet tout au long de l'année.

Depuis janvier 2020, nous avons commencé « l'itinérance ludique » que nous appelons libre circulation à la crèche. En effet, nous nous inspirons de « L'itinérance ludique », pédagogie mise en place par Laurence Rameau. Elle s'articule autour de trois grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche : En fonction de l'architecture et des contraintes de la crèche (escaliers ...), les enfants circulent comme ils le veulent à l'intérieur de la crèche.
- La création d'univers ludiques : L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges. « On met alors en place un univers ludique autour du carton et un autre autour du ménage par exemple »,
- L'enfant, auteur de son jeu : Grâce aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire.

Certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en entrant dedans et en en sortant ».



L'ÉCOLOGIE :

Nous avons également poursuivi nos efforts sur la sensibilisation à l'environnement, malgré notre régression due à la pandémie. Nous sommes engagées à travailler sur notre impact environnemental. Nous avons continué à travailler nos pratiques en cuisine, avec des menus composés à 50% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous trions également les déchets dans la cuisine et dans le reste de la crèche. Même les enfants trient leur pot de yaourt !

Nous n'utilisons plus d'eau en bouteille, néfaste pour l'environnement et pour la santé, nous privilégions l'eau du robinet, contrôlée chaque jour par la régie eau d'azur.

Les produits d'entretien sont désormais en grande majorité éco-labellisés et nous avons diminué la quantité utilisée et l'achat des produits est plus réfléchi. En période épidémique, nous renforçons évidemment notre nettoyage quotidien avec des produits virucides.

Désormais, même nos achats de jouets sont réfléchis écologiquement-parlant (jeux en bois, éco-responsables). Les équipes utilisent des matériaux recyclés (bien désinfectés par les parents et par les équipes).

La vaisselle a également été changée. Désormais, plus de plastique dans les assiettes. Tout est en verre trempé. Nous avons quand même fait le choix d'agir de façon réfléchie suite à la pandémie, notamment en créant des essuies mains à usage unique lavable à l'aide de nos anciennes serviettes, le lavage de mains étant très important dans cette période. Il nous semble important d'encourager ce genre de démarches afin de ne pas oublier « l'affaire du siècle ».



La semaine sans jouets :

Nous proposons depuis 3 ans une « semaine sans jouets » à la crèche ... mais pas sans jeux ! La question du jeu est centrale dans notre crèche, ainsi que celle de l'écologie. Ce projet qui s'inscrit durant « la semaine européenne du développement durable » qui a lieu chaque année en Europe et où de nombreuses écoles participent. Pourquoi pas nous ?

Il est de notre responsabilité de proposer des jouets de qualité et de s'autoriser à sortir des sentiers battus de l'industrie du jouet. Ils peuvent nous enfermer financièrement et pédagogiquement. Heureusement les propositions évoluent : nous voyons de plus en plus de jouets en bois, en matières recyclées, de couleurs plus douces et de moins en moins stéréotypés. Mais ce changement doit



également s'opérer dans les crèches par notre intermédiaire. A la Grenouillère, il nous semble important d'apporter aux familles d'autres supports qui favorisent l'imaginaire des plus petits, plus éco-responsable et fuir ceux qui ne le sont pas. Nous avons réaménagé les espaces durant 1 semaine avec des objets du quotidien, des objets recyclés et de récupération. L'équipe a été très créative dans la fabrication de nouveaux supports 100% récup ! L'imaginaire des tout petits a été débordant !!!

Nous n'avons pas pu faire participer les parents dans l'inventaire des matériaux (covid oblige) mais dès que cela sera possible ils pourront y participer activement ! Le but est de sensibiliser les familles à l'écologie et aux dérives de la surconsommation

En 2023, l'équipe des EJE du SIVOM ont proposé ce projet à toutes les crèches du SIVOM et le RAM. La semaine sans jouets intercommunale a été un succès et sera reconduit tous les ans afin de renforcer la cohérence et la cohésion des équipes petite enfance du SIVOM.

Journées à thème proposées par l'équipe à destination des parents et des enfants :

Des journées à thème sont proposées spontanément par l'équipe pour faire participer les familles et ainsi rythmer l'année au grès des envies des enfants. Plusieurs journées pyjamas ont été proposées. Parents et enfants sont ravis de jouer le jeu et ainsi venir habiller d'une autre manière à la crèche. Des journées déguisées sont aussi organisées pour rendre la journée plus magique et merveilleuse !

Réécriture de notre projet pédagogique :

Nous avons pour projet de remanier entièrement notre projet éducatif et pédagogique afin de réécrire le projet à l'image de l'équipe actuelle. Pour cela, nous avons débuté notre travail autour des « douces violences ». Pour ce travail, nous sommes partis de la définition de Christine Schuhl, à l'initiative de ce terme : « ce n'est pas de la maltraitance, pas non plus de l'abus. Ce sont des négligences des professionnels, dans leurs pratiques où la volonté et le confort de l'adulte prennent le dessus sur celui de l'enfant.

Ce sont des instants où le professionnel n'est plus dans la relation à l'enfant, où il « se laisse emporter » par un geste brusque, un jugement, un a priori, une étiquette... Sans préméditation, inconscients, ces gestes, ces paroles, ces regards, de manière répétée, s'inscriront dans le patrimoine affectif de l'enfant. »

A la suite de ces réunions, nous avons pu réécrire, dans un premier temps, le projet éducatif en 2022/2023. Nous travaillons toujours la réécriture du projet d'établissement et du projet pédagogique.

Nous proposons aux familles un accueil et un mode de garde personnalisé grâce à une organisation du travail des professionnelles par référente. Ainsi, une professionnelle sera l'interlocutrice privilégiée tout au long de la familiarisation de l'enfant et des parents. La relation triangulaire aura plus de facilité à se mettre en place. Cela sécurise et donne des repères aux parents et aux enfants dès leur arrivée. Dès cette confiance mutuelle établie, la référente ouvre la relation à l'équipe entière et un réel travail de coopération s'engage.

Nous invitons les parents à participer à la vie de la crèche. L'équipe souhaite le plus possible les impliquer à travers différentes initiatives malgré les mesures restrictives. Ce lieu étant celui de leurs enfants, il faut qu'il soit le leur au même titre.

Ateliers parents-enfants :

Ateliers pâtisserie :

2 vendredi par mois, nous organisons des ateliers pâtisserie ouverts aux parents afin de passer un agréable moment culinaire.



Ateliers artistiques :

Les parents peuvent également être invités à participer à des ateliers avec leurs enfants, soit avec un intervenant, soit avec les professionnels.

LAEP « la bulle paren'thé » et les Ateliers Enfants- Parents :

Le LAEP, ouvert en septembre 2018 se déroule tous les jeudis de 9h à 11h30 dans les locaux de la grenouillère. Ce temps permet aux familles de sortir de l'isolement, faire des rencontres, partager, répondre aux questionnements des familles.

La ludothèque est maintenue dans les locaux de la crèche, le mercredi après-midi. Cette ludothèque est ouverte aux parents et aux enfants de moins de 6 ans pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Les objectifs de ce lieu sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.



Les temps forts de cette démarche d'ouverture aux parents :

La chandeleur :

Nous avons organisé des ateliers autour de la chandeleur proposés dans chaque lieu de vie et manger des crêpes au goûter !

Le carnaval :

Les parents ont déployé des trésors d'inventivité pour réaliser les costumes de leurs enfants. Les résultats étaient magnifiques et la fête réussie. Ils ont pu tous danser, lancer des confettis au son des musiques du monde. Au goûter, ils ont pu déguster tous ensemble, pour faire perdurer la fête, des bugnes et oreillettes !



Le projet passerelle :

Ce projet consiste à faire découvrir aux enfants leur prochaine école. Ainsi, les enfants sont conviés à aller découvrir les classes, les activités proposées en petite section ainsi que la cours de récréation avec leurs copains de la crèche. Pour préparer cette passerelle, deux rencontres ont eu lieu entre la directrice de la crèche et la directrice de l'école. Par la suite, les classes ont été organisées en tenant compte des amitiés entre enfants, des capacités, rythmes et besoins des enfants accueillis en crèche grâce à cette rencontre. Puis nous avons pu aller visiter les classes et les enfants rencontrer leurs futures maitresses. Pour les écoles plus lointaines, des livrets ont été distribués pour présenter la future école aux enfants.

Le petit journal de la grenouillère :

le petit journal trimestriel créé par les professionnels pour les parents a évolué dans sa mise en page cette année. Il informe les parents sur les manifestations et invitations prévues (fêtes, réunions...), les créations de leurs enfants mais aussi sur tous les changements d'organisation de la crèche ou de composition des équipes. Dans chaque nouvelle édition, un thème est développé par rapport aux demandes des familles (acquisition de la propreté, morsures, l'adaptation, les écrans, les accidents domestiques ...) Cet outil est attendu par les familles et est très apprécié.

Le projet « petite parenthèse » :

Baby Yoga proposé par Colin Fau, psychomotricienne



Ce projet intercommunal s'inscrit dans la politique globale d'accompagnement à la fonction parentale au sein de SIVOM Val de Banquière. C'est l'opportunité pour les enfants et les parents de rencontrer un artiste professionnel et de libérer, pour chacun, sa créativité, sa sensibilité.

Cette année, nous avons travaillé Coline Fau, psychomotricienne, qui a pu nous proposer des ateliers de baby-yoga. 4 familles ont pu s'inscrire sur 4 séances proposées sur l'année.

Lors de ces séances, nous avons pu observer des enfants très contents de partager ce moment suspendu avec son parent. Joie, bonne humeur et mouvements étaient de la partie. Les familles ont pu partager des postures de yoga avec leur enfant et renforcer leur lien à travers le mouvement. Les parents nous ont dit être ravis de pouvoir participer à des ateliers au sein de la crèche. De vrais moments suspendus, hors du temps.

Le projet a toujours une grande place dans la structure. Nous attendons avec impatience les prochaines séances. D'autant plus en ces périodes de restrictions culturelles. Notre équipe et nos familles ont besoin de ces petites parenthèses merveilleuses où il fait bon de rêver à un monde toujours plus beau.

Nous souhaitons que ce projet se maintienne chaque année. Le bénéfice pour nos familles est énorme : la nutrition culturelle qu'apporte ce projet est plus qu'essentiel. Le bénéfice est également énorme pour nos équipes puisque travailler avec ces artistes nous forme en continu à la créativité, l'art, le lâcher prise, l'émerveillement, l'esthétisme et la sobriété dans nos pratiques. Le projet est reconduit en 2024 avec Laila, qui propose des ateliers sensoriels aux familles.

La fête de fin d'année en juillet :

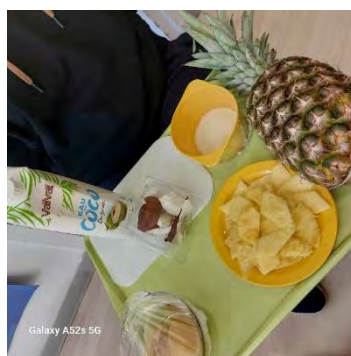
Nous étions très heureux de pouvoir inviter toutes les familles en fin d'année. Nous avons pu proposer des pôles d'explorations en lien avec le thème de l'année. Presque toutes les familles sont venues et ont été ravis de revivre cette année avec nous à travers de nombreuses photos et œuvres d'art des enfants. Un buffet gourmand nous a accompagné toute la fin d'après-midi ! Maï était notre invité et a pu proposer un atelier nature, comme tous les ans.

Le goûter des anciens en octobre 2023 :

Ce projet nous tient à cœur et nous avons pu inviter les familles à venir autour d'un goûter pour nous raconter la rentrée scolaire. Les familles ont répondu à l'appel et ont été ravies de retrouver l'équipe après les « aurevoir » du mois d'août. L'équipe de cuisine prépare donc un somptueux goûter maison et des boissons rafraichissantes. Pour les enfants, l'équipe prépare toujours un petit mot ou une petite surprise. Nous pouvons observer beaucoup de nostalgie et d'émotions dans le regard des participants. Un vrai moment de complicité !

La semaine du goût :

Une semaine entière à la découverte des sens et des saveurs du monde, avec des journées à thèmes. En septembre 2023, le thème étant les îles, nous avons proposé aux enfants une journée, une île ! Chaque jour, un plateau de fruits et légumes du pays est présenté aux enfants. Ils peuvent les manipuler, les couper, les piler, les goûter et ainsi expérimenter librement le visuel, l'odeur, le goût ! Une activité artistique est également proposée en fonction de l'île proposée.



La journée de l'automne :

Toute la crèche s'est habillée aux couleurs de l'automne ! Les parents ont été invités à déguiser leur enfant aux couleurs de l'automne ! Notre intervenante nature Maï a pu réinventer la crèche et l'habiller d'une forêt d'automne à portée de mains. Cette année, elle est venue avec des petits lapins pour le plus grand bonheur des enfants

La fête de Noël :

Cette fête a été réfléchiée en équipe. Nous avons décidé de proposer un spectacle maison tous les ans. C'est l'équipe qui le monte de A à Z. Cette année, nous nous sommes inspirés du livre « le tendre Noël de petit hérisson » ... Tout le monde a apprécié ce spectacle lumineux où tous les sens sont en éveil, à la veille d'un Noël si particulier !



Présentation :

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004 Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 63 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-Blaise	5
Castagniers	9
La Roquette-sur-Var	3
Saint-Martin-du-Var	46

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Le projet petite parenthèse : L'équipe a choisi de travailler avec Caroline LEPLAY, professeur de Yoga. Caroline a partagé 14 séances avec les familles. Entre positions pour respirer et se détendre avec son enfant et découvertes musicales, petits et grands ont apprécié ces moments de détente. Certains parents nous ont expliqué, plusieurs semaines après avoir participé à un atelier yoga, qu'ils utilisaient les postures apprises pour calmer leur enfant le soir avant le coucher ou lors de moments de fortes émotions.



Séances de baby gym : Comme chaque année, les enfants ont pu profiter d'atelier Baby gym au gymnase de Saint-Martin du var. L'occasion de faire une petite balade le vendredi matin pour aller à la rencontre de Fabien et de son parcours moteur. Les enfants ont même profité de quelques cours

particuliers à la crèche ! Les familles étaient également les bienvenus et ont été nombreuses à venir partager ce moment sportif.

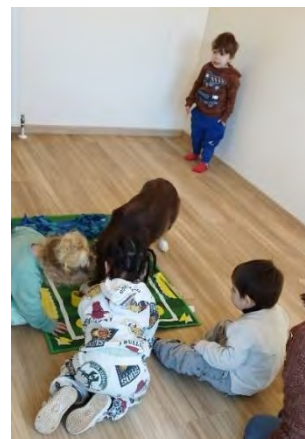


LAEP de SAINT-MARTIN : L'accueil des parents au sein du LAEP a pu continuer un samedi sur deux. De nombreuses familles s'y rendent, certaines de façon habituelle, d'autres dans un but de découverte. Célia, responsable du LAEP, est présente sur tous les accueils, Véronique, Laëticia, Angeline et Corinne se relaient en binôme avec elle en tant qu'accueillante.

Journée sans jouets : Cette année encore, l'équipe de l'Oustalet a mis en place une journée sans jouets mais pas sans jeux ! L'occasion de mettre de côté nos jouets traditionnels qui n'offrent souvent que très peu de possibilité de jeu à l'enfant et de laisser place à du matériel ludique et détournable à l'infini ! On laisse place à notre imaginaire et à notre créativité ! c'est ainsi qu'un tube en carton devient une longue vue, un hautparleur ou un toboggan à balles ; des bouchons deviennent de la garniture pour pizza, Il n'y a pas de limites à l'imaginaire !



Médiation animale : L'équipe du jardin d'Enfants de l'Oustalet a choisi une médiatrice animale comme intervenante cette année. Elles nous ont généreusement invité à participer à quelques séances. Les enfants ont pu apprendre comment approcher un chien que l'on ne connaît pas tout en douceur et ont pu partager différents jeux avec Secret, une petite chienne adorable.



Carnaval : Le 15 mars, les parents ont été invités à partager un goûter avec toute l'équipe et les enfants. Musique, lancé de confettis, c'est la fête !! Un vrai succès avec la participation de 20 familles !



La chasse aux œufs / Pâques : Les enfants de la section des moyens/grands sont partis à la recherche des œufs de pâques dans le jardin de la crèche. Vers 10h du matin, l'appel des œufs en chocolat a fait sortir les enfants dans la cour. Des tas de petits œufs y étaient cachés ! Il n'a pas fallu très longtemps aux enfants pour tous les trouver et remplir tout un panier de chocolats.

Sohan n'a pas pu attendre pour y goûter et s'est offert une petite dégustation sous le regard amusé des professionnelles ! A la fin de la journée, chaque enfant est reparti avec son petit panier qu'il avait fabriqué avec Maguy !



Fête des parents :
28 Mai et 11 Juin.

A l'occasion de la fête des Mères et de la fête des Pères, l'équipe a invité les parents à partager un moment avec son enfant au sein de la crèche. Cette année nous avons choisi de réaliser des brochettes de fruits et de bonbons. Pour certains parents, les fruits n'ont pas eu le temps d'être piqués sur la brochette mais qu'importe, les petits et les grands gourmands ont passé un chouette moment !



Projet passerelle :

Les enfants scolarisés à l'école de Saint Martin du Var en septembre 2024 ont pu profiter du projet passerelle. Visite dans une classe de l'école, temps de découverte dans la cour de récréation ainsi que le repas pris à la cantine. Cela permet une rentrée plus sereine vers un lieu déjà connu de l'enfant.



Fête de la crèche : Le 14 juin, les familles et équipes des deux structures se sont rejoint pour une belle fête de fin d'année !! Malgré un temps mitigé, le sourire des enfants et des familles était au rendez-vous pour un réel moment de partage. Les équipes avaient préparé de nombreux petits stands (pêche aux canards, chamboule tout, quilles, jeux de ballons, motricité pour les plus petits). En plus de ces stands, Caroline, prof de Yoga qui est intervenue à plusieurs reprises pour des séances à la crèche et au jardin d'enfants, a également proposé un atelier yoga musique à l'aide de ses bols tibétains et de son koshi ! L'animation phare de cette petite fête, la présence d'une ferme itinérante, Poils et Plumes, ferme qui se situe à Bonson. Chèvres, poules, cochons d'inde et furet étaient de la fête avec leur propriétaire Claire ! Un réel moment de partage, de rigolade et de douceur. Place aux dernières semaines d'accueil avant les vacances d'août !



Visite de la caserne des pompiers : En cette fin d'année, les pompiers de Saint-Martin du Var nous ont très gentiment accueillis pour quelques visites privées de leur caserne. Les enfants ont pu monter dans l'ambulance et dans le camion destiné aux incendies. Ils ont essayé les casques de pompiers et se sont mis dans la peau de vrai pro en actionnant la lance à incendie. Un vrai moment d'émerveillement !



Atelier chansons signées avec Danaé :

Le mardi matin, Danaé vient signer des chansons pour les enfants. Les bébés sont captivés, les grands sont enchantés. Et plus tard, on retrouve quelques signes imités par les enfants.



Halloween : A l'occasion d'Halloween, les enfants ont été invités à sortir leur plus beau costume de gentil monstre et une fête endiablée s'est organisée. Sans oublier le traditionnel gâteau tout spécialement préparé pour le goûter par Guillaume.



Journée pyjama et CAFé parents :

Une matinée cocooning s'est organisée à la crèche en novembre. Toute l'équipe et les enfants ont passé une journée confortable en pyjama. Pour apporter aussi un peu de douceur aux parents, l'équipe des moyens-grands leur ont proposé un CAFé et du gâteau pour l'accueil du matin.



Fête de Noël : Les deux structures petite enfance de la commune de Saint Martin du Var (la Crèche l'Oustalet et le jardin de l'Oustalet), se sont réunies afin de fêter Noël comme l'année précédente mais cette fois ci le jour de la Saint Nicolas. Pour marquer ce jour de fête la compagnie Marionnettes Coconut est venue nous présenter son spectacle « Un Noël étoilé ». Les enfants sont restés très attentifs et ont énormément apprécié ce moment. S'en est suivi, des chants de Noël par les équipes afin d'appeler le papa Noël à se joindre à nous pour la distribution des cadeaux. Tout cela autour d'un merveilleux buffet participatif. Un beau moment pour enclencher les dernières semaines avant les fêtes de fin d'année !



❖ Collaboration avec la commune de St Martin du Var :

La médiathèque : Des sorties à la médiathèque sont organisées quand les quotas d'encadrement et la météo le permettent afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie.

La mise à disposition des salles municipales : Nous utilisons pour les événements la salle de la mairie, le complexe zucca. Nous avons également accès au stade, au pré et au gymnase.

Les 20 Ans de la crèche : Cette année, la crèche a fêté ses 20 ans !! Pour cela la commune a convié l'ensemble des habitants de Saint Martin du Var à se joindre à une fête un samedi matin ensoleillé de septembre. Le maire était présent et a pu faire un beau discours. Une structure gonflable avait été installée afin de divertir les enfants. Décoration, buffet, groupe de musique, tout était fait pour passer un joli moment de partage ! Cette fête a également permis de présenter le projet d'extension de l'Oustalet



Présentation :

Adresse : 303 Boulevard de la Digue – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 22 août 2022

Agrément : 15 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5,5

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 41 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Roquette-sur-Var	3
Saint-Martin-du-Var	38

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Le projet petite parenthèse : L'équipe a choisi de travailler avec Caroline LEPLAY, professeur de Yoga. Caroline a partagé plusieurs séances avec les familles. Entre positions pour respirer et se détendre avec son enfant et découvertes musicales, petits et grands ont apprécié ces moments de détente.

Séances de baby gym : Comme chaque année, les enfants ont pu profiter d'atelier Baby gym au gymnase de Saint-Martin du var. L'occasion de faire une petite balade le vendredi matin pour aller à la rencontre de Fabien et de son parcours moteur. Les enfants ont même profité de quelques cours particuliers au sein du jardin d'enfants ! Les familles étaient également les bienvenus et ont été nombreuses à venir partager ce moment sportif.



Journée sans jouets : Cette année encore, l'équipe du jardin de l'Oustalet a mis en place une journée sans jouets mais pas sans jeux ! L'occasion de mettre de côté nos jouets traditionnels qui n'offrent souvent que très peu de possibilité de jeu à l'enfant et de laisser place à du matériel ludique et détournable à l'infini ! On laisse place à notre imaginaire et à notre créativité ! c'est ainsi qu'un tube en carton devient une longue vue, un hautparleur ou un toboggan à balles ; des bouchons deviennent de la garniture pour pizza, Il n'y a pas de limites à l'imaginaire !



Médiation animale : L'équipe du jardin d'Enfants de l'Oustalet a choisi une médiatrice animale comme intervenante cette année. Les enfants ont pu apprendre comment approcher un chien que l'on ne connaît pas tout en douceur et ont pu partager différents jeux avec Secret, une petite chienne adorable.



Carnaval : Le Carnaval a eu lieu dans la cour de l'école afin de partager avec l'école un délicieux goûter, des lancers de confettis et l'admiration de super



La chasse aux œufs / Pâques : Les enfants ont pu courir dans tout le pré situé derrière l'école afin de chercher de délicieux petits œufs de Pâques ! La sortie était ouverte aux parents et quelques parents ont pu, avec plaisir, nous accompagner !



Visite de la caserne des pompiers : En cette fin d'année « scolaire », les pompiers de Saint-Martin du Var nous ont très gentiment accueillis pour quelques visites privées de leur caserne. Les enfants ont pu monter dans l'ambulance et dans le camion destiné aux incendies. Ils ont essayé les casques de pompiers et se sont mis dans la peau de vrai pro en actionnant la lance à incendie. Un vrai moment d'émerveillement !



Halloween : A l'occasion d'Halloween, les enfants ont été invités à sortir leur plus beau costume de gentil monstre et une fête endiablée s'est organisée.



Journée pyjama et CAFé parents : Une matinée cocooning s'est organisée au jardin d'enfants en novembre. Toute l'équipe et les enfants ont passé une journée confortable en pyjama. Pour apporter aussi un peu de douceur aux parents, un « CAFé des parents » a été proposé lors de l'accueil du matin.



Fête de Noël : Les deux structures petite enfance de la commune de Saint Martin du Var (la Crèche l'Oustalet et le jardin de l'Oustalet), se sont réunies afin de fêter Noël comme l'année précédente mais cette fois ci le jour de la Saint Nicolas. Pour marquer ce jour de fête la compagnie Marionnettes Coconut est venue nous présenter son spectacle « Un Noël étoilé ». Les enfants sont restés très attentifs et ont énormément apprécié ce moment. S'en est suivi, des chants de Noël par les équipes afin d'appeler le papa Noël à se joindre à nous pour la distribution des cadeaux. Tout cela autour d'un merveilleux buffet participatif. Un beau moment pour enclencher les dernières semaines avant les fêtes de fin d'année !



Collaboration avec la commune de St Martin du Var :

La médiathèque : Des sorties à la médiathèque sont organisées quand les quotas d'encadrement et la météo le permettent afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie.

La mise à disposition des salles municipales : Nous utilisons pour les événements la salle de la mairie, le complexe Zucca. Nous avons également accès au stade, au pré et au gymnase.

Présentation :

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastien – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012 Agrément : 32 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 2j pendant les vacances scolaires de printemps (avril), le pont de l'ascension, 3 semaines en août, 1 journée en novembre (journée pédagogique intercommunale) et 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 44 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	33
Châteauneuf-Villevieille	5
Levens	2
Saint-André de la Roche	3

LES FAITS MARQUANTS 2024:

La résidence d'artistes :

Cette année nous avons accueilli Bruno Desbiolles, musiciens/percussionniste en résidence artistique sur toute une semaine.

L'idée de cette rencontre était de créer en spontané des espace-temps autour de la musique initiée par la voix, le son avec le corps, les instruments, cela auprès des enfants et des professionnelles. En relation avec l'équipe, Bruno est intervenu sur différents moments de la journée : temps forts, relaxation avant le repas, avant l'endormissement. Il s'est ainsi saisi du rythme singulier de la vie en crèche pour y amener sa présence créative en étroite relation avec l'enfant.

Les temps de repas étaient également l'opportunité pour échanger entre adultes et se découvrir les uns avec les autres.

Bruno a pu faire participer un de ses collaborateurs musicien/conteur Eric Frèrejacques sur un temps « spectacle » avec les enfants et également sur un temps festif avec les familles.

Cette expérience inédite sur la crèche a été vécue avec joie pour les enfants et pour les adultes.

La Baby Gym :

Nicolas, éducateur sportif, anime toujours les séances, avec la présence de professionnelles qui se positionnent en véritable repère pour les enfants. Elles font également lien entre les enfants et Nicolas afin que ces temps-là soient propices au plaisir, à l'exploration, la découverte de nouvelles sensations au travers du corps, au partage...

Le contenu de séance est revu à chaque rentrée, en équipe et réadapté en fonction des besoins des enfants tout au long de l'année.

Le projet passerelle avec l'école Tordo :

Ce projet de partenariat avec l'école maternelle du village est mis en place depuis quelques années maintenant. Il est construit avec Mme Garitti, référente institutrice de l'école. Il permet aux enfants en âge d'entrer à l'école, de découvrir leur futur lieu de vie, en partageant un temps de récréation plus un temps

de classe avec les écoliers, les instituteurs /institutrices, accompagnés des professionnelles référentes de la crèche.

Ces rencontres participent à une transition crèche / école plus sereine pour les enfants ainsi que pour les parents qui sont ravis de l'initiative.

Chaque enfant de la crèche a ainsi pu aller à l'école 2 fois. Une première visite basée sur la découverte et la rencontre, l'autre y incluant un temps de partage artistique autour d'un artiste choisi différentes parties. **Joan Miro** a été cette fois notre source d'inspiration. Des objets recyclés (boite camembert, rouleau WC, pot de yaourt, ficelle) ont été rassemblés et peints afin de s'inspirer des sculptures de l'artiste.

Toujours dans cette démarche de partenariat, nous avons à notre tour accueillis les enfants de l'école maternelle (1 classe) en juillet. Nous avons partagé un temps tous ensemble autour d'un spectacle intitulé « Petit chasseur de bruits » joué par les professionnelles de la crèche mais également autour d'un musée éphémère sur les œuvres de Joan Miro.

Cette rencontre retour a permis aux enfants (anciens et ceux étant restés) de se retrouver encore une fois dans un lieu familier. Elle a permis également aux professionnelles d'amorcer un échange autour des pratiques, là, en l'occurrence autour d'une réflexion sur **éveil artistique adapté aux tout petits**.

Dans la volonté d'établir une continuité entre les différents lieux de vie des enfants par rapport à ce projet, nous avons distribué des supports comme « les livrets passerelles » pour les familles et les grands formats pour un atelier imagier avec les enfants à la crèche. Les « livrets passerelles » relatifs à d'autres écoles alentours ont également été donnés aux familles concernées.

Petites Parenthèses :

Cette année, notre projet intercommunal d'accompagnement à la fonction parental s'est vécu au travers de 2 séances sur la crèche et une sur le LAEP « A l'Unisson » avec **Rémi Mezzina** artiste musicien, choisi en équipe. Ces temps de rencontres et de partages avec les familles se sont déroulés dans un espace épuré afin de favoriser la manipulation d'instruments et le mouvement.

Nous avons également participé à la fête intercommunale sur Tourrette Levens organisée autour de plusieurs réunions, l'occasion de se rencontrer entre professionnelles et d'échanger autour des pratiques/inspirations.

Une nouvelle fois nous avons constaté avec enthousiasme le grand intérêt des familles pour ces temps-là, ces moments suspendus qui viennent nourrir le lien entre chaque individu.

Référente du projet : Cristela, auxiliaire de puériculture qui porte le projet auprès de toute l'équipe.

Les différentes fêtes avec les familles :

Nous avons également pu festoyer avec les familles lors de différents événements comme le **Carnaval**, la fête de **fin d'année** et la fête de **Noël**. Ces moments sont toujours très riches et conviviaux, des occasions pour s'apprêter, s'émerveiller, déguster de bonnes choses et échanger dans un autre cadre avec les familles.

Nous les convions également au sein de la crèche à l'occasion de « **CAFés familles** » rythmés par les **fêtes**.

Nous avons également pu expérimenter **un CAFé** thématique autour du fameux « Terrible Two » en présence de 2 professionnelles de la crèche ainsi que de la psychologue. La thématique a été choisie en fonction des échanges que nous avons pu avoir avec les familles au quotidien. Nous renouvellerons l'expérience qui a été riche.

Notre blog « Toute mon année.com »

Ce site permet de partager aux familles les moments de vie de leurs enfants (photos, vidéos) ainsi que d'autres informations comme des idées recettes, fiches techniques d'activités, les dates de fermeture de l'établissement, lieux ressources ou événements culturels.

Le projet est porté par Elsa, AP et Manon EJE, avec la participation de toute l'équipe pour les photos !
Fréquence de publication : dès qu'il y a matière, en limitant le nombre de photos par publications.

Itinérance ludique :

Contexte : Depuis février 2024 nous réouvrons les services de manière décroisonnée. C'est-à-dire, chaque service ouvre ses portes pour laisser les enfants circuler en libre accès. Ils se saisissent ou non de ce qui est proposé dans l'espace par les professionnelles du service même. Les adultes eux ne circulent pas dans les différents espaces. (Excepté le « régulateur ».)

L'équipe constate un vrai bénéfice sur les enfants qui circulent dans l'espace en fonction de leurs besoins (moins de frustrations et de conflits). Ce fonctionnement permet également de faciliter le passage de relais en équipe.

Objectifs / Enjeux : Continuer à travailler ce décroisonnement en le structurant davantage en termes d'espace de jeux proposés et de positionnement de l'adulte.

Ce constat et cette envie nous emmène à utiliser la pédagogie « d'Itinérance ludique » de Laurence Rameau

C'est quoi ?

L'Itinérance ludique, « c'est permettre aux enfants d'avoir à disposition, en continu des pôles d'exploration répondant à leurs besoins du moment à travers l'aménagement de l'espace, le choix des jeux, le positionnement et la posture des adultes. »

Le principe même de l'itinérance ludique est la liberté de mouvements. L'enfant découvre lui-même ses possibilités et ses limites. Le plaisir qu'il éprouve et l'assurance que cela lui procure lui donne le désir de progresser.

Il est nécessaire que les enfants se sentent en sécurité et qu'ils trouvent des repères. Pour cela il faut imaginer des espaces repérant (les univers d'explorations ou univers).

Pour cela, les professionnelles proposent aux enfants des espaces différents répondants à tous les types de jeux et donc à leurs besoins du moment. On trouvera un univers manipulation (transvasement, pâtes à modeler, dessin etc.), un univers construction/ assemblage, un univers « calme » (histoires, comptines, relaxation) et un univers moteur (parcours, trotteurs, vélo, toboggan etc.). A cela s'ajoute le coin symbolique en constant accès. De ce fait les enfants peuvent naviguer d'univers en univers au grès de leurs envies et de leurs besoins, le rythme et l'individualité des enfants sont respectés.

Le professionnel, tel un phare éclairant l'espace d'exploitation de l'enfant, se positionne en observateur et permet une communication permanente avec l'enfant. Il reste réactif pour accompagner l'enfant dans son jeu sans pour autant l'influencer, il reste « éclaireur ».

Cette pratique renforce une cohésion dans l'équipe professionnelle et une liberté toutefois organisée et essentielle dans l'apprentissage pour les enfants.

CRÈCHE « LA FORMIGUA » DE DRAP

Présentation :

Adresse : 19 boulevard du général De Gaulle 06340 Drap.

Date d'ouverture : 2007

Agrément : 40 places (Avec une autorisation de dépassement de 15%) ; La structure est composée d'un service de bébés, et de deux services d'âges mélangés moyens et grands.

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 17

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 84 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Châteauneuf Villevielle	2
Drap	78
La Trinité	2

Le carnaval : 19 au 23 février 2024

Nous avons choisi de fêter Carnaval sur la semaine afin que le maximum d'enfants puisse y participer. Cette semaine, était donc sous le signe de la festivité avec danses, musiques, ateliers créatifs (masques) et gouters gourmands (beignets, ganses, boissons).

Pour cette occasion, les enfants ont pu toute cette semaine-là s'ils le désiraient arriver déguisés à la crèche.

Semaine organisée par toute l'équipe de la crèche.

Atelier : musique et danse avec l'intervention de Rémi (musicien), maquillage, déguisement, décoration de masque ont été proposés aux enfants.

Les enfants ont préparé la pâte à crêpes le matin pour les déguster au moment du goûter.

Semaine de la petite enfance : 18 au 22 mars 2024 (thème : viens, je t'emmène !)

Pour cette occasion les parents ont pu participer à différents ateliers avec leur enfant (Atelier bobine et scotch, troc livres, danse et CAFés parents).

- Projet Passerelle avec les écoles maternelles : d'avril à juin 2024

Le dispositif Passerelle permet de créer un lien, une continuité éducative sur la base du partenariat, entre la crèche « La Formigua » et l'école maternelle « Romain Knecht » de Drap.

Il tend à répondre au besoin d'adaptation du jeune enfant.

L'entrée de ce dernier à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre important, qui doit être accompagné au mieux dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Cette démarche vise à familiariser les enfants accueillis en crèche avec leur future école, grâce à des visites, des temps d'accueil, des outils.

Les liens assurés par l'équipe de la crèche et celle de l'école, permettront à l'enfant d'être acteur dans ces changements. Il aura plus de repères le jour de la rentrée et pourra donc mieux s'adapter à son nouvel environnement.

La fête « Les petites parenthèses » : 01 juin 2024

Evènement intercommunal.

Les parents de toutes les structures petites enfance et du relais sont invités à cette fête qui s'est déroulée à Tourette Levens.

Des ateliers sont mis en place par les équipes.

Les cuisiniers confectionnent un buffet pour le plaisir de tous.

La fête de l'été : 10 juillet 2024

Les parents sont invités à cette fête. Moment convivial pour échanger autour de l'année qui vient de passer.

La fête s'est déroulée de 17h15 à 19h à la salle Jean Ferrat sur Drap.

Des ateliers sont mis en place par l'équipe (projection de photo/distribution des diplômes/coloriage et coin bébés). Animation musique et danse par Rémi et Sabrina. 130 personnes présentes dont 43 familles.

La cuisinière confectionne un joli buffet, tout est regroupé pour passer un temps agréable avec les familles et leur enfant.

Rencontre avec les nouvelles familles :

Les travaux n'ont pas pu permettre l'organisation de cette réunion

(Ce temps permet aux nouvelles familles de visiter les locaux et des rencontrer et d'échanger avec l'équipe qui va accueillir leur enfant.

Ceci permet de mettre en place une relation de confiance et facilite le premier jour de familiarisation.)

- Le goûter des anciens : 2 octobre 2024

Nous organisons en septembre un moment d'échange avec les familles et les enfants qui viennent de faire leur rentrée scolaire.

La fête de Noël : 13 décembre 2024

Les parents sont invités à cet évènement. C'est l'occasion de se rencontrer dans un autre contexte et de renforcer le lien famille-professionnel.

Un spectacle a été proposé aux familles et aux enfants (Le grand Lutin de la compagnie vache), des ateliers sur le thème de Noël ont été mis en place par l'équipe, et le père Noël nous a rendu visite pour la distribution des cadeaux (livres).

La cuisinière a confectionné un buffet gourmand.

- Ateliers Troc livres : 1 atelier par trimestre :

Objectifs :

- Faire entrer le livre dans le quotidien des enfants et des familles afin de favoriser le langage, l'imagination, l'écoute et la découverte chez l'enfant.
- Favoriser et valoriser l'accompagnement à la parentalité afin de créer des échanges autour de ce projet.
- Créer un temps, un lieu d'échange et d'écoute pour les familles, favorisant ainsi un lien entre parents et professionnelles afin de renforcer une confiance au sein de la famille.
- Favoriser l'épanouissement des relations parents-enfants afin de créer un moment privilégié avec l'enfant et son parent.

- CAFés-Parents : 1 atelier par trimestre prévu

Objectifs :

PETITE ENFANCE

3 Relais Petite Enfance

- Se rencontrer dans un autre contexte que celui de l'accueil de l'enfant au quotidien. Cela permet un autre partage, d'autres échanges, ce qui développe et renforce les relations auprès de l'enfant et de son parent.
- Créer du lien entre les parents, les faire participer à la vie de la structure.
- Soutenir la parentalité, c'est écouter les parents lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés avec leur enfant. Ces moments peuvent être propices aux discussions entre parents mais aussi avec les professionnelles.
- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur de leur enfant, en leur offrant une écoute dont ils peuvent avoir besoin, sans jugement.
- Le plaisir de faire. Oublier le temps de l'atelier la routine du quotidien.

Présentation :

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001

Nombre d'agents : 6

Activités du Relais Petite Enfance :

COMMUNES	NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
Aspremont	3	9 TC
Bonson	5	17 TC
Castagniers	5	17 TC – 3 TNC
Châteauneuf-Villevieille	4	12 TC
Colomars	6	20 TC – 2 TNC – 1 PERI
Drap	17	49 TC – 3 PERI
Falicon	4	12 TC
La Roquette-sur-Var	3	8 TC - 2 TNC
Levens	23	65 TC – 5 TNC – 3 PERI

Saint-André de la Roche	18	45 TC – 3 TNC – 1 PERI
Saint-Blaise	6	21 TC – 2 TNC
Saint-Martin-du-Var	13	36 TC – 2 TNC – 1 PERI
Tourrette-Levens	11	31 TC – 2TNC
TOTAL	119	340 TC – 21 TNC – 9PERI

(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Périscolaire)

Le nombre de professionnels reste stable (année pleine suite reprise compétence de La Trinité en sept. 2023). Parallèlement, le nombre places en accueil individuel accroit dû à l'augmentation de l'agrément des professionnels, qui peuvent désormais accueillir simultanément 4 enfants de moins de 3 ans (conditionné à la capacité du logement).

Depuis 2022, une aide à l'installation (matériel de puériculture) pour toute nouvelle agréée est proposée aux professionnelles. Vingt-cinq kits ont été affectés, représentant 54 places supplémentaires en accueil à domicile.

Un point mensuel sur les disponibilités permet de donner une information fiable et ciblée aux familles à la recherche d'une assistante maternelle.

- [Tableau de participation aux Matinées du Relais :](#)

Communes	Nombre d'activités proposées	Nombre d'assistants maternels (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)	Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)
Drap	34	179	517
Levens	60	364	877
Saint-André de la Roche	65	257	477
Saint-Martin-du-Var	66	360	621
Tourrette-Levens	63	286	834
Aspremont	34	197	628
TOTAL	322	1643	3954

Le nombre d'animations par groupe a augmenté sur l'année 2024 : +6% à Drap, + 13% à Levens et +41% pour St André.

Le système de référence sur les groupes a permis d'assurer le suivi individuel des enfants, des familles et des assistantes maternelles et de renforcer la professionnalisation de ces dernières.

Cela a eu pour impact d'accroître considérablement la fréquentation et le dédoublement de certains groupes.

Le contenu des animations a été également revu et modifié vers de nouvelles pratiques innovantes. L'application de la charte nationale d'accueil du jeune enfant dans chacune des animations relève la qualité des interventions tout en travaillant des thématiques importantes comme les besoins de jeune enfant, la communication, le portage...

Les actions particulières 2024 du Relais

- « 1,2,3, je conte ! » : animation itinérante pour les enfants et les familles autour du livre (tous les mercredis matin) ; création de 2 histoires (sur la nature et les émotions) ; 331 participants.
- Les livrets passerelles : Relais petite enfance-école ; 119 livrets distribués.
- Les spectacles de Noël : 3 représentations avec prestataire et 227 spectateurs (familles non conviées).
- Les baby-olympiades : 135 enfants, 48 Assistants maternels et 23 parents.
- Petites parenthèses : (Cuisine et éveil sensoriel) : 3 séances, 27 enfants et 29 accompagnants.
- La gazette des RAMettes avec une publication bimestrielle (x 6).
- Les analyses de pratiques professionnelles (APP) : 9 assistantes maternelles ont suivi les 7 soirées sur 6 mois (19h-21h).
- Création d'un livret de lutte contre l'obésité infantile en partenariat avec le service des sports et les infirmières des EAJE.
- Matinée démarche contractuelle : en partenariat avec France Emploi à Domicile.

Les réunions d'information collectives « devenir parents »

Trente-huit réunions ont été suivies par **320** familles, qui ont reçu les informations sur les modes d'accueil et services 0-6 ans proposés par le SIVOM Val de Banquière et ses partenaires, leur permettant ainsi de faire le choix le plus adapté à leur situation.

LES FAITS MARQUANTS 2024:

Le musée itinérant du Relais : éveil artistique et culturel pour les jeunes enfants et les adultes, il a été au fil des mois, riche en découvertes, échanges, partage et évasion.

Chaque séance était une bulle artistique où tout était possible.

Nous avons proposé des formes de musées où on dit OUI à l'enfant et où l'on répond à ses besoins ! Il pouvait toucher, déplacer, détourner, compléter...

En proposant cette découverte « muséale », la seule attente que nous avons, est que les enfants nous émerveillent par leur imagination et leur créativité.

Thématiques : Chubac et Monet (2024) ; contraste noir et blanc (2023) ; Afrique (2022)

Ces supports sont mis à disposition des EAJE.

Animation intergénérationnelle avec l'EHPAD de l'eau vive à Drap :

L'objectif principal est de permettre aux enfants et aux résidents de l'EHPAD de se rencontrer en créant une triade relationnelle entre assistante maternelle - enfant - résidents dans le respect des besoins de l'enfant et du parcours de vie de chaque sénior.

6 rencontres ; **4** assistantes maternelles différentes ont participé aux rencontres ainsi que 17 enfants différents (moins de 3 ans) et **8** résidents.

Cette action initiée en mai 2024 a pris toute sa place au sein de l'emploi du temps de l'ensemble des acteurs de ce projet.

Le Relais Petite Enfance et l'EHPAD voient en cette action un grand intérêt tant sur les liens qui se tissent que sur l'esprit d'humanité.

Dispositifs insertion professionnelle : en 2024, le RPE a mené en parallèle deux dispositifs à destination des familles en situation de précarité : places de crèches AVIP et action familles monoparentales. **19** bénéficiaires ont été accompagnés sur l'un ou l'autre des dispositifs.

6 reprises d'emploi ; **3** formations suivies ; **2** accompagnements renforcés ; **8** arrêts/abandons

PETITE ENFANCE

4 Les Ludothèques

LUDOTHÈQUE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation :

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 2 jours fériés en mai, 1 semaine en juillet, 4 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Activités de la structure :

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2023 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	23	17
Février	12	37	31
Mars	15	39	29
Avril	12	29	22
Mai	9	40	30
Juin	12	25	19
Juillet	12	26	20
Août	0	0	0
Septembre	12	35	23
Octobre	15	28	21
Novembre	12	45	26
Décembre	9	20	11
TOTAL	129 h (135 h en 2023)	347 (236 en 2023)	249 (176 en 2023)

→ Cela représente :

67 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2022 (48 enfants en 2023)

47 familles et **61** adultes différents.

19 fratries.

Répartition des familles par communes (sur 35 familles dont 25 nouvelles):

Drap	La Trinité	Nice	St André	Tourrette -Levens	Falicon
1	7	14	37	1	1

Répartition des enfants par âge :

0 - 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	5 - 6 ans
16	12	11	16	5	6
35.85%	17.91%	16.42%	23.88%	7.46%	8.96%

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	AM	Grand-mères	Grand-pères	Autres
36	4	1	11	1	8
59.02%	6.56%	1.64%	18.03%	1.64%	13.11%

- La fréquentation, les temps forts.

La fréquentation de la ludothèque a considérablement augmenté durant l'année 2024 : + 44% en moyenne sur l'ensemble des publics accueillis (enfants ou adultes) et ce malgré une légère diminution du nombre d'heures d'ouverture annuelle (- 6h soit 2 mercredis en moins).
Le changement de type d'accueil (1 animation thématique mensuelle) a redynamisé le fonctionnement de la structure et fidélisé le public, qui revient chaque semaine.
Cela crée des moments d'échanges et de convivialité entre les participants.
Deux animations extraordinaires avec des intervenants extérieurs ont eu lieu :

- 29 mai : bus sensoriel avec Leïla Meschi sur l'exploration sensorielle
- 6 novembre : animation autour de la nature avec Maï Boulom

Ces temps forts ont rencontré un vif succès auprès du public qui découvrait une approche différente du jeu, par la sollicitation des sens.
En parallèle et tout au long de l'année, le partenariat avec la ludothèque de Tourrette-Levens et le réseau des ludothèques du SIVOM s'est poursuivi.

Présentation :

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastien – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h30 à 17h30

Périodes de fermeture : 2 jours fériés en mai, 1 semaine en juillet, 4 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Activités de la structure :

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2024 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	18	6
Février	12	27	18
Mars	12	26	20
Avril	12	28	21
Mai	9	27	20
Juin	12	18	14
Juillet	12	38	13
Août	0	0	0
Septembre	12	13	14
Octobre	15	50	30
Novembre	12	29	39
Décembre	9	15	22
TOTAL	129 heures (138 en 2023)	298 enfants (311 en 2023)	217 accompagnants (259 en 2023)

→ **Cela représente :**

61 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2024 (57 enfants en 2023).

50 familles et **65** adultes différents.

13 frateries.

Répartition des familles par commune :

Communes	Nombre
Levens	3
St André de la Roche	2
Aspremont	7
Tourrette-Levens	31
Colomars	1
Castagniers	1
Châteauneuf Villevieille	1
Nice	3
La Trinité	1

Répartition des enfants par âge :

0 – 1 an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 à 5 ans	5 – 6 ans
8	11	13	9	6	14
13.11%	18.03%	21.31%	14.75%	9.84%	22.95%

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mère	Père	Assistante maternelle	Grand-mère	Grand-père	Autre
38	14	0	5	3	5
47.50%	17.50%	/	6.25%	3.75%	6.25%

- La fréquentation, les temps forts

Malgré une augmentation du nombre d'enfants (+7%), d'adultes (+5%) et de familles (+ 25%) différents, la fréquentation est en diminution (- 11% en moyenne).
La ludothèque demeure une structure bien identifiée par les familles, qui font part d'une satisfaction importante quant au service proposé.

Le partenariat avec le centre de loisirs de la commune est toujours actif et 8 séances ont eu lieu en 2024, permettant à 102 enfants, accompagnés des animateurs de l'ALSH (2), de bénéficier de cet espace adapté.

Le 29 mai 2024, l'intervenante Leïla Meschi a réalisé une prestation avec son bus sensoriel, ce qui a permis de diversifier l'offre de service.

1. Introduction

Le poste de psychologue a été créé en septembre 2005. Cette création est issue de la volonté constante du SIVOM Val de Banquière de soutenir et d'améliorer la qualité d'accueil proposée au public au sein de ses établissements.

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

2. Temps d'observation sur le lieu d'accueil

➤ Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

➤ Activités :

- Journées ou demi-journées de présences mensuelles en structure collective
- Participation trimestrielle aux animations du Relais Assistants Maternels dans chaque commune.

3. Lien avec les partenaires extérieurs

➤ Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public accueilli.

Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.

Coordonner des actions de formation avec nos partenaires.

➤ Activités :

Echanges présents et distants, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

Accueils de stagiaire psychologue en 3, 4 ou 5ème année et présence au jury de validation du titre.

4. Entretiens familiaux

➤ Objectifs :

Soutenir la fonction parentale : informer, accueillir les doutes et inquiétudes, orienter si nécessaire.

➤ Activités :

Entretiens à la demande pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la jumeauté, la relation aux autres, par exemple.

Orientations vers les institutions et les professions libérales.

5. Réflexion sur les pratiques professionnelles

➤ Objectifs :

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.
Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.
Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.
Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.
Proposer des séances d'analyse de la pratique professionnelle pour tous les agents accompagnant les enfants, les éducatrices de terrain, les adjointes de direction et les directrices de structure.

➤ Activités :

Temps d'échange en structure collective lors des présences en structure.
Réunions en soirée pour réunir une équipe en totalité pour un projet spécifique.
Réunions avec l'équipe du RAM
Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Tourrette-Levens
Réunions d'échanges avec les directrices et le responsable du pôle
Séminaire du pôle petite enfance
Réunions d'analyse de la pratique professionnelle pour chaque équipe de professionnels auprès des enfants, pour les directrices, pour les adjointes et éducatrices de terrain.

6. Accompagnement dans le cadre de l'accueil d'enfants nécessitant un accueil spécifique ou porteurs de handicap ou de maladie chronique.

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques, d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, nous engageons un accompagnement spécifique.
Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

➤ Objectifs :

Evaluer les besoins de l'enfant au fil de son évolution dans la structure.
Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.
Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.
Pérenniser le partenariat avec les directeurs de Masters en psychologie pour accueillir des stagiaires « compagnon individuel ».

➤ Activités :

Observations spécifiques.

Temps d'information et de régulation avec les professionnels pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille.
Orientations vers une prise en charge extérieure.
Accompagnement spécifique vers l'institution scolaire.
Supervision des compagnons individuels : annotations de compte rendu journalier et entretien mensuel.
Participation active aux actions du service et de la collectivité pour l'accueil spécifique, en lien étroit avec la cellule de coordination des accueils spécifiques.

ANIMATION DU TERITOIRE



ANIMATION DU TERRITOIRE

1

Bilan Synthétique

Acteur et /ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes, le Pôle Animation s'efforce d'améliorer chaque année :

- Le service aux usagers
- Les conditions de travail des agents tout en prenant en compte un contexte budgétaire limité et un cadre réglementaire contraignant.

Sur tous les secteurs, Enfance, Jeunesse, Séjours et Animation Sociale, de nombreux projets ont été mis en œuvre en 2024 au bénéfice de nos différents publics.

À retenir pour 2024 :

Au niveau des services à la population

- Prise de la compétence Enfance, Jeunesse et Animation Sociale sur Drap à compter du 1^{er} mars 2024
- Travail préparatoire et dépôt de l'agrément de l'EVS de Drap la Condamine auprès des services de la CAF
- Signature d'un nouveau PEDT sur Saint Blaise
- Renouvellement de PEDT sur les communes de Châteauneuf-Villevieille, La Roquette sur Var et Saint André de la Roche
- Travail préparatoire sur le PEDT de Drap
- Sortie de la compétence Sport du Pôle Animation du Territoire au 1^{er} septembre 2024

Au niveau des Ressources Humaines

- Augmentation progressive du régime indemnitaire des agents permanents.
- Titularisation de 2 directeurs ACM et recrutement d'un directeur sur l'Enfance de Falicon et la Jeunesse d'Aspremont et d'une directrice sur l'enfance de Saint André de la Roche
- Recrutement d'une coordinatrice de l'Animation Sociale.
- Recrutement d'un directeur périscolaire sur La Roquette sur Var pour remplacer le départ d'une directrice.
- 2 nouveaux contrats d'animateurs non titulaires.

Au niveau administratif et budgétaire

- Modification des tarifications de l'Animation Sociale du Manoir pour septembre 2024 répondant ainsi aux attentes de la CAF
- Modification des Règlements Intérieurs de l'Enfance et de la Jeunesse pour septembre 2024
- Recherche et obtention de subventions conséquentes sur les secteurs concernés : Politique de la Ville, investissement
- Obtention d'une subvention d'investissement de la CAF de 28 000 € pour l'achat d'un minibus pour les actions d'Animation Sociale sur Drap
- Généralisation du « Portail Famille » avec poursuite de la formation et de l'accompagnement des agents concernés sur les communes

→ Ressources Humaines

Départ à la retraite du responsable du Pôle Animation du Territoire à compter du 1^{er} septembre 2024.
Remplacement en interne par le responsable du Service Jeunesse.

Encadrement : Responsable de Pôle 1
Responsables de Services et/ou de secteurs 5
Coordonnateurs 7
Encadrement de proximité 30
[Direction ACM et MDJ]

96 ETP 67 permanents
dont 22 titulaires – 29 non titulaires – 16 CDI (Drap)
29 ETP vacataires

→ Listes des Services par communes

	Enfance			Jeunesse			Séjours		Sport	
	Péri	Mercredi	Extra	MDJ	Accueil jeunes	PS Jeunes	Séjours	Mini camps	Sport	Sport santé
Aspremont		X	X	X		X	X	X		X
Bonson	X	X	X	X		X	X	X		X
Castagniers	X	X	X	X		X	X	X		X
Châteauneuf-Villevieille	X	X	X				X	X		X
Colomars				X	X	X	X	X		X
Drap	X	X	X	X		X		X		X
Duranus										X
Falicon	X	X	X	X		X	X	X		X
La Roquette sur Var	X	X	X				X	X		
Levens				X	X	X	X	X		X
Saint André de la Roche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Blaise	X	X	X	X		X		X		X
Saint Martin du Var				X		X	X	X		X
Tourrette-Levens										X

→ **Nombres de bénéficiaires**

	Inscrits	Actes
Enfance	1 702	379 600
Jeunesse	611	14 805
Séjours	414	1 810

→ **Nos indicateurs de gestion et tableaux de bord**

- Suivi des inscriptions et du nombre d'actes CAF
- Évolution des recettes familles et du QF médian
- Composition des équipes et taux de qualification
- Suivi du budget vacations
- Suivi des budgets de fonctionnement

Animation du Territoire

2 Formation

Sur plusieurs de nos ACM, la composition de nos équipes d'animation ne répond pas aux exigences réglementaires. Il y a pénurie d'animateurs diplômés et nous n'atteignons pas forcément les taux d'encadrement requis par la SDJES notamment sur les ACM Périscolaires du midi.

La formation est un enjeu pour les prochaines années pour :

- Répondre aux exigences réglementaires (taux d'encadrement).
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation.
- Favoriser la stabilisation des équipes.

➤ Les Formations qualifiantes 2024

INTITULÉ	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf	Colomars	Drap	FALICON	LEVENS	R / V	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFD		1								2				490 à 700 €
BAFA	2	2	2	1		5	5	8		10	2	1		390 à 660 €
SB						1								200 €
Monitorat ski	1						1					1		150 €

➤ Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation.

Ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime.

Elles sont organisées sur les temps de réunions mais aussi lors de journées ou demi-journées spécifiques.

Observations :

- La journée de formation du Pôle Animation du mercredi de septembre a été organisée par secteur et décentralisée sur deux sites : à Saint André de la Roche pour les agents de Drap et Saint André et à Falicon pour les agents des collines

Cette formule, permet de mieux adapter le contenu aux spécificités et contraintes locales.

- La maîtrise du logiciel d'inscription CIVIL Net Enfance nécessite la mise en place d'un plan de formation important impactant les agents du SIVOM et des communes concernées.

- Mise en œuvre d'un projet « Tremplin Jeunes » permettant à des jeunes de 16 à 18 ans, issus de nos MDJ, d'être sensibilisés au métier d'Animateur (14 jeunes concernés pour la 2^{ème} édition), puis de bénéficier de la prise en charge du BAFA
-
-
- Plan de formation spécifique mis en place pour les agents du service Enfance et Jeunesse de Drap
- 34 agents du Pôle Animation du Territoire ont participé à une formation sur les substances psychoactives.
- Incitation pour les animateurs permanents de s'inscrire aux formations CNFPT ciblées

Perspectives 2025 :

- ⇒ Organisation en intra, en partenariat avec l'association « Les Francas », de 2 sessions de formation BAFA 1 et BAFA 3, en immersion sur l'ACM de Castagniers, aux vacances de printemps 2025
- ⇒ Formation de 3 à 4 agents au BAFD
- ⇒ Mise en place de 3 VAE BPJEPS en collaboration avec Inter'val Formation afin de permettre aux agents titulaires d'un BAFD de pouvoir continuer à diriger un ACM Périscolaire (2 sur Saint André de la Roche et 1 sur Saint Blaise). Aide à la finalisation de la VAE BPJEPS pour 2 agents (1 sur La Roquette sur Var et 1 sur Châteauneuf-Villevieille)

Animation du Territoire

3 Enfance Saint-André de la Roche

Responsable
secteur :

DI BENEDETTO Virginie- 06 88 88 46 17 vdibenedetto@svdb.fr

Coordinateur: CASSINI Vincent 06 23 09 06 40

Nb d'ACM déclarés : périscolaire : 4 – mercredi : 1 – extra-scolaire : 1 ou 2 selon la période.

Nb de directeurs diplômés : 5

Nb d'adjoints diplômés ou en cours: 4

Nb d'animateurs diplômés : 9 + 6 ATSEM

Nb d'animateurs stagiaires: 2

Nb d'animateurs non diplômés : 9

► ETAT DES LIEUX 2024/2025 :

- Reconduction du « Plan SKI » qui a pour but de faire découvrir cette activité aux enfants sur la saison d'hiver.
- Développement des projets communs avec les écoles et les associations de parents d'élèves dans le cadre du PEDT et du Plan mercredi.
- Renouvellement du PEDT.
- Amener une stabilité de l'équipe pédagogique de l'ACM du quartier du Manoir.
- Gestion du Carnaval et de la patinoire sur la commune.
- Sensibilisation aux agents sur l'équilibre alimentaire notamment dans le cadre des goûters offerts aux enfants (Intervention de deux diététiciennes).

EFFECTIFS 2024/2025

ACM PERISCOLAIRES				
	PLAN	MUSSO	COLOMAS	GERMAINE CHEMIN
MOYENNE FREQUENTATION MATIN	28	26	20	24
MOYENNE FREQUENTATION MIDI	145	112	105	87
MOYENNE FREQUENTATION SOIR	50	30	36	36

ACM PERISCOLAIRE MERCREDIS	
ST ANDRE	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	35
MOYENNE FREQUENTATION MATERNELLES	36
MOYENNE FREQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	30
TOTAL	65

ACM EXTRA-SCOLAIRES 2024		
SITES	BABI MATERNELLES	COLOMAS ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres d'actes	430	380
Moyenne fréquentation par jour	43	38
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	9	9
Nombres d'actes	306	297
Moyenne fréquentation par jour	34	33
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture	33	
Nombres d'actes	1386	1386
Moyenne fréquentation par jour	42	42
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	9	9
Nombres d'actes	333	387
Moyenne fréquentation par jour	37	43
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	4	4
Nombres d'actes	124	128
Moyenne fréquentation par jour	31	30

VACANCES D'HIVER
À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

LE BABI
EN SCÈNE
DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS 2024

AU PROGRAMME

THÉÂTRE,
COMÉDIE MUSICALE, CIRQUE,
MAGIE, STAND-UP,
SPECTACLE DES ANIMATEURS,
« INCROYABLE TALENT »,
GRANDS JEUX ET SORTIES ...

Lieu d'Accueil Maternelles : École du Plan
Lieu d'Accueil Élémentaires : École Félix COLOMAS
Horaires d'accueil : 7h30-9h15 / 16h30-18h30

Inscriptions
sur le portail famille du SIVoM :
www.portailenfance-svdb.ciril.net
+ D'INFOS : 04 93 27 72 80

Logo de la Communauté de Communes de Saint-André de la Roche

VACANCES D'AOÛT 2024
à l'ACM de Saint-André de la Roche

Les apprentis champions
LA CARTE AUX TRÉSORS
Du 29 Juillet au 23 Août 2024

Que tu sois un petit apprenti champion ou un grand chasseur de trésors, **rejoins-nous !**

Au programme :
Initiations à des sports à gogo,
Nuitée au centre,
Visite du stade Allianz Riviera, ...
pour les plus petits
Jeu de piste, Nuitée au centre,
acrobranche, ...
pour les plus grands

Lieu d'Accueil Maternelles et Élémentaires :
École du Plan / Babi Club
Horaires d'accueil : 7h30-9h15 / 16h30-18h30

INSCRIPTIONS
Sur le portail famille
www.portailenfance-svdb.ciril.net
+ D'INFOS : 04 93 27 72 80

Logo de la Communauté de Communes de Saint-André de la Roche

VACANCES D'AUTOMNE 2024
à l'ACM de Saint-André de la Roche

TRICK or Treat
Des bonbons ou un sort
Halloween aux USA

Du 21 au 31 Octobre 2024

Au programme :
Fabrication de citrouilles pour faire fuir les mauvais esprits, rencontre avec des poupées vaudou et des sorcières.
Fabulations avec le monde de Tim BURTON, bal des monstres et chasse aux bonbons !
Activités culinaires à base de courges et marrons et des activités sportives pour se dépenser.

Sorties :
Musée du Sport / Micro-Folies (Département 06)
Village des Fous
(en partenariat avec le service des Sports)

Lieu d'Accueil Maternelles 3/5 ans :
École du Plan / Babi Club
Lieu d'Accueil Élémentaire 9/11 ans :
École Félix Colomas

Horaires d'accueil : 7h30-9h15 / 16h30-18h30

Pour les 3-11 ans

INSCRIPTIONS
Sur le portail famille
www.portailenfance-svdb.ciril.net
+ D'INFOS : 04 93 27 72 80

Logo de la Communauté de Communes de Saint-André de la Roche

VACANCES DE NOËL
ACM SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Accueil
7h30 à 9h15
16h30 à 18h30

Noël en Laponte 2025
Les 23 & 24 Décembre et les 2 et 3 Janvier

Lieux
Maternelles : L'école du Plan
Élémentaires : Le Babi club

Activités
Journée cocooning, ciné party, patinoire, Spectacle de Noël- La Foire Vaudouille de Noël, Activités Féériques, concours de pain d'épice...

Renseignements
au Bureau du Service Enfance Jeunesse du SIVoM Val de Banquière

INSCRIPTIONS
Sur le portail famille
www.portailenfance-svdb.ciril.net
+ D'INFOS : 04 93 27 72 80

Logo de la Communauté de Communes de Saint-André de la Roche

Animation Sociale du Manoir

Réunion d'information le 16 Sept à 17h

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
De 16h30 à 18h30
À partir du 17 Septembre

Espace Roger BREYTON
Quartier du Manoir

À PARTIR DE 6 ANS
TOUS LES SOIRS
UN GOÛTER OFFERT

Aide aux devoirs & Animations

Permanence pour retrait des dossiers d'inscription sur place du 9 au 13/09/24 et par téléphone auprès de la directrice Marion BLAIN au 06 21 78 55 31

Commune de Saint-André de la Roche

SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

L'ÉQUIPE D'ANIMATION VOUS INVITE AU

CARNAVAL

DIMANCHE 17 MARS 2024
À PARTIR DE 14H

GRATUIT

LES MONDES DE MARIO

CORSO PLACE JULES MUSSO ET ALLÉE DES COMMERÇANTS
STAND MAQUILLAGE
BATAILLE DE CONFETTIS - JEUX - DANSES
ANIMATIONS CARNAVALESQUES ...

BOMBES INTERDITES !

RENDEZ-VOUS
PLACE JULES MUSSO
(EN CAS DE PLUIE REPLI
SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE)

RENSEIGNEMENTS : 04 93 27 72 80

Commune de Saint-André de la Roche

MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-ANDRÉ, L'ACTION CULTURELLE MUNICIPALE, L'ASSOCIATION LOU PITCHOUN BABI, LE COMITÉ D'ACTION POUR LA SAUVÉGARDIE DE SAINT-ANDRÉ, ET CLASSI-JAZZ DE LA TRINITÉ

La Patinoire de Noël

DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

DU 21 AU 24 DÉCEMBRE 2024

TARIF 2€ / 30 PAIN DE GLISSE
PATINS ET CASQUES FOURNIS / GANTS OBLIGATOIRES (NON FOURNIS)

Horaires

STAND DE GOURMANDES
LES APRÈS-MIDIS & FOODTRUCK LE SAMEDI SOIR

SAMEDI 21 :
10H-12H et 14H-21H30

DIMANCHE 22 :
10H-12H et 13H-18H30

LUNDI 23 :
13H-18H30

MARDI 24 :
13H-17H30

PLACE JULES MUSSO

À PARTIR DE 3 ANS
(DE 3 À 6 ANS LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS SUR LA GLACE)
LES MINEURS SONT PLACÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS

Commune de Saint-André de la Roche

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

Sur l'ensemble des ACM de Saint André de la Roche, nous rencontrons de plus en plus de situations difficiles à gérer avec des enfants ayant des comportements difficiles et/ou avec une reconnaissance MDA (handicap). Malgré le travail en partenariat avec la responsable du projet handicap, les équipes se retrouvent très souvent à devoir faire face à des problématiques déstabilisantes.

Afin d'aider les équipes d'animation et les équipes du projet handicap, un travail en transversalité, avec la mise en place de réunions et des bilans réguliers, est nécessaire afin d'accueillir les enfants en sécurité et de préserver les équipes de direction et d'animation.

Un travail avec une psychologue institutionnelle sera mis en place en 2025 afin d'aider les équipes d'animation, leur permettant de libérer la parole face à ces situations anxiogènes pour les agents.

LES PROJETS MARQUANTS :

✓ **Projet : Manger/bouger :**

Comme chaque année, nous avons organisé une journée de formation pour les animateurs le 1^{er} mercredi de septembre, DRAP nous a rejoint cette année. Des ateliers ont été menés tout au long de la journée afin de sensibiliser les équipes sur l'équilibre alimentaire.

Le thème donné pour l'année sur tous les sites était donc : « Manger/bouger »

Manger : les périscolaires ont créé des activités en lien avec le thème : grands jeux, fresque, chants, décoration et les animateurs ont dû rééquilibrer les menus des goûters, une attention particulière a été donnée aux menus du déjeuner également. Des plannings de goûters en fonction des menus du midi ont été travaillés.

Bilan : L'équipe et les enfants ont bien été sensibilisés à cette thématique, les supports créés et utilisés ont permis de sensibiliser les enfants. L'équilibre alimentaire a été respecté mais il faut encore changer les mauvaises habitudes en termes de sucre, en faisant avec les enfants de la cuisine (recettes salées et sucrées...).

Bouger : Le but était de proposer aux enfants des activités sportives afin de s'assurer d'une pratique physique régulière. Nous cherchons également à inciter les enfants à pratiquer différents sports pour développer chez eux des compétences ou des passions dans le domaine sportif. Le but est de rendre la pratique physique ludique.

Lors de la première période, le service des sports a mis à disposition un kit de gym cirque.

Le but était de travailler avec les enfants sur l'équilibre, le lancer et la motricité globale et la créativité. Les enfants ont adhéré à l'initiation.

Pour la seconde période, nous avons proposé une initiation sportive aux jeux de balles afin d'apprendre les règles de bases de certains sports : foot, basket, rugby.



✓ Potager :

Nous disposons d'espaces extérieurs au sein des écoles avec des jardinières et des carrés de terre. Nous avons pour habitude de les investir en effectuant des plantations de saison, en les décorant et en les aménageant avec des espaces de détente et de loisirs.

Nous avons effectué l'entretien des terres et des sols avec un ramassage régulier des feuilles et des mauvaises herbes. Nous avons, aussi, planté différentes fleurs.

Une rencontre avec le responsable des espaces vert de Saint-André de la Roche a été faite pour établir un plan de rénovation de l'espace de la terrasse du Plan. Quelques propositions d'aménagements possibles ont été faites :

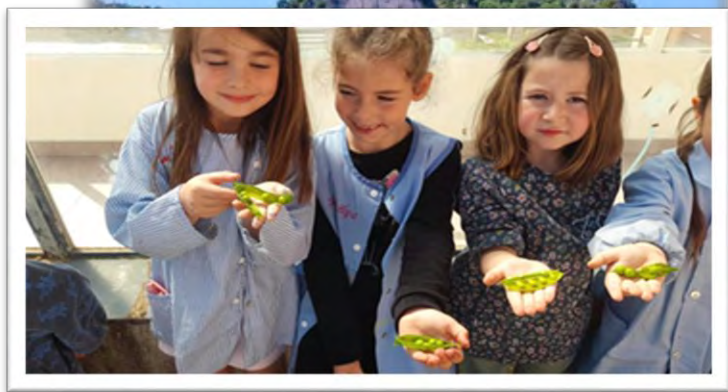
- Achat, installation et remplissage de nouveaux carrés de terre
- Rénovation des sols : gazon synthétique, sol souple ou ragréage en béton (à définir avec le service technique selon le budget alloué).
- Peinture des murs avec de la peinture « gribouille » pour pouvoir dessiner à la craie dessus.

De nouvelles **décorations** ont été effectuées avec du matériel de récupération résistant à l'eau pour qu'elles puissent être exposées en extérieur. Nous avons fait :

- Des abeilles (créés à partir de boîtes de conserves) à suspendre aux poutres qui dépassent du toit dans la partie jardin.
- Des chenilles (créés à partir de pot de desserts récupérés à la cantine)
- Une jardinière « souris » créée à partir d'une bouteille d'eau).

Bilan : Même si l'activité peut être difficile à mettre en place, en lien avec les conditions météo et l'aménagement des espaces extérieurs, les enfants aiment aller au potager. C'est une activité innovante

qui les rapproche de l'essentiel et qui leur permet de comprendre comment poussent des plantes. Lors de chaque séance, entre 15 et 20 enfants volontaires, par site, participent à cette activité.



- **Projet « la flamme olympique » :**

Objectif : Pratiquer une activité sportive en plein air, fédérer un groupe sur un même but commun, favoriser la coopération et le partage.

Déroulement : Ce projet a été mis en place par l'Education Nationale, le service des sports et le service enfance.

Il a été demandé à chaque école de Saint André de la Roche, de confectionner avec les enfants sa flamme olympique afin de choisir celle qui défilerait avec les enfants le jour de la cérémonie d'ouverture des JO.

Une classe par école y a participé.

Au programme : une chorégraphie « la danse des JO », défilé guidé sur le stade, cérémonie officielle avec les flammes olympiques suivi de la rencontre d'un athlète de haut niveau participant aux JO de Paris 2024 (Marc Raquil) avec une interview préparée par les enfants et pour finir avec des ateliers sur le thème du sport.

- **Bilan :** Les actions communes de ce type sont une vraie plus-value pour la commune, le partenariat reste essentiel.

-



-

- **Projet « MERCREDIS SKIS » (7/11ans).**

Le conseil départemental des Alpes Maritimes, à travers le plan ski, souhaite favoriser l'accessibilité à la pratique des sports d'hiver des jeunes en contribuant financièrement à l'organisation de sorties ski dans les stations du Mercantour. Nous avons donc reconduit cette action pour la saison d'hiver 2024.

Rappel des objectifs

- La découverte du milieu montagnard
- L'apprentissage d'une activité sportive : le ski
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Permettre aux enfants de développer des valeurs liées à l'autonomie, la socialisation et la citoyenneté.

Le public & Effectifs

Les enfants de Saint André de La Roche et de Bonson ont participé à 8 mercredis Ski (9 sorties prévues initialement, la 1^{ère} a été annulée en raison du mauvais temps).

Bilan : Le retour des enfants, mais aussi celui des parents, sur place et tout au long des semaines, est très positif.

Tous les moments de la vie quotidienne ont été réfléchis pour que les enfants soient dans les meilleures conditions pour apprendre à skier.

- **Projet Carnaval.**



Rappel des objectifs

- Permettre aux enfants et à leurs parents de participer à une manifestation ensemble dans leur commune.
- Réunir tous les enfants des différentes écoles de Saint André (Abadie, Plan, Musso et Colomas) autour d'un évènement festif.
- Animer le village de Saint André de la Roche.
- Impliquer les parents dans cette action.
- Mettre en place une manifestation intergénérationnelle.
- Faire aboutir un projet commun avec les associations, les services municipaux et les familles.

- Permettre aux différents accueils de loisirs (maternels, élémentaires), d'être porteur d'un projet commun fédérateur.

La participation :

La journée a été une vraie réussite, parents, enfants et organisateurs ont beaucoup apprécié. L'association des parents d'élèves, le comité des fêtes, le comité de sauvegarde et le service culture ont proposé le goûter aux enfants.

Les familles étaient plus nombreuses cette année.

La présence des élus et leur aide au niveau sécurité a été d'une grande aide pour pouvoir assurer la continuité de la manifestation.

Les services techniques sont toujours très à l'écoute et disponibles en fonction des besoins et des changements de dernière minute.

Le service de police a été encore une fois présent pour nous accompagner et assurer la sécurité tout au long de la manifestation.

Les boissons, gâteaux, bonbons, barba à papa et popcorns ont été mis à disposition des familles par l'association des parents d'élèves, le service culture, le comité des fêtes et l'association du Comité de Sauvegarde de St André de la Roche. Un grand merci à eux

Bilan : Nous constatons une nouvelle fois un engouement certain pour cette manifestation qui propose un moment festif et de légèreté.

Ce projet nous permet également de mettre en valeur le travail des équipes d'animation, de consolider les liens de confiance avec les familles et la dynamique positive instaurée au sein de nos ACM.

Nous reconduirons l'action l'an prochain. Le thème du Carnaval de Nice sera : « L'OCEAN » .



• **Projet « ACM SOLIDAIRES » (3/11ans).**

C'est la grande récolte alimentaire des Accueils Collectifs de Mineurs des Alpes-Maritimes!

Chaque année depuis 5 ans, les enfants de tout le département se mobilisent pour récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en faveur des plus démunis. Ces denrées sont reversées aux deux associations partenaires qui se chargent de les redistribuer.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants aux difficultés rencontrées par certaines personnes en France
- Eduquer les enfants à la citoyenneté par la mise en place d'une action solidaire

Déroulement : Dans le cadre du projet ACM solidaire, nous avons créé une montgolfière, permettant aux enfants de participer activement à un projet collectif et créatif.

À la fin de cette création, les denrées alimentaires apportées par les parents ont été placées dans la montgolfière.

Pour chaque denrée donnée, les parents ont reçu un ticket de tombola, ce qui a motivé les enfants à s'impliquer davantage. Cette initiative a renforcé les liens entre les familles et a sensibilisé tous les participants à l'importance de la solidarité et du partage.

Pour ce projet d'ACM Solidaire, nous avons sensibilisé les enfants, tout au long du périscolaire et lors des vacances scolaires, sur la faim dans le monde et sur la nécessité d'aider son prochain.

Etant sur le thème de « Ratatouille » durant les vacances, nous avons fabriqué avec les enfants une affiche grandeur nature avec au menu la recette magique, ainsi qu'un sac récolte de denrées.

A l'aide d'un affichage, nous avons sensibilisé les parents à ce projet afin qu'ils jouent le jeu avec leurs enfants et qu'ils ramènent des denrées alimentaires non périssables pour les personnes démunies.

Bilan : C'est un projet qui marche bien où les parents et enfants s'investissent. Ainsi, une très belle récolte a été faite grâce aux enfants et aux parents.



- **Projet Icaps**

Dans le cadre du projet ICAPS porté par le service des sports, l'équipe d'animation a l'opportunité de mettre en place des séances d'activités physiques hebdomadaires avec les enfants.

Chaque semaine, pendant 30 minutes, nous nous sommes engagés dans des activités variées visant à promouvoir la santé et le bien-être des enfants tout en stimulant leur esprit d'équipe et leur dynamisme.

Ces séances ont inclus des jeux collectifs, des exercices de coordination et des activités de plein air, permettant aux enfants de développer leurs compétences motrices tout en s'amusant.

Ce projet est synonyme de moments joyeux et de progrès réalisés par les enfants durant ces activités.

L'initiative a non seulement favorisé un mode de vie actif, mais a également renforcé les liens entre les enfants, leur permettant de collaborer et de partager des expériences positives. Ce projet ICAPS est une belle réussite.



Perspectives 2025 :

► SERVICE ENFANCE :

- Former deux animatrices expérimentées sur des postes de direction.
- Limiter la formation du projet Tremplin Jeunes afin que nous puissions mieux accompagner et répondre aux besoins des agents déjà formés.
- Développer le lien avec les associations de parents d'élèves afin de partager des moments conviviaux avec les familles et l'équipe enseignante.
- Renouvellement du PEDT.

Animation du Territoire

ENFANCE

Les Collines

- Travailler sur des passerelles avec les autres responsables de service pour une plus grande mutualisation et plus d'efficacité dans la réflexion collective. (Sport, handicap, parentalité, petite enfance)
- Développer le plan de formation en intra et au CNFPT.
- Réflexion sur les temps de terrain et de préparation des directeurs en essayant d'équilibrer les deux afin d'avoir un rendu de qualité et un bien-être au travail

Responsable du Secteur

Michaël GUIEU – 06 29 36 39 24 – mguieu@svdb.fr

Coordinatrices :

- **Coralie BEACCI – cbeacci@svdb.fr**
- **Lucie CARPENTIER – lcarpentier@svdb.fr**

Nb d'ACM déclarés : périscolaires 8 Mercredis 6 Extra-scolaires 6

Nb de directeurs diplômés BPJEPS 5

Nb de directeurs qualifiés BAFD 4

Nb d'Animateurs périscolaires 18 diplômés – 3 stagiaires – 13 Non diplômés

Nb d'Animateurs mercredis 10 diplômés – 3 stagiaires – 4 Non diplômés

Nb moyen enfants accueillis par jour Péri 121 – Mercredis 187 – Extra 177

Le secteur Enfance des Collines est composé de 7 communes du SIVOM Val de Banquière : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, La Roquette-sur-Var et Saint-Blaise.

ACM EXTRA SCOLAIRE HIVER (5)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	10	10	10	10	10	10
Nb actes	383	344	328	316	183	109
Moyenne/jour	38.3	34.4	32.8	31.6	18.3	10.9

ACM EXTRA SCOLAIRE PRINTEMPS (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	9	9	9	9	9	9
Nb actes	365	324	348	256	216	78
Moyenne/jour	36.5	36	38	28	24	8

ACM EXTRA SCOLAIRE ÉTÉ (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	19	25	25	20	20	25
Nb actes	1093	1 385	1262	1077	632	385
Moyenne/jour	57,5	55.4	50.4	53.8	31	15.4

ACM EXTRA SCOLAIRE AUTOMNE (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	9	9	9	9	9	9
Nb actes	431	418	347	364	261	91
Moyenne/jour	47	46	38	40.4	29	10

ACM EXTRA SCOLAIRE NOËL (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	4	4	4			
Nb actes	83	79	82			
Moyenne/jour	20	19	20			

ACM PÉRISCOLAIRE MERCREDI (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	35	35	35	35	35	35
Nb actes	902	1 174	1 014	1245	361	312
Moyenne/jour	25.7	35	28.9	35.6	10.1	8,9

ACM PÉRISCOLAIRE (8)								
	Roquette/Var (Baux roux)	Roquette/Var (village)	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Castagniers (village)	Castagniers (Moulin)	Bonson
Nb inscrits école	90		165	156	91	166		58
Effectifs maternelles	32		54	64	41	64		20
Effectifs élémentaires	58		111	92	50	102		38
Moyenne fréquentation matin	18		32	15	17	63		13
Moyenne fréquentation midi	83		153	150	85	153		48
Moyenne fréquentation soir	53		73	47	24	120		20

↳ Retour sur l'année 2024 :

Les vacances scolaires :

HIVER

Aspremont : Circus Show

Castagniers : L'âge de glace

Falicon : Les mini-justiciers

Saint Blaise : Les mini-justiciers

Bonson : La quête des étoiles

Châteauneuf Villevieille : Châteauneuf



2000

Projet phares :

- Journée Neige « luge et jeux »
- Thème commun & inter centre entre St Blaise et Falicon

PRINTEMPS



Thème commun : VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Toutes les structures des collines ont travaillé un thème commun sur ces vacances. Le thème du voyage autour du monde permettait aux enfants de découvrir, chaque jour, un pays en participant à des activités, en découvrant quelques mots et en pouvant déguster un goûter ou un repas traditionnel.

Projet phares :

- Inter centres à Aspremont
- Veillée « Parents au resto, enfants aux fourneaux » à Bonson
- Petit déjeuner pour les familles sur le thème de la Grèce à Aspremont

ÉTÉ

Aspremont : Promenons-nous dans les îles
Castagniers : Coachella
Châteauneuf-Villevieille : A la découverte de l'Europe
Falicon : Falipoly
Saint Blaise : Festivals
Bonson : Bonsopoly



Projets phares :

- Nuits au centre sur tous les ACM
- Petit-déjeuners en famille
- Rendez-vous portes ouvertes pour les futurs maternels
- Caravane du sport
- Inter centre
- Thème commun entre Bonson et Falicon qui ont proposé les mêmes activités chacun de son côté, mais tout en créant du lien et en partageant toutes leurs sorties ensemble.



AUTOMNE :

Thématique commune pour l'ensemble des structures :

Pour la période le thème commun travaillé par l'équipe de directeurs extrascolaires était « HOCUS POCUS». Ce thème a permis aux équipes d'animation de mettre en avant certaines thématiques permettant aux enfants de développer des connaissances et de vivre des expériences pour répondre au projet pédagogique. Les enfants ont pu explorer la complexité du monde des sorciers et des sorcières.

Projet phare :

La parade d'Halloween du 31/10/2024

Les enfants du centre de loisirs ont défilé dans les villages, en collaboration avec les différentes associations de parents d'élèves, munis de leurs baguettes magiques.

Stage d'anglais

Un stage d'anglais, d'une durée de deux jours, a été proposé aux enfants, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, sur les structures de Castagniers, Châteauneuf, Saint-Blaise et Bonson. Cette immersion ludique, animée par un prestataire, a transporté les enfants dans l'univers des sorcières tout en leur faisant découvrir la langue anglaise à travers des chants, des jeux et des activités manuelles... *In English, please!*

La participation à ce stage était soumise à une inscription obligatoire couvrant les deux jours.



NOEL : Thème commun : NOEL

Ouverture de trois ACM sur le secteur des collines (Aspremont, Falicon et Castagniers). Un stage d'anglais a été proposé de nouveau sur chacune des structures. Un planning d'activités permettant aux enfants de se détendre et de jouer librement à des jeux sportifs ou calmes comme des jeux de société a été mis en place. Chaque ACM a proposé une sortie à « Circus Party ». Une balade avec des jeux en plein air à proximité a aussi été organisée.



Projet phare :

Stage d'anglais sur deux demi-journées intégrées aux journées « pyjama » et « jeux de sociétés » les enfants ont pu s'initier à la langue de Shakespeare et découvrir le vocabulaire de l'hiver de manière ludique et innovante.



PROJET PETITE ENFANCE

Dans le but de développer les pratiques professionnelles de nos agents et afin de permettre une continuité éducative entre le service petite enfance et l'enfance au sein du SIVOM Val de Banquière, nous avons mis en place un parcours de formation tout au long de l'année autour de l'accompagnement des enfants d'âge maternel, en lien avec la crèche de Castagniers et sa directrice.

Les directeurs périscolaires ainsi qu'un référent, par équipe d'animation, ont pu aller en stage d'immersion en crèche. Les EJE des crèches se sont rendues sur les temps méridiens afin d'accompagner les équipes d'animation.

Les nouvelles familles ont aussi la possibilité de venir visiter nos ACM avec leurs enfants afin d'être rassurées et d'apprendre à se connaître.



Des CAFés parents ont été mis en place sur chaque ACM du secteur des collines pendant les mercredis de septembre.

Un livret d'accueil à destination des familles a été créé. Il contient :

- Une histoire du centre de loisirs
- Une lettre d'accueil pour les parents
- Une lettre d'accueil pour les Petites sections
- Une « to do list » 1^{er} jour au centre de loisirs
- Un questionnaire concernant l'enfant

Au total, 120 futurs enfants de petite section ont reçu leurs livrets.



LES MERCREDIS

Chaque mois, les équipes d'animation élaborent un programme d'activité en lien avec une thématique. Plusieurs fois dans l'année, tous les accueils de loisirs proposent le même thème de manière à faire un lien entre tous les centres et organiser des inter-centres.

Depuis Septembre, dans le cadre du PEDT, les directeurs travaillent en commun les plannings d'activités correspondant aux différents cycles inscrits.

Septembre/Octobre : Cycle sport

Novembre/Décembre : Cycle solidaires

Ce travail en commun a permis, de faire plus de rencontres entre les ACM, d'enrichir chaque équipe d'animation et de proposer d'avantage d'activités de qualité.



LE PERISCOLAIRE

Chaque trimestre, les équipes d'animation mettent en place des projets en supplément de leurs activités habituelles, comme par exemple :

- Journée de la gentillesse
- Journée de la langue espagnole
- Jeux olympiques
- Journée des 1er secours
- Pique-niques au jardin
- Spectacle de fin d'année
- Veillées à thème
- Stage d'anglais en collaboration avec l'association English Spot
- Projet restauration scolaire
- Projet téléthon



ANIMATION DU TERRITOIRE

5 ENFANCE Drap

Responsable secteur :
RABHI Myriam – 06 61 70 30 22 – myriam.rabhi@svdb.fr

Coordonnatrice : DECORDIER Manon – 06 62 68 36 51

Nb d'ACM déclarés : périscolaire : 2 – mercredi : 1 – extra-scolaire : 2

Nb de directeurs diplômés : 2

Nb d'adjoints diplômés ou en cours : 0

Nb d'animateurs diplômés : 12 + 13 ATSEM

Nb d'animateurs stagiaires : 1

Nb d'animateurs non diplômés : 10

► **ETAT DES LIEUX 2024 :**

- Transfert de la compétence au SIVOM Val de Banquière le 1^{er} mars 2024.
- Mise en place de formations continues pour l'équipe d'animation.
- Maintien d'une classe ULIS à l'école Pierre CAUVIN en septembre 2024.
- Maintien d'une classe TPS à l'école Pierre CAUVIN en septembre 2024.
- Mise en place du CLAS sur les écoles de la commune de DRAP.
- Création en cours des projets communs dans le cadre du PEDT et du Plan mercredi.
- Participation à diverses actions en partenariat avec la commune de Drap.
- Participation à la journée de formation des agents du Pôle Animation du Territoire à Saint André de la Roche.

EFFECTIFS 2024

ACM PÉRISCOLAIRES

	ECOLE PIERRE CAUVIN	ECOLE ROMAIN KNECHT
MOYENNE FREQUENTATION MATIN	10	65
MOYENNE FREQUENTATION MIDI	175	352
MOYENNE FREQUENTATION SOIR	19	75

ACM PÉRISCOLAIRE MERCREDIS

DRAP	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	34
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	35
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	18
TOTAL	53

ACM EXTRA-SCOLAIRES 2024		
SITES	École Pierre CAUVIN MATERNELLES	École Romain KNECHT ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres d'actes	484	384
Moyenne fréquentation par jour	47	36
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres d'actes	345	325
Moyenne fréquentation par jour	34	32
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture	20	
Nombres d'actes	1120	1040
Moyenne fréquentation par jour	56	52
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	9	9
Nombres d'actes	313	376
Moyenne fréquentation par jour	34	41
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	4	4
Nombres d'actes	125	89
Moyenne fréquentation par jour	31	22

Thématiques des vacances ACM



Rétrospective de l'année 2024

- **Transfert de compétence**

En raison de la fermeture de l'association OMJCL, la municipalité de Drap a eu le souhait de transférer les compétences de l'enfance et de la jeunesse au SIVOM Val de Banquière à compter du 1^{er} mars 2024.

Cette décision avait pour objectif de maintenir les services offerts aux habitants, en particulier aux enfants et aux adolescents, et ainsi d'augmenter le taux de fréquentation. L'ensemble des agents ont eu l'opportunité d'être repris par le syndicat intercommunal, ce qui a permis de maintenir le lien avec les familles et les partenaires. Ce transfert de compétences a permis de redéfinir les postes, mais aussi de créer un poste de coordonnateur qui vise à maintenir le lien avec les agents sur le terrain.

La disponibilité et la réactivité des différents acteurs du SIVOM Val de Banquière ont permis de répondre aux différents besoins que nous avons pu rencontrer.

Objectifs du transfert de compétences :

Renforcement les compétences des animateurs : Assurer que le personnel d'animation dispose des compétences nécessaires pour offrir des activités de qualité, en organisant des formations continues sur des thèmes variés (pédagogie, gestion de groupe, sécurité, etc.).

Adaptation aux besoins locaux : Permettre aux animateurs de mieux comprendre les besoins et les attentes des enfants et des familles de la commune, afin d'adapter les programmes d'animation en conséquence.

Promotion de l'inclusion : Assurer que les activités proposées soient accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou issus de milieux défavorisés.

Développement de Partenariats : Encourager la création de partenariats avec d'autres structures (écoles, associations, Ehpad) pour enrichir l'offre d'activités et favoriser le partage de ressources.

Actions mises en place :

Formations et ateliers : Organiser des sessions de formation pour le personnel sur des thématiques spécifiques, comme la gestion des conflits, l'animation de groupes, ou la sensibilisation à l'environnement.

Échanges de pratiques : Mettre en place des rencontres régulières entre les animateurs du SIVOM pour partager des expériences, des idées et les bonnes pratiques.

Création de ressources : Développer des outils et des ressources pédagogiques (guides, fiches d'activités) qui peuvent être utilisés par les animateurs pour enrichir leurs programmes.

Mise en réseau : Créer un réseau d'animateurs au sein de la commune pour favoriser les échanges et la collaboration entre les différents services d'animation.

Événements communautaires : Organiser des événements (festivals, journées portes ouvertes, fête des enfants) pour présenter les activités du service animation et renforcer le lien avec la communauté.

Conclusion :

Le transfert de compétences au sein du SIVOM Val de Banquière a permis de garantir des activités de qualité et adaptées aux besoins des enfants et des familles. En mettant en place des actions concrètes et en favorisant la collaboration entre les différents acteurs, nous souhaitons améliorer l'offre d'animation et contribuer au bien-être des jeunes de notre commune. Après plus d'un an au sein de SIVOM, nous constatons une amélioration de la posture professionnelle des agents, mais également une augmentation de la fréquentation sur nos différents temps d'accueil.

- **Formation continue**

Comme chaque année, le pôle animation du SIVOM Val de Banquière rassemble ses animateurs pour une journée de formation. Pour la première fois, le service enfance de Drap a pu participer à cette rencontre avec l'équipe de Saint André de la Roche, renforçant ainsi les échanges entre les équipes des deux communes. En tout, une cinquantaine d'animateurs a répondu présent à cette rencontre dédiée à l'amélioration des pratiques professionnelles. Le président du SIVOM, Monsieur Jean-Jacques CARLIN, a salué l'engagement des équipes.

Début septembre 2024, a marqué le lancement d'une formation continue, où les animateurs ont pu bénéficier d'un approfondissement de leur compétence autour de plusieurs thématiques, notamment avec l'intervention de Monsieur Franck LEVIEUX, inspecteur à la SDJES



- **Forum des associations**

Dans le but de promouvoir et valoriser nos actions, les agents du Pôle Animation ont tenu un stand visant à présenter les différents services du SIVOM Val de Banquière sur la commune de Drap, suscitant ainsi la curiosité des visiteurs.



- Projet intergénérationnel

Objectif : Favoriser la relation enfants/adultes au travers d'activités ludiques, innovantes et conviviales. Développer la notion de socialisation chez les enfants

En partenariat avec l'EHPAD Messidor, l'équipe d'animation élémentaire du SIVOM et l'animatrice de l'établissement proposent un mercredi par mois des ateliers ludiques pour les enfants et les résidents. Chaque mercredi a un thème différent en fonction de la période de l'année. Ce projet intergénérationnel a débuté en décembre 2024 et continuera tout au long de l'année 2025. Une convention a été établie entre les deux parties.

Déroulement : Un mercredi par mois, 10 enfants âgés entre 6 et 11 ans participent à des ateliers au sein de l'EHPAD, dans la salle d'activité. Les enfants s'y rendent à pied accompagnés de deux animatrices de 14h à 16h.

Bilan : Après 6 mois de partenariat, nous constatons que les enfants prennent plaisir à participer à ce projet. Ils sollicitent régulièrement les animateurs pour connaître les prochaines dates de rencontres. Pendant les ateliers, les enfants écoutent attentivement les histoires des résidents sur leur enfance. D'après les retours de l'animatrice de l'EHPAD, les résidents semblent également apprécier la présence des enfants.



- Projet ICAPS avec le service des sports du SIVOM Val de Banquière

Le projet ICAPS est à l'origine une étude dont l'objectif était la prévention du surpoids par l'augmentation de la pratique d'activité physique et la limitation de la sédentarité des enfants. L'intervention est fondée sur l'hypothèse que la prise en compte du jeune dans son milieu de vie (modèle socio écologique) permet d'augmenter son niveau de pratique d'activité physique et de limiter sa sédentarité.

Le service des sports du SIVOM Val de Banquière propose aux enfants des ateliers d'activités physiques deux fois par semaine sur le quartier de la Condamine. Petits et grands peuvent ainsi pratiquer des exercices tout en s'amusant.



- **Olympiades à Aspremont**

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, les ACM du territoire en partenariat avec le service des sports du SIVOM Val de Banquière ont organisé des Olympiades sur la commune d'Aspremont. L'ensemble des enfants des différentes communes se sont retrouvés pour passer une journée rythmée autour du sport.



- UTMB trail
-

Le 24 et 25 septembre 2024, la commune de Drap a accueilli un événement sportif mondial, l'ultra trail Nice Côte d'Azur by UTMB. Elle a été traversée par les participants de l'ultra trail de 160 kms organisé dans le cadre du Nice Côte d'Azur by UTMB, le plus grand événement de trail (course à pied en montagne) du Bassin Méditerranéen.

A cette occasion, nos petits Drapois ont eu la chance de pouvoir participer à cet événement accompagné de l'équipe d'animation. Ils ont pu suivre les coureurs aux premières loges.



- Journée de l'environnement en partenariat avec la commune de Drap

A l'occasion de la journée de la nature et de la biodiversité organisée par la mairie de Drap, l'équipe d'animation du SIVOM Val de Banquière a proposé plusieurs activités autour de ce thème. Les animateurs ont proposé aux enfants et aux familles des ateliers à partir d'éléments naturels. Chaque animateur animait un stand en lien avec la thématique.



- **Halloween**

Au cours des vacances d'automne, l'équipe d'animation a organisé une fête d'Halloween. Une journée festive durant laquelle les enfants ont sorti leur plus beau costume. Pour finir, l'ensemble des enfants du secteur enfance ont été invités par Monsieur le Maire Robert NARDELLI et ont reçu des friandises suivi d'un goûter gourmand et festif.



- **Compagnie Antipodes « initiation à la danse contemporaine**

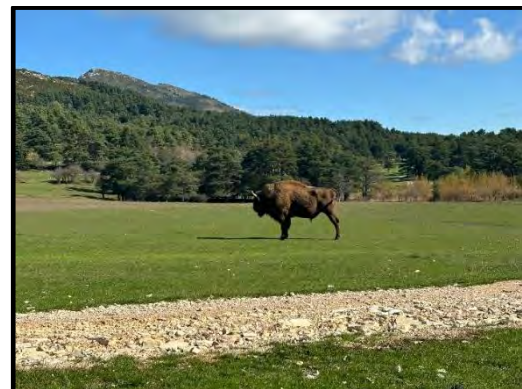
Les enfants des ACM ont pu découvrir la danse contemporaine initiée par deux professionnelles de la compagnie de danse Antipodes.



- **Reserve biologique des Monts d'Azur à Thorenc vacances d'Automne**

En calèche ou à pied, les enfants ont pu découvrir des animaux sauvages tels que ; bison d'Europe, cerf, sanglier, cheval de Przewalski, chevreuil, chamois, aigle royal, vautour fauve, loups ... et bien d'autres encore.. Ce fut un moment magique pour les enfants

Objectif : Sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et des écosystèmes, en leur montrant comment les animaux interagissent avec leur habitat.



- **Fête de Noël 2024**

A l'occasion des fêtes de Noël, les enfants de l'ACM ont eu l'agréable surprise d'accueillir le père Noël avant sa distribution de jouets. Ce fut un moment festif et magique pour les enfants suivi d'un délicieux goûter



- **Méthode Montessori**

L'équipe d'animation a conçu des activités ludiques et éducatives inspirées de la méthode Montessori. Nos tout-petits peuvent ainsi s'initier à la découverte, l'exploration et l'apprentissage autonome.



- Stage de rugby avec Stade Niçois cœur de cité

Le Stade Niçois propose à chaque période de vacances de participer à des séances d'initiation au rugby au sein des quartiers prioritaires. L'action « Rugby Cœur de Cité » permet aux enfants de participer à des ateliers de rugby (jeu au pied, motricité, jeu de vitesse) et des ateliers citoyens.



- ❖ Venue de la petite ferme pédagogique

L'objectif de cette action est d'offrir aux enfants une expérience d'apprentissage enrichissante et mémorable qui les sensibilisera à leur environnement tout en favorisant leur épanouissement personnel.



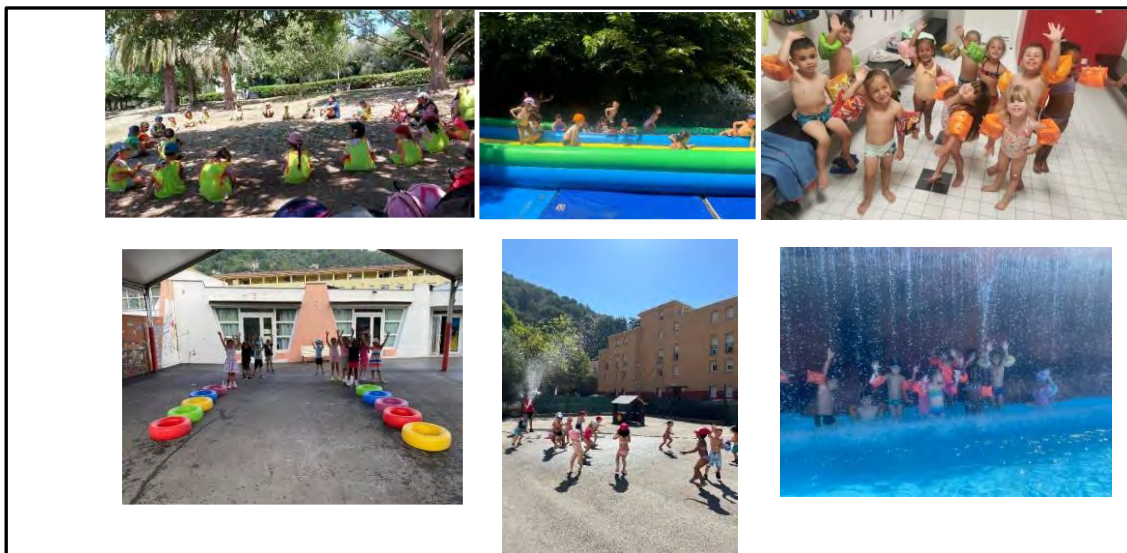
- Médiathèque

Régulièrement, l'équipe d'animation accompagne les enfants à la médiathèque communale. Ces temps permettent aux enfants de développer leur imagination et d'attiser leur curiosité.



❖ Vacances d'été 2024

L'équipe d'animation a proposé une variété d'activités pour les vacances d'été 2024, tout en répondant aux intérêts des enfants et favorisant leur développement personnel et social.



Projet passerelle avec la crèche le Formigua du SIVOM Val de Banquière à Drap

Le projet passerelle réalisé entre les services petite enfance et enfance du SIVOM Val de Banquière est une initiative qui vise à faciliter la transition des enfants d'un environnement à un autre. L'équipe éducative permettra d'assurer ainsi une transition en douceur et également de faire rencontrer aux enfants leurs futurs camarades.

Objectifs :

- **Créer une continuité éducative entre le service petite enfance et le service enfance, assurant ainsi une transition en douceur pour les jeunes enfants évoluant au sein de ces structures.**
- créer un lien fort entre les structures d'accueil petite enfance et de loisirs, pour une transition fluide et sereine pour les enfants.
- **Permettre aux enfants de la crèche de se familiariser au futur environnement** en partageant des animations et des intervenants (gym, danse, ...) en commun.

- Permettre de développer la socialisation, le respect, l'entraide, le langage, la communication et le travail d'équipe pour un objectif commun.

Déroulement :

L'action se déroule à l'école Romain Knecht qui est communicante avec la crèche. Un groupe de 6 enfants de la crèche et 6 enfants du centre de loisirs (groupe de petits) accompagné de l'équipe éducative se rencontrent au sein de l'école pour réaliser des ateliers manuels, des jeux, mais aussi des activités physiques en partenariat avec le service des sports du SIVOM Val de Banquière.

Perspectives pour l'année 2025

❖ SERVICE ENFANCE :

- ❖ Maintien de la formation continue pour l'équipe d'animation.
- ❖ Maintien des échanges de pratiques entre animateurs du SIVOM Val de Banquière.
- ❖ Augmenter le taux de fréquentation sur les ACM.
- ❖ Poursuite des actions avec la municipalité de Drap (carnaval, évènements festifs...).
- ❖ Recrutement d'un directeur pour le secteur élémentaire.
- ❖ Actions pour les enfants et les familles dans le but de valoriser le travail effectué par les agents.
- ❖ Poursuivre la formation des jeunes des MDJ ayant l'envie et le potentiel pour devenir animateur (projet Tremplin Jeunes).
- ❖ Maintien du projet intergénérationnel avec l'EHPAD Messidor.
- ❖ Maintien du projet passerelle avec la crèche la Formigua de Drap.
- ❖ Maintien du projet ICAPS avec le service des sports.
- ❖ Proposition d'un projet d'action solidaire.
- ❖ Renforcer les rencontres inter-centre avec l'ensemble des ACM des différents territoires du SIVOM Val de Banquière.
- ❖ Poursuite des actions avec les services du SIVOM Val de Banquière (jeunesse, EVS, service des sports).

ANIMATION DU TERRITOIRE

5 JEUNESSE

<u>Responsable de Service</u> Roch BARUT - 06 23 09 05 33 <u>Coordinateur de Service</u> Romain FABRE – 06 26 46 37 94
1- Les Maisons des Jeunes • 10 MDJ gérées par le SIVOM Val de Banquière • 7 directeurs titulaires d'un BPJEPS • 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion • 2 directeurs titulaire d'un BAFD • Entre 10 à 12 animateurs diplômés • Entre 16 et 36 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période
<u>L'Accompagnement Social des Jeunes</u> Anne Laure ALLAERT – 06 17 44 99 52
2- L'Animation Sociale • 3 quartiers : ○ Saint André de la Roche : le Manoir et le Château ○ Drap : La Condamine • 6 agents : ○ 1 coordinatrice de l'Animation Sociale titulaire d'un DEJEPS ○ 1 coordinatrice de l'EVS titulaire d'un DEJEPS ○ 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS ○ 3 animateurs et animateurs sociaux diplômés
3- L'Information Jeunesse • 1 agent d'Animation référent Information Jeunesse Valentin COMTE – information.jeunesse@svdb.fr

1) LES MAISONS DES JEUNES

MDJ	FONCTIONNEMENT	NOMBRES D'INSCRITS	NOMBRES D'ACTES
Aspremont	• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois en été • 1 séjour court de 4 jours • 7 soirées dans l'année • 3 samedis ski • 1 weekend dans l'année	45	812
Bonson	• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 7 soirées dans l'année • 3 samedis ski	28	534
Castagniers	• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 7 soirées sur l'année • 3 samedis ski • 1 week-end sur l'année	49	843
Colomars	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours	109	3546

	• Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire • 14 soirées sur l'année • 6 samedis sur l'année • 3 samedis ski • 6 week-ends sur l'année		
Drap	• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois en été • 1 séjour court de 4 jours • Mercredi après-midi • 7 soirées sur l'année	22	652
Falicon	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 2 séjours court de 4 jours • Mercredi après-midi • 3 samedis ski • 7 soirées sur l'année	89	2196
Levens	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • 1 séjour court de 4 jours • Mercredi après-midi • 4 samedis sur l'année • 3 samedis ski • 21 soirées sur l'année • 3 week-ends sur l'année	117	2880
St André		72	1376

de la Roche	• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • 3 soirs par semaine en périscolaire • Les mercredis après-midi • 2 samedis sur l'année • 3 samedis ski • 20 soirées par an • 3 week-ends sur l'année		
St Blaise	• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 3 samedis ski • 7 soirée sur l'année • 1 week-end sur l'année	28	910
St Martin du Var	• 1 semaine par petites vacances scolaires en hiver et au printemps et 2 semaines à partir des vacances d'automne (hors Noël) • 6 semaines en été • 3 samedis ski • 10 soirées dans l'année	52	1056
Tourrette-Levens	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été	Gestion municipale	

- **611** jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVOM Val de Banquière (553 en 2023) et **14805** actes ont été réalisés (11746 en 2023).
 - Une augmentation de **10.49%** d'inscrits sur 2024 par rapport à 2023
 - Une augmentation de **26.04%** d'actes réalisés sur 2024 par rapport à 2023
- Transfert et ouverture de la MDJ de Drap en mars 2024
- Le travail entre les différents directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives. Toutes les équipes travaillent sous forme de blocs d'inscription de 2, 3 ou 5 jours pendant les vacances.
- Implication des jeunes dans la co-construction des plannings, dans l'organisation des week-ends et des séjours courts
- Des rencontres inter centres sont prévues et organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ.
 - 3 samedis ski ont été organisés.
 - 1 journée en début d'été regroupant plus de 170 jeunes issus de toutes les MDJ a été mise en place sur Levens.
 - Plusieurs journées, sur les différents temps de vacances ont été réalisées entre 2 ou 3 structures.
 - 4 Mini Camps organisés par les directeurs du Service Jeunesse sur la période de l'été.
 - 2 journées de prévention sur le harcèlement et réseaux sociaux.
- 7 Maisons des Jeunes ont organisé des séjours courts de 4 ou 5 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances.

COMMUNES	LIEU	DURÉE	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'ACTES
Colomars	St Jean St Nicolas (05)	5 jours	22	110
Falicon	Paris (75)	5 jours	16	80
Castagniers	Castellane (04)	4 jours	13	52
Levens	Hyères (83)	4 jours	16	64
St André de la Roche	Castellane (04)	4 jours	14	56
Aspremont	Gorges du Verdon	4 jours	12	48
Saint Martin du Var	Les Saintes-Maries de la Mer	4 jours	16	64
Falicon	Allemagne	5 jours	11	55

Ces actions ont permis de faire partir en vacances **120** adolescents représentant **529** actes.

- Toutes les MDJ (hormis Bonson, Drap et St Martin) ont organisé entre 1 à 4 week-ends sur l'année permettant d'investir les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps forts. Ces week-ends sont très appréciés et attendus par les adolescents.
- Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes « acteurs » de leurs loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse ont travaillé en 2024.
- De cet axe prioritaire, découle un travail avec la CAF autour de la Prestation de Service Jeunes. Elle a pour finalité d'aborder les problématiques jeunesse sous un nouvel angle d'approche : aller au contact des jeunes (12 – 25 ans), créer du lien, intervenir auprès d'eux dans la résolution des problèmes grâce à un accompagnement individuel ou collectif en partenariat avec les partenaires institutionnels. Le

déploiement de la PS Jeunes sur l'ensemble du territoire du SIVOM est effective depuis le début de l'année 2023.

- Sur l'année 2024, les 3 Accueils de Jeunes ont développé des projets. Les structures ont pour vocation de travailler avec les grands adolescents et jeunes adultes autour de projets de loisirs, projets de vie individuels et/ou collectifs. La participation active des jeunes est recherchée. Des soirées, des weekends et des projets sont mis en place.
 - Colomars : ½ poste
 - St André de la Roche : 1 poste
 - Levens : ½ poste

ACCUEIL DE JEUNES	FONCTIONNEMENT
Colomars	• 5 soirées dans l'année • 3 samedis dans l'année • 2 week-ends dans l'année
Levens	• 15 Mercredis 2h • 15 Vendredis 2h • 4 soirées dans l'année • 1 samedi dans l'année • 1 weekend dans l'année
Saint André De La Roche	• 5 soirées dans l'année • 1 weekend dans l'année

Perspectives :

Les besoins des jeunes et les actions menées auprès d'eux nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social.

La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.

2) L'ANIMATION SOCIALE : « de l'Animation à la Prévention »

L'Animation Sociale est intervenue en 2024 sur 3 QPV, sur les communes de Saint André de la Roche et de Drap :

- Quartier du Manoir à Saint André de la Roche
- Quartier du Château à Saint André de la Roche (rentré en QPV au 1^{er} janvier 2024)
- Quartier de La Condamine à Drap : quartier en QPV et sur lequel le Pôle Animation du Territoire intervient depuis le transfert de compétence (enfance, jeunesse) en date du 1^{er} mars 2024, au SIVOM Val de Banquière.

Mais également sur toutes les communes du SIVOM Val de Banquière dans le cadre de l'accompagnement des jeunes.

De l'animation et l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier (6 – 15 ans) à la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, cette action a pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés. Mise en place d'un dispositif innovant sur Saint André de la Roche autour de la réussite scolaire des adolescents.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'Enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVOM Val de Banquière en impliquant les Maisons des jeunes du territoire. En 2024, deux journées ont, notamment, été mises en place sur le harcèlement et les dangers du numérique avec, entre autres, la présentation de la pièce « Fragile » de la Compagnie Miranda sur les communes de Levens et de Drap.

Le dossier « Prestation Service Jeunes » portée par le Service Jeunesse du SIVOM permet de mener des actions auprès des jeunes 15 – 25 ans « hors mur » dans les domaines du loisir, de la prévention, de la médiation, de l'accompagnement. Cette PS Jeunes a vocation à être étendue à tout le territoire du SIVOM en fonction des spécificités et contraintes des différentes communes en partenariat avec toutes les équipes jeunesse et l'Information Jeunesse.

En 2024, deux projets à destination des 16 – 20 ans ont été mis en place liés à la formation et à l'emploi :

- Tremplin Jeunes : dispositif permettant aux 16 – 20 ans de se former au BAFA et d'effectuer leurs stages pratiques sur le territoire du SIVOM. Ce dispositif a l'avantage, pour les ACM, d'avoir des jeunes des communes, disponibles pour travailler sur les vacances (14 jeunes en 2024).
- Parcours Jeunes : dispositifs permettant aux jeunes de trouver un job d'été et de rencontrer des écoles de formation et des professionnels

Depuis 2024, travail avec le collège de Tourrette - Levens autour des mesures de responsabilité : accompagner les jeunes collégiens exclus temporairement sur un travail de nettoyage, de soins aux animaux au sein du Poumon Vert à Saint André de la Roche.

Un réseau partenarial est tissé avec l'Etat, la Métropole Nice Côte d'Azur, la CAF, la Mission Locale, la MSD, les collèges du territoire, France Travail, ...

Trois projets « VVV » (Ville - Vie – Vacances) ont été menés sur les quartiers du Manoir et du Château (vacances d'été et d'automne) et sur la Condamine (vacances d'été) :

- « Vis tes jeux » (quartiers du Manoir et du Château) : impliquer des jeunes dans la réalisation et le montage d'un film sur la thématique du sport en lien avec les Jeux Olympiques
- « Les jeunes embellissent le quartier » : (quartier du Château) : réalisation d'une fresque à l'entrée du quartier et à l'intérieur d'une salle d'animation
- « La mobilité citoyenne » (quartier de la Condamine) : impliquer des grands ados et des jeunes adultes dans la rénovation de locaux sur le

quartier mis à disposition de France Service et participer au financement de leur permis de conduire

Perspectives:

Le recrutement d'une équipe stable et diplômée doit permettre de structurer et pérenniser l'Animation Sociale sur les différents secteurs notamment sur des postes de « Référent Jeunes » et sur les postes de coordinateur et d'animateurs EVS sur Saint André de la Roche

D'autres initiatives à destination des jeunes seront proposées et mises en place tout au long de l'année :

- Journée de prévention autour du handicap et de la discrimination (printemps et automne).
- Formation aux 1ers secours pour les jeunes et les familles.
- Mettre en place l'accompagnement des jeunes dans le cadre des mesures de responsabilité pour le collège de Saint Martin du Var et pour les collégiens de la Condamine en trouvant de nouveaux partenaires en capacité d'accueillir ces jeunes.

3) L'INFORMATION JEUNESSE

Avec la sortie de La Trinité du SIVOM Val de Banquière, un local a été aménagé sur Saint André de la Roche pour implanter le BIJ du SIVOM.

Depuis, nous cherchons à recruter un agent à plein temps sur le poste d'animateur Information – Jeunesse sans succès pour l'instant.

4) LES ESPACES DE VIE SOCIALE

L'Animation Sociale a, à sa charge, la gestion des Espaces de Vie Sociale de :

- Saint André de la Roche (renouvellement de l'agrément fin 2023)
- Drap – la Condamine (au 1^{er} janvier 2025) avec un travail, à compter d'avril 2024, de préfiguration de l'EVS : mise en place d'animations pour les familles, les jeunes et les enfants du quartier. Réalisation du dossier d'agrément de l'EVS avec la CAF.

Des bénévoles complètent les heures d'ouverture afin de permettre d'accueillir plus de monde et de répondre aux attentes des habitants.

Mise en place d'actions et d'activités entre les différentes structures EVS afin de mutualiser les personnels et le transport.

Dans le cadre de la mise en place du Contrat de Ville 2024 – 2030 « Engagements Quartiers 2023 », les habitants ont été sollicités, par l'intermédiaire des EVS, afin de participer à des concertations citoyennes.

Implication des équipes dans la mise en place et l'accompagnement des Conseils Citoyens sur les QPV du Château et de la Condamine.

Perspectives :

Proposer des temps d'animation permettant de toucher de nouveaux publics :

- Créneaux parents – enfants.
- Soirées thématiques avec repas partagés au sein du quartier.
- Sorties mensuelles inter quartiers (journée à la neige, découverte du zoo de Fréjus).
- Mise en place de journées d'information sur différentes thématiques (santé, addictions, départ en vacances).

Améliorer la communication relative aux EVS afin de capter un public plus large.

Coordinatrice du secteur
Chaïma NADIM – 06 34 56 79 13

Les Séjours

- 7 séjours mis en place par le SIVOM Val de Banquière
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BPJEPS ou d'un BAFD
- 7 directeurs et 22 animateurs diplômés.
- Entre 14 et 33 enfants/jeunes accueillis sur les différents séjours.
- Communes participantes : St André de la Roche, Falicon, Levens, Bonson, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Tourrette-Levens

Les Mini séjours

- 7 mini séjours mis en place par le SIVOM Val de Banquière (3 sur l'enfance et 4 sur la jeunesse).
- Directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD ou BAFA (par dérogation)
- 32 animateurs
- 94 enfants inscrits sur les mini séjours sur l'enfance
- 154 adolescents inscrits sur les mini camps sur la jeunesse
- Communes participantes :
Sur l'enfance : Aspremont, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Drap, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise, Saint Martin du Var
Sur la Jeunesse : Aspremont, Bonson, Castagniers, Colomars, Falicon, Drap, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise, Saint-Martin-du-Var.

Les nuits au centre

- 11 nuits au centre organisés par les ACM Enfance de Drap, des Collines et de Saint André de la Roche
- 276 enfants inscrits (82 maternelles et 194 élémentaires)
- ACM participants : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Drap, Falicon, Saint André de la Roche, Saint Blaise

1) LES SÉJOURS

Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER	•7 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Auron	25	150
	•7 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Valberg	14	84
	•11 – 17ans	6 jours / 5 nuits à Sestrières (Italie)	33	198
PRINTEMPS	•6 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Saint Raphaël (83)	21	126
ÉTÉ	•6 -11 ans	6 jours / 5 nuits à Saint-Auban (06)	32	192
	•11- 13 ans	6 jours / 5 nuits en Camargue (13)	23	138
	•14 -17 ans	6 jours / 5 nuits en Toscane (Italie)	18	84
TOTAL		42 jours / 35 nuits	166	972

	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf	Falicon	La Roquette	Levens	St André	St Martin	Tourrette	Total
Séjour ski Elémentaires Auron	9					2		8	6		25
Séjour ski Elémentaires Valberg	2			1	1	2	1	7			14
Séjour ski Collégiens/Lycéens Sestrières (Italie)			2	2		3	1	16	7	2	33
Séjour printemps Elémentaires Saint Raphaël						3		14	4		21
Séjour été Elémentaires Saint-Auban			2	1	2	3		19	4	1	32
Séjour été Collégiens Camargue				2		1		13	6		22
Séjour été Lycéens Toscane		4		3		1		7	3		18
Total	11	4	4	9	3	15	2	84	30	3	165



2) LES MINI SÉJOURS

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Lieu	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 09/07 au 12/07	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	La Martre	29	116
Du 16/07 au 19/07	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	La Martre	38	152
Du 06/08 au 09/08	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	La Martre	27	108
Du 22/07 au 24/07	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	La Martre	37	111
Du 24/07 au 26/07	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	La Martre	49	147
Du 29/07 au 31/07	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	La Martre	29	87
Du 31/07 au 02/08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	La Martre	39	117
Total		24 jours et 17 nuits	La Martre	248	838

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Aspremont	13	17	30	103
Bonson		5	5	15
Castagniers	8	15	23	77
Châteauneuf-Villevieille	4		4	16
Colomars		24	24	72
Falicon		16	16	48
Drap	6	16	22	72
Levens	14	24	38	128
St André de la Roche	18	8	26	96
St Blaise	7	13	20	67
St Martin du Var	24	16	40	144
Total	94	154	248	838



3) LES NUITS AU CENTRE

Le Service Enfance du SIVOM Val de Banquière a organisé des nuitées sur tous les ACM Enfance pour les 5 - 6 ans et pour les élémentaires.

Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur les Accueils de Loisirs et se déroulent sur 2 jours et 1 nuit.

Elles ont pour vocation de familiariser les enfants à la vie en collectivité et leurs permettre de dormir hors de chez eux.

Ces nuitées ont pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours.

4) BILAN

- 166 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVOM Val de Banquière et 972 actes ont été réalisés (258 enfants et jeunes inscrits et 1541 actes en 2023).
- 248 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVOM Val de Banquière et 838 actes ont été réalisés (234 enfants et jeunes et 799 actes en 2022).
- 276 enfants inscrits sur les nuits au centre (soit 552 actes).
- Séjours : Nous constatons une baisse importante des effectifs sur les séjours depuis la sortie de la commune de La Trinité du territoire du SIVOM Val de Banquière en 2023. Cette commune remplissait presque la moitié des séjours.
- Nous prévoyons une hausse des effectifs avec l'entrée de la commune de Drap qui participera aux séjours à partir de 2025.
- Mini séjours enfance : le dernier mini séjour a été annulé en raison du manque de fréquentation. Nous avons accueilli dès 2024, la commune de Drap sur les mini séjours avec encore une timide fréquentation des usagers de Drap pour cette première année de participation.
- Mini séjours ados : une hausse de fréquentation cette année avec de fortes demandes sur les communes de Levens et Colomars.
- Mise en place d'un catalogue de présentation de l'ensemble des séjours organisés par le Pôle Animation du Territoire, diffusé en janvier 2025.



Perspectives :

- Avec l'arrivée de la commune de Drap sur l'action « Séjours » en 2025, nous souhaitons offrir à un maximum d'enfants et d'adolescents du territoire du SIVOM la possibilité de partir en vacances.
- Diversifier les lieux d'hébergement dans le but de faire découvrir de nouvelles régions aux participants et leur donner envie de partir.
- Réduire le coût résiduel à la charge des communes tout essayant de garder un équilibre entre l'attractivité et les dépenses réalisées.
- Continuer d'exploiter les possibilités d'hébergements sur le territoire du 06 afin de bénéficier des subventions du Conseil Départemental.
- Développer la recherche de partenaires et de financements (Appels à Projet) sur les séjours.

Activités Physiques et Sportives

- **Responsable Service des sports et Maison Sport-Santé :**

Véronique NIHOTTE - 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

- **Coordinatrice Sport-santé :**

Alexandra IERACE – 06 34 56 25 66 aierace@svdb.fr

- **Coordinateur Activités Physiques et Sportives :**

Fabien BASBORD – 06 21 77 40 89 fbasbord@svdb.fr

Constitution de l'équipe :

- 3 agents titulaires (ETAPS) à temps plein
- 1 agent administratif titulaire à temps plein
- 2 agents non-titulaires (animateurs sportifs) à temps plein + 1 à mi-temps
- 1 enseignant en Activité Physique Adaptée Santé (APAS) non-titulaire à mi-temps
- 2 vacataires
- 2 à 4 stagiaires par/an (BPJEPS APT, STAPS APAS, ...)

➤ **Le service des sports comprend deux secteurs avec deux budgets distincts :**

- Les activités sportives de la **commune de Saint-André de la Roche** qui a délégué au SIVOM Val de Banquière la compétence « Sport »
- Les activités **sport-santé intercommunales**, axées sur la prévention de la santé par l'activité physique, pour toutes les communes.

Les moyens (locaux de la Maison Sport-Santé, véhicules et matériels) et les agents sont mutualisés pour plus d'efficacité et pour réduire les coûts.

Activités sportives Saint-André de la Roche

SECTEUR EPS SCOLAIRE

Objectifs : Enrichir l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

Communes	Classes	Enfants	Cycles	Activités différentes	Intervenants agréés
St-André de la Roche	19	450	46	10	9

Pour les écoles élémentaires : 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi.

À souligner, un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives: futsal (District Côte d'Azur de Football), balle ovale (Comité Départemental de rugby), tennis avec le « Tennis Club de Saint-André l'Abadie » pour 11 classes.

Mise en place de programmes ministériels : « **Savoir Rouler à Vélo** » visant les classes de CM2 des 3 écoles de Saint-André de la Roche, « **Aisance aquatique** » pour les grande sections et CP et « **Savoir nager en sécurité** » pour les CM2.

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles:

- Par le prêt de matériel pédagogique et la mise à disposition d'installations sportives.
- Par la mise à disposition de bus (temps forts et piscine).
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes intitulés « Sport Passion » : en 2024, 5 évènements pour un total de 961 élèves.



SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

Objectifs : Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs afin de s'initier à de nombreuses APS, à un coût très accessible (à partir de 70€ l'année).

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur la commune.

Activités sportives	2024
Éveil sport 3 - 5 ans	40
Ini sport 6 – 11 ans	15
Gymnastique / cirque enfants 6 – 11	22
TOTAL	77



> Stages sportifs :

Le Service des Sports propose des stages à dominante sportive (Stage natation, sport de nature, savoir rouler à vélo...) pour les enfants de 6 à 11 ans. Tarif 10€ / jour.

Deux stages en 2024 : « Natation et activités physiques » en juillet et « activités de plein air » aux vacances d'automne. 31 enfants.



SECTEUR ANIMATION SPORTIVE ADULTES

Objectifs : Proposer des activités « Fitness » accessibles et variées, dans une ambiance conviviale.

5 cours sur 2 soirées, à partir de 55€ / trimestre.

Fitness adultes (+ 16 ans)	2024
Nombre d'inscrits	29
Moyenne présences par cours	14



SECTEUR ANIMATION SPORTIVE SENIORS

Objectifs : Permettre aux Séniors de pratiquer des activités adaptées à leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et sécurisé.

Activités complémentaires de l'offre de la MSS : Pilates et renforcement musculaire. A partir de 45€ / trimestre.

Activités sportives seniors	2024
Nombre d'inscrits	41
Moyenne présence par cours	11



SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le service des sports réalise pour la commune de Saint-André de la Roche :

- ⇒ Le suivi des associations sportives (plannings, conventions de partenariat, conseils, ...). Il coordonne la matinée « Découverte sports – Loisirs – Culture » organisée chaque année en septembre.
- ⇒ Le suivi des équipements sportifs :
 - Convention d'occupation
 - Participation aux projets de création et de réfection
- ⇒ La promotion des sentiers avec la création de 2 parcours.



Perspectives 2025 :

- Création d'un troisième circuit de randonnée
- Travail sur le projet d'un complexe sportif polyvalent

> Projet aquatique durant l'été 2024 :

- Mise à disposition de Surveillants de Baignade à la piscine du CLAJ (pour les Maisons Des Jeunes)
- Mise à disposition de Surveillants de Baignade à la piscine de Saint-André (pour les ACM)

Le suivi de la piscine municipale de Saint-André de la Roche :

- Préparation et suivi administratif de la saison en partenariat avec l'Association Olympique Nice Natation
- Organisation d'animations

Perspectives 2025 :

- Reprise de la gestion en direct de la piscine par le service des sports.



CELEBRATION DES JEUX OLYMPIQUES

Saint-André de la Roche a été labellisé « Terre de jeux 2024 ». Avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 en France, le service des sports a été fortement sollicité pour faire vivre les Jeux aux habitants, notamment en animant des CLUB 2024 et en accompagnant les écoles lors de la célébration de la flamme olympique (projet éducation nationale).





Activités sportives intercommunales

Les activités sport-santé intercommunales, axées sur la prévention de la santé par l'activité physique, sont ouvertes à **tous les habitants des communes du SIVOM Val de Banquière**. Elles sont organisées par la **Maison Sport-Santé**, labellisée en 2021 par le Ministère des solidarités et de la santé, et le Ministère chargé des Sports.

Depuis décembre 2022 elle possède ses propres locaux au centre-ville de Saint-André de la Roche. Cet espace permet d'améliorer la visibilité de nos services et l'accueil du public.

Elle se déplace aussi sur les communes pour y proposer des activités ou des bilans de forme sur rendez-vous.

Le « Sport-Santé » est actuellement fortement subventionné par différents organismes, ce qui permet de proposer des activités majoritairement gratuites, ou à faible coût (par exemple 3€ la sortie marche nordique).



PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET VOTRE QUALITÉ DE VIE

La maison sport-santé du SIVoM Val de Banquière propose des actions pour tous les âges et tous les profils, encadrées par une équipe diplômée



Conseils, accompagnements
et orientations



Activités
pour les enfants
et les familles

Programme
sport-santé
seniors



Parcours sport-santé
individualisé
(Activité Physique
Adaptée sur
prescription)



Maison Sport-Santé

103 Quai de la Banquière - Saint-André de la Roche

Ou sur rendez-vous
dans les communes du SIVoM

04 93 27 71 50

mss@svdb.fr

www.svdb.fr

www.facebook.com/maisonsportsantedusivomvaldebanquiere



En 2024 nous avons touché au total 337 personnes + environ 750 jeunes (Bougez + en famille, inter-centres, ICAPS, sensibilisations...).

	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf Villevieille	Colomars	Drap	Duranus	Falicon	La Roquette sur Var	Levens	Saint-André	Saint Blaise	Tourrette - Levens	Saint Martin du Var	autres	TOTAL
Sport-santé seniors	18	21	5	2	17	30	0	1	0	41	48	2	35	0	10	231
Parcours sport santé individualisé (maladies chroniques)	0	0	0	0	3	11	0	0	0	6	36	0	7	0	3	66
Activités ponctuelles uniquement	6	1	1		1	12				2	3		2	13		41
TOTAL	24	22	6	2	21	53	0	1	0	49	87	2	44	13	13	337

« PARCOURS SPORT-SANTÉ INDIVIDUALISÉ » : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE SUR PRESCRIPTION (APAP)

Dispositif gratuit, financé par la DRAJES et l'ARS PACA.

Objectifs : Proposer un « parcours sport-santé individualisé » afin d'accompagner la reprise d'une APA à des fins de santé. Ouvert à tous et notamment aux personnes souffrant de maladies chroniques.

- ⇒ Rendez-vous individualisé avec un enseignant APA (dans les locaux de la MSS ou dans la commune du participant).
- ⇒ Réalisation d'un bilan de forme (questionnaires et tests), orientation vers une activité adaptée (cours SIVOM, communes, CCAS, associatif ou en autonomie).
- ⇒ Suivi individuel tout au long du parcours de soin du bénéficiaire, lien avec le médecin.

Evolution des personnes suivies

	2022	2023	2024
Nb	55	62	66
Nb communes SIVOM	5	9	6

Les bénéficiaires sont âgées de 25 à 94 ans, souffrant essentiellement d'arthrose, hypertension, maladies cardiaques, suites de cancers, diabète... Ainsi que quelques enfants en situation de handicap.

Un cours hebdomadaire d'Activité Physique Adaptée Personnalisée (APAP) permet de pallier aux manques de structures associatives adaptées sur le territoire (3€ le cours).

Perspectives 2025 :

- Développer le partenariat avec les médecins du territoire et les CPTS pour encourager la prescription de l'activité physique pour les malades chroniques
- Développer des programmes pour la prise en charge des jeunes en situation de surpoids ou d'obésité.

PROGRAMME SPORT-SANTE SENIORS



Objectifs : Accompagner les plus de soixante ans vers la reprise de l'activité physique pour la santé et rompre l'isolement.
Cet accompagnement est gratuit.

Evolution des personnes suivies

	2021	2022	2023	2024
Nb seniors	183	276	348 (avec La Trinité)	281
Nb communes SIVOM	10	13	14	12

- **Activités hebdomadaires**

⇒ Marchez pour votre santé ! Promenade pédestre

43 inscrits à la promenade, moyenne de 16 présents, des communes de Colomars, Drap, Levens, Saint-André de la Roche et Tourrette-Levens

Perspectives 2025 :

- Proposer des sorties marche-nordique ponctuelles, puis hebdomadaires (sept 2025) avec des lieux différents pour toucher un maximum de communes
- Proposer des sorties de niveaux différents pour mieux s'adapter aux bénéficiaires



⇒ Ateliers équilibre / Gymnastique douce

	Aspremont	Bonson	Colomars	Drap (2 cours)	Levens (2 cours)	Saint André (3 cours + EHPAD)	Tourrette – Levens (2 cours)	TOTAL
Effectifs par cours	24	25	17	33	38	74	39	250

Activités organisées par le SIVOM à la demande des CCAS (avec facturation).

Objectifs : Proposer des cours hebdomadaires adaptés aux besoins spécifiques des seniors (travail de l'équilibre, renforcement musculaire et postural, coordination, prévention des chutes...).

	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf V	Colomars	Drap	Duranus	Falicon	La Roquette	Levens	Saint André	Saint blaise	Tourrette - Levens	Saint martin du var	EHPAD	autres	TOTAL
participants par commune	18	16	3	2	12	32	0	1	0	48	58	2	40	2	7	9	250



- **Des temps forts, pour renforcer la dynamique de territoire et maintenir la motivation**

- Accueil, information et sensibilisation du public à l'occasion d'évènements
- Des thématiques « santé » (AP et cancers, diabète, ...) et « Bien-être » (gestion du stress, alimentation, canicule ...)
- Organisé à la MSS et sur le territoire

Bilan 2024	Mars bleu	Agir pour mon cœur	Bien-être	Voilà l'été	Intergénérationnel		Octobre rose	Dépistage diabète
Date	25-mars	14-avr	07-mai	10-juin	09-oct	13-nov	19-oct	14-nov
Lieu	Levens	Drap	Colomars	Antibes longue côte	Plateau de la justice	plateau de la justice	St André	St André
Nb	67	45	47	29	5	6	29	23
Nb communes	9	6	8	5	4	2	2	4



- **Dispositif « Ateliers sport-santé et diététique », des activités de prévention :**

Objectif : favoriser la pratique en autonomie dans les villages (distribution de livrets, de séances, de podomètres...)

- Financé par la Conférence des Financeurs du Département
- Dates réparties de mars à décembre, sur l'ensemble du territoire
- Gratuit pour les communes et les participants
- 548 participations au programme / 175 personnes différentes / 12 Communes
- 62 ateliers réalisés / 6 thèmes / 117 podomètres distribués



Perspectives 2025 : Proposer en complément des ateliers « sophrologie » et « Brain Gym ».

ACTIONS DE PREVENTION PAR L'ACTIVITE PHYSIQUET

En partenariat avec les services du SIVOM

SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif : Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

Les éducateurs sportifs interviennent sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVoM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP).

143 séances par / an réparties sur les 8 crèches et 6 RPE.
7 baby olympiades.



Perspectives 2025 : Doubler les séances sur les plus grandes structures (St André, Saint-Martin-du-Var, Drap, Tourrette-Levens et Levens). Proposer des activités hebdomadaires « Baby-gym parents enfants » les samedis matins à Saint-André de la Roche (9 mois à 3 ans) pour tous les habitants du SIVOM.

POLITIQUE DE LA VILLE

Obtention de financement dans le cadre de la Politique de la Ville pour faire de la prévention santé par l'activité physique.

Mise en place de l'activité « L'heure des p'tits sportifs » à Drap – La Condamine tous les mercredis matins pour les familles et pour les 3/5 ans de l'ACM.



Interventions dans les EVS
de Saint-André et Drap.



Perspectives 2025 : 3 stages sportifs à « Drap – La Condamine » financés par l'Etat.

SOCIAL



Interventions à la Halte Répit et à l'EHPAD de Saint-André de la Roche

SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE

Objectifs : En partenariat avec les ACM, MDJ et écoles du Territoire, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en favorisant l'activité physique sous toutes ses formes et en sensibilisant les jeunes à la prévention de la santé.

> Interventions dans les ACM ou MDJ

- Par le prêt de matériel pédagogique et d'équipements (Kits).
- Par l'encadrement d'ateliers sportifs
- Par la sensibilisation des animateurs (activités physiques et sportives et sensibilisation à l'équilibre alimentaire par une diététicienne).

➤ Inter-centre à Aspremont les 29 et 30 avril 2024

Dans le cadre des « Jeux me bougent » financés par l'ARS PACA.

130 enfants des différents accueils de loisirs du SIVOM ont participé aux différents ateliers (4 activités sportives, quizz sur l'Olympisme, découverte d'un Handisport, atelier sur un mode de vie équilibré et jeux de l'oie sur les recommandations santé).

ACM participants : St André, Drap, Aspremont, St Martin du var, Castagniers, Falicon, Bonson et Châteauneuf-Villevieille.



Perspectives 2025 : Accueillir de nouvelles communes. Proposer une date sur les collines et une sur Drap/Saint-André.

➤ **Participation à la journée des MDJ 2024**

*Dans le cadre des « Jeux me bougent »
financés par l'ARS PACA.*

165 adolescents ont réalisé des tests de condition physique. Chaque jeune est reparti avec des conseils et recommandations.



➤ **Avec le réseau parentalité (soutenu par la CAF) :**

- « Bougez + en famille ». Des activités physiques à partager en famille.

10 sessions, des enfants dès 1 an aux adolescents. Total 120 familles de 8 communes différentes. 2 promenades pédestres intergénérationnelles.



PROJETS SCOLAIRES

➤ ICAPS

Financé par l'ARS PACA

ICAPS est dispositif visant à accompagner les écoles élémentaires dans la mise en place des 30mn d'activité physique quotidienne en mettant à disposition un éducateur sportif 30 mn par classe chaque semaine.

Prévu sur deux ans, il est déployé depuis la rentrée de septembre 2024 en priorité sur les QPV : l'école Pierre Cauvin de Drap et l'école Félix Colomas à Saint-André (souhait de l'ARS). Travail en partenariat avec l'équipe d'animation en parallèle.



Perspectives 2025 : Financement renouvelé pour ces deux écoles + nouveau financement pour 2 autres à la rentrée de septembre 2025.

➤ Interventions scolaires

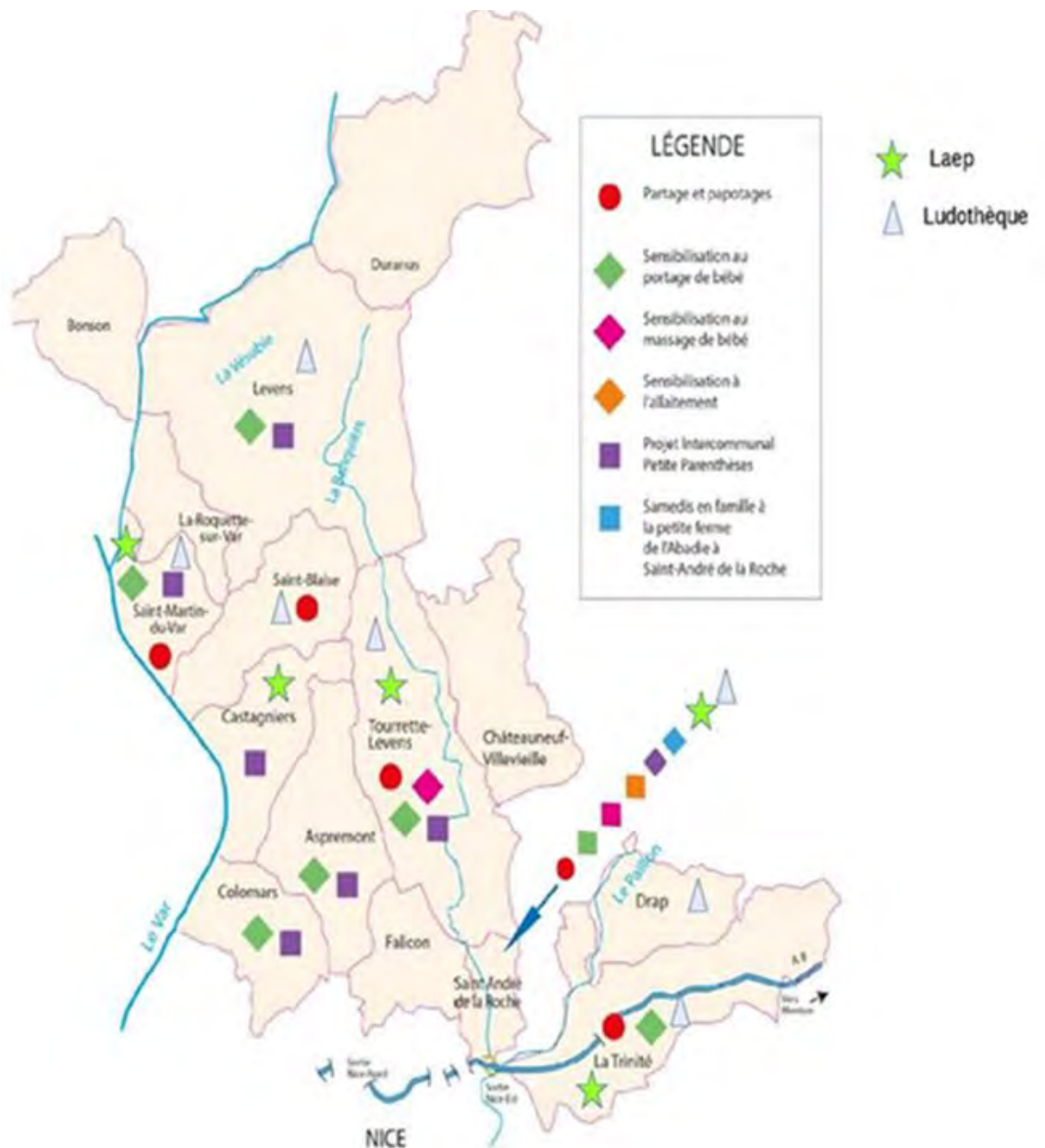
Le service des sports peut accompagner à la mise en place de cycles scolaires d'EPS (natation, savoir rouler à vélo, cycles sportifs...)

PARENTALITÉ



RESEAU PARENTALITE

Activités



Coordinatrice Parentalité

Stéphanie PASTORINO - 06 13 86 44 59

reseau.parentalite@svdb.fr



La parentalité se définit par notre manière d'être et de vivre notre tâche de parent ; elle se situe ainsi dans la relation que nous construisons avec notre enfant à travers l'éducation que nous lui donnons.

La parentalité c'est prendre soin de son enfant, l'éduquer, le soutenir affectivement et l'accompagner dans son développement. C'est un processus qui **évolue avec le temps et les besoins de l'enfant**.

LA PARENTALITE A TOUS LES AGES : PETITE ENFANCE -ENFANCE - JEUNESSE

L'année 2024 a été riche et en perpétuelle évolution.

Les partenariats restent les porteurs de cette évolution, tant avec les familles qu'avec les communes et les professionnels.

Tous jouent un rôle et permettent de pouvoir accompagner les parents et les enfants de manière qualitative et qui puissent les satisfaire en répondant à leurs besoins.

De plus, le projet de la maison de la parentalité qui sera **LE LIEU RESSOURCE** pour les familles a lui aussi évolué avec les travaux qui ont débuté en 2024 et la réflexion sur son aménagement et son fonctionnement de manière à ce qu'il puisse servir à toutes les familles avec des enfants de 0 à 18 ans. Ce lieu leur permettra aussi de découvrir des professionnels installés sur le territoire (orthophoniste, psychologue, ostéopathe spécialisée en périnatalité, psychomotricienne, ...)

Sur 2024, 445 familles ont pu participer à des ateliers parentalité régulièrement et à ces familles se rajoutent, 242 familles qui ont participé

tout au long de l'année à l'action « petites parenthèses » sur les EAJE du territoire et 112 familles sur la fête des parents.

Pour rappel, ces actions sont proposées sur tout le territoire. Elles sont, dans la grande majorité, subventionnées dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), gratuites et s'adressent aux familles composées d'enfants de 0 à 18 ans.

1. « PARTAGES ET PAPOTAGES », RENCONTRES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS avec les CAFES DES PARENTS

Le passage de "temps d'échanges et de partage" à des formats comme les "CAFés des parents" se fait de manière plus régulière. C'est une volonté de plusieurs structures et communes.

Dans un monde où le rôle de parent est de plus en plus complexe, ces CAFés répondent à une demande croissante de lieux d'écoute, de reconnaissance, et de mutualisation d'expériences.

Sur Saint-martin du Var c'est maintenant un rdv mensuel très apprécié, où les parents savent qu'ils auront une oreille attentive. De plus, le fait de faire ces temps en partenariat avec l'école de leurs enfants démontre le souhait de pouvoir être dans une démarche de co-éducation.

Ces temps existent depuis plusieurs années, chaque famille s'en saisi en fonction de ses besoins. Certaines viennent pour se conforter dans leurs pratiques parentales, d'autres pour avoir des réponses à leurs questionnements et d'autres encore pour se rassurer et pouvoir échanger avec d'autres personnes, professionnels ou parents, ou bien encore sortir de l'isolement.



	NBRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE					
					ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	CHATEAUNEUF VILLE VIELLE	COLOMARS	DRAP
2024	14	80	48	83	17	0	0	0	0	0
	NBRES DE SEANCES	COMMUNES								
		DURANUS	FAUCON	LA ROQUETTE	LEVENS	SADLR	ST BLAISE	ST MARTIN	TOURRETTE LEVENS	AUTRES ET LA TRINITE
2024	14	0	0	0	0	16	0	43	3	1

du côté de la
Parentalité

**Atelier
PARTAGE ET PAPOTAGES**

Quelle autonomie pour nos ados ?
LES SORTIES, LES ÉCRANS, LES RÉSEAUX
QUELS OUTILS ?

**Vendredi 28 Juin 2024
de 18h à 19h30**

à la Maison
des Jeunes
Fort Casal
à Colomars

Animé par Laetitia GENS,
Educatrice de jeunes enfants
en partenariat avec la Maison
des Jeunes de Colomars

INSCRIPTIONS
Également auprès du réseau parentalité :
PAR MAIL : reseau.parentalite@svdb.fr
PAR TÉLÉPHONE : 06 19 71 39 74 / 06 13 86 44 59

du côté de la
Parentalité

**Atelier
PARTAGE ET PAPOTAGES**

Le cyberharcèlement : **QUE FAIRE ?**

**Lundi 8 Avril 2024
de 17h30 à 19h**

à l'école La Prairie
d'Aspremont

Animé par Laetitia GENS,
Educatrice de jeunes enfants
en partenariat avec la mairie
d'Aspremont et l'association
des représentants des parents
d'élèves de la Prairie

INSCRIPTIONS
AUPRÈS DE KARINE BRUNI (directrice du périscolaire)
OU PAR MAIL : mairie@aspremont.fr
Également auprès du réseau parentalité :
PAR MAIL : reseau.parentalite@svdb.fr
PAR TÉLÉPHONE : 06 19 71 39 74 / 06 13 86 44 59

2. RENCONTRE AVEC SON BEBE

Participer à un atelier de massage ou de portage pour bébé, c'est bien plus qu'une activité douce entre un parent et son enfant — c'est un véritable moment de connexion, de bien-être et d'apprentissage partagé.

Ce que ces ateliers ont de précieux, c'est aussi l'espace de parole entre parents, les conseils bienveillants, et le sentiment de ne pas être seul(e) dans cette aventure parfois déroutante qu'est la parentalité.

	NRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE					
					ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	CHATEAUNEUF VILLE VIELLE	COLOMARS	DRAP
2024	9	29	24	35	6	0	0	0	0	5
	NRES DE SEANCES	COMMUNES								
		DURANUS	FALICON	LA ROQUETTE	LEVENS	SADLR	ST BLAISE	ST MARTIN	TOURRETTE LEVENS	AUTRES ET LA TRINITE
2024	9	0	0	0	1	6	6	2	2	1



Des ateliers auxquels participent mamans et/ou papas !!!



3. PETITES PARENTHÈSES

Le projet des Petites Parenthèses s'inclut dans le projet global annuel de chacune des structures petite enfance : les crèches de Drap, Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens, Levens, Colomars, Castagniers, Aspremont, St-Martin-du-var, le jardin d'enfants de Saint-Martin du Var, le RPE, les 4 LAEP (St André de la roche, Tourrette-Levens, Castagniers et Saint Martin-du-var) et les 2 ludothèques (St André de la roche et Tourrette-Levens).

En 2024, 70 séances ont eu lieu, soit 9 de plus qu'en 2023.

C'est la 17^{ème} édition de cette action. Elle a toujours un franc succès auprès des parents et des professionnels.

En effet, c'est une action qui permet aux parents de pouvoir voir évoluer leurs enfants au sein même de la structure qui les accueille et parfois même de les découvrir.

Des comportements différents à la maison, à la crèche, au LAEP à la ludothèque avec des impacts des plus positifs.

Nombre de familles participant à l'action ne cesse d'accroître d'année en année :

NRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE						
				CRECHE D'ASPREMONT	CRECHE DE CASTAGNIERS	CRECHE DE COLOMARS	CRECHE DE DRAP	CRECHE DE LEVENS	CRECHE DE SADLR	
70	242	302	286	14	17	29	24	14	35	
NRES DE SEANCES	COMMUNES									
	CRECHE DE SAINT MARTIN	CRECHE DE TOURRETTE LEVENS	JARDIN D'ENFANTS ST MARTIN DU VAR	LAEP SADLR	LAEP TOURRETTE LEVENS	LAEP CASTAGNIERS	LAEP SAINT MARTIN DU VAR	RPE	LUDO SADLR	LUDO TOURRETTE LEVENS
70	23	15	12	5	6	2	4	14	17	11



4. RESEAU LOCAL PARENTALITE SIVOM

Le réseau est composé de professionnels de divers horizons.
Ces professionnels ajustent leurs pratiques en fonction des réalités parentales partagées dans le réseau.

Au sein de celui-ci, tous les partenaires ont bien les mêmes objectifs :

- Favoriser l'échange entre parents
- Offrir des ressources éducatives et sociales
- Créer des espaces de parole et de soutien
- Renforcer le lien entre familles et institutions
- Renforcer le lien entre parents et enfants/jeunes

Il ne s'agit **ni d'éduquer les parents**, ni de les juger, mais de **les accompagner dans leur rôle**, en reconnaissant qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Des thématiques sont abordées en fonction des retours des acteurs de terrain afin que les actions soient déployées de manières cohérentes sur le territoire.

Les partenariats sont donc primordiaux pour pouvoir être efficace sur nos accompagnements.

La manifestation de nouveaux partenaires chaque année montre l'intérêt de la parentalité sur le territoire. La découverte de nouveaux professionnels installés sur les différentes communes et qui sont prêts à s'investir au sein du réseau.

C'est au sein de la future maison de la parentalité que ces derniers pourront aussi se faire connaître des familles.

Une psychomotricienne sur Aspremont, une ostéopathe spécialisée en périnatalité sur Levens, une Psychologue sur Tourrette-Levens et bien d'autres encore, qui pourront accompagner les familles, répondre à leurs questionnements.

Sur l'année 2024 tout un travail a été fait par des groupes de travail sur les questions de santé (la prévention obésité, les écrans, le sommeil)

A cela s'est rajouté des temps d'échanges pour avoir une réflexion commune sur le fonctionnement du futur Lieu Ressource qui devrait ouvrir ses portes aux familles à la rentrée de septembre.



5. LES P'TITS ATELIERS

Les P'tits ateliers s'adressent aux parents et à leurs enfants, principalement proposé le mercredi matin, le réseau parentalité accueille les parents et grands-parents qui le souhaitent à venir partager un moment spécifique avec leur(s) enfant(s) ou petit(s)-enfants pour passer du temps ensemble, de façon ludique et constructive, en découvrant de nouveaux jeux ou activités. Hors des contraintes du quotidien, la prise des repas, les devoirs ou le rangement des chambres, les parents peuvent ainsi vivre un moment privilégié avec leur(s) enfant(s), renforcer les liens qu'ils entretiennent et échanger avec d'autres parents.

Animés par des professionnels de l'animation, ces ateliers sont aussi l'occasion de valoriser parents et enfants dans leurs savoir-faire et de se découvrir de nouveaux talents. Ils prennent plaisir à être ensemble. Les liens familiaux s'enrichissent, chacun découvre et apprend de l'autre à travers des activités de toute forme.

Ces ateliers sont de plus en plus saisis par les parents et les grands-parents. Certaines familles se déplacent volontiers pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement.

Nous avons eu les retours de mamans et de mamies qui nous ont fait remonter le plaisir de pouvoir partager ces temps avec les enfants, temps qu'elles n'arrivaient pas forcément à mettre en place à la maison.

Cependant, à force de participer aux ateliers, d'échanger, d'observer les pratiques de chacun elles essayent maintenant de réinvestir à la maison. Et cela marche !!

	NRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE					
					ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	CHATEAUNEUF VILLE VIELLE	COLOMARS	DRAP
2024	31	147	228	173	15	3	3	1	18	3
	NRES DE SEANCES	COMMUNES								
		DURANUS	FALICON	LA ROQUETTE	LEVENS	SADLR	ST BLAISE	ST MARTIN	TOURRETTE LEVENS	AUTRES ET LA TRINITE
2024	31	0	0	2	1	42	23	15	9	29



6. ACTIONS MISEN EN PLACE, MAIS FINANCEES UNIQUEMENT PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIERE

Baby yoga et Yoga kids

Le baby yoga et le yoga kids sont bien plus que de simples activités physiques : ce sont de véritables outils de développement global, adaptés à chaque étape de l'enfance. Ce sont des pratiques douces et ludiques.

Le yoga stimule les sens (toucher, ouïe, vue) et aide bébé à mieux percevoir son corps dans l'espace.

Les postures et respirations favorisent la détente, réduisent les pleurs et améliorent la qualité du sommeil.

C'est un moment de complicité, de contact et de communication non verbale très précieux.

Que ce soit pour les tout-petits ou les plus grands, le yoga est une bulle de bien-être, un terrain d'exploration du corps et des émotions, et un moment de partage unique.

Les ateliers avaient un vif succès, les parents avaient bien compris tous les bienfaits que cela pouvait apporter. Malheureusement nous n'avons pas pu

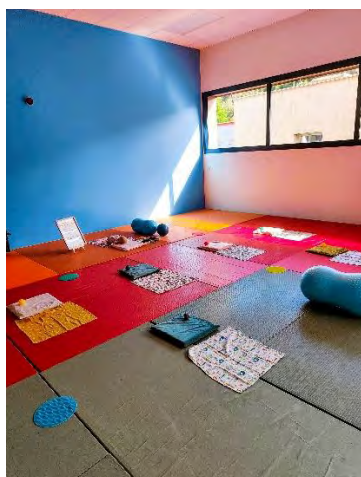
mettre en place les ateliers sur le 2^{ème} semestre, l'intervenante ne pouvant plus les assurer.

BABY YOGA (0-24 MOIS)

	NRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNES					
					ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	CHATEAUNEUF VILLE VIELLE	COLOMARS	DRAP
2024	4	31	32	35	3	0	0	2	4	7

YOGA KIDS (2 ans – 10 ans)

	NRES DE SEANCES	COMMUNES								
		DURANUS	FALICON	LA ROQUETTE	LEVENS	SADLR	ST BLAISE	ST MARTIN	TOURRETTE LEVENS	AUTRES ET LA TRINITE
2024	4	0	0	0	2	8	1	0	0	0



Les soirées jeux

Les soirées jeux en famille ne sont pas seulement synonymes de rires et de bonne humeur — elles remplissent aussi des objectifs profonds et précieux pour le lien familial.

En partageant un moment ludique, parents et enfants créent des souvenirs communs, renforcent leur complicité et nourrissent le sentiment d'appartenance.

Le jeu ouvre un espace d'échange naturel, sans pression, où chacun peut s'exprimer, écouter et coopérer.

Ces moments déconnectés des écrans et du quotidien permettent à chacun de relâcher la pression et de se recentrer sur l'essentiel : être ensemble.

En bref : une soirée jeux, c'est bien plus qu'un simple divertissement. C'est un **rituel de connexion**, un outil éducatif, et un moment de bonheur partagé.

Pour le réseau parentalité c'est aussi une porte d'entrée pour amener les familles à connaître tout ce qui est proposé par le réseau.

Les temps de déconnexion, l'absence d'utilisation des écrans pendant une soirée est une amorce à des CAFés des parents proposés après une soirée jeux. Ces CAFés des parents sont mis en place pour discuter et échanger sur les écrans, les réseaux sociaux, le cyber harcèlement, le sommeil, ...

	NRES DE SEANCES	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE					
					ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	CHATEAUNEUF VILLE VIELLE	COLOMARS	DRAP
2024	4	97	166	139	0	0	0	0	40	0
	NRES DE SEANCES	COMMUNES								
		DURANUS	FALICON	LA ROQUETTE	LEVENS	SADLR	ST BLAISE	ST MARTIN	TOURRETTE LEVENS	AUTRES ET LA TRINITE
2024	4	0	0	0	0	49	0	0	1	7

Colomars



La Roquette sur Var



Saint-André de la Roche



Saint-Martin du Var



LES PERSPECTIVES 2025

- Maintien et déploiement des actions existantes précédemment évoquées financées par le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)
- Nouvelles actions (prévention obésité, l'temps d'une pause... parlons santé, Parlons d'ados)
- Dans le cadre du FPT, la CAF finance le déploiement de permanences parentalité, en itinérance sur toutes les communes en partenariat avec les accueils de loisirs. Ces permanences permettront de présenter en direct aux familles les services du réseau et la future maison de la parentalité avec un renfort de personnel avec une recette de 4022€
- Mise en place d'un groupe de travail, pour étudier le fonctionnement, et l'articulation de la maison de la parentalité, futur lieu ressource intercommunal pour les familles, avec tous les services du SIVOM accueillant parents et enfants (service Petite enfance, enfance, jeunesse, Social, Sport,...) mais aussi avec le partenariat des professionnels libéraux et des institutions présentes sur le territoire.
- Ouverture de la maison de la parentalité, prévue normalement à la rentrée de septembre.
- Accueil de nouveaux partenaires et mise en place de conventions de bénévolat au sein du Lieu Ressource, permettant aux familles de découvrir des professionnels installés sur le territoire.

ACCUEIL SPÉCIFIQUE



ACCUEIL SPECIFIQUE

1- EAJE : Une évolution constante.

En 2024, notre territoire a connu une augmentation significative du nombre d'enfants accueillis. Cela est dû, au travail collaboratif mené avec les parents, les crèches, les structures de soins et l'Education Nationale (rentrée scolaire), qui ont abouti à une reconnaissance MDA.

De plus lors des réunions pluridisciplinaires entre les crèches, qui concernent les élèves de dernière année, un échange approfondi sur les enfants est réalisé. Cela permet une prise en charge optimale des besoins spécifiques et un gain de temps par l'anticipation de ceux-ci.

Enfin, nos actions conjointes avec les familles ont favorisé des suivis partagés, renforçant ainsi l'accompagnement global des enfants.

2- Un partenariat renforcé avec la parentalité.

En 2024, notre travail collaboratif avec la parentalité et de plus en plus étroit. Un système d'orientation a été établi pour identifier les familles ayant des besoins spécifiques. Grâce à cette collaboration, 25 rendez-vous ont été organisés entre les familles et l'équipe de coordination « accueil spécifique ». Cela a permis de cibler plus efficacement les demandes des familles et d'orienter les demandes vers les partenaires appropriés, facilitant ainsi la mise en place d'un accueil approprié.

Le partenariat avec les acteurs de la parentalité s'est intensifié, ce qui a favorisé l'identification de nouvelles familles à accompagner ou à orienter. Cette collaboration a été bénéfique pour le réseau de soutien aux familles, permettant un échange d'informations enrichissant sur les enjeux liés à la prise en charge des enfants.

Enfin, la collaboration avec les parties prenantes autour du projet de la Maison de la Parentalité, prévue pour ouvrir en 2025 à Saint André de la Roche, représente une avancée importante pour le soutien et l'accompagnement des familles, en leur offrant un lieu ressources et d'échanges.

3- Enfance : des accueils toujours autant sollicités.

Sur l'année 2024, il y a eu une hausse importante du nombre d'enfants accueillis, soit 183 enfants sur l'ensemble de notre territoire

Les demandes d'accueil ne cessent d'augmenter, les partenaires et les familles sont satisfaits et reconnaissent la qualité de nos services. Actuellement, nous accueillons le nombre maximum d'enfants possible. Cependant, malgré la

volonté de tous de maintenir ce projet, les coûts financiers restent élevés. Les conditions de financement de notre principal partenaire, la CAF, ont changé. Désormais, pour bénéficier de l'aide financière, l'enfant accompagné doit être bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et non simplement reconnu par la MDA. Cette restriction limite nos actions, car certaines familles dont l'enfant est reconnu handicapé par la MDA mais ne perçoit pas l'AEEH car les parents sont affiliés à la CAF Monégasque. D'autres familles ne reçoivent pas l'AEEH mais la reconnaissance du handicap reste elle valide.

Une aide FPT a été obtenu, ce qui a réduit les couts et équilibré le budget. Malgré l'embauche de 10 nouveaux agents en 2024, le taux de rotation du personnel reste élevé ce qui peut créer de l'instabilité au sein de nos équipes. Cela nous a obligé à répartir les demandes d'accompagnement avec beaucoup de diligence. Le SIVOM a donc institutionnalisé la nouvelle procédure, la mise en place un planning d'accueil équitable entre toutes les demandes des familles et les places disponibles journalières.

La grande nouveauté attendue à la rentrée 2024 (depuis le 27 mai 2024, le recrutement et le financement des AESH pendant le temps méridien relèvent désormais de l'Etat.) n'a pas fonctionné et ceci malgré la signature d'une convention. En effet, très peu d'enfant ont pu en bénéficier. Ces accompagnements sont donc restés à la charge de la collectivité et la circulaire a été abrogée en juin 2025.

L'intégration de la commune de Drap au sein du SIVOM renforce nos partenariats et conduit à une meilleure identification de nos services grâce aux retours positifs des familles. Cette reconnaissance croissante se traduit par une augmentation des demandes et une diversification de nos missions. Afin de garantir un personnel qualifié capable de partager ses connaissances sur le terrain, il est primordial de fidéliser nos agents en renforçant leur formation.

Certains accompagnements individualisés ont été interrompus car les enfants ont acquis plus de confiance en soi et que les autres agents ont su intégrer les éléments transmis par les animateurs référents. D'autres accompagnements ont dû cesser afin d'assurer la sécurité physique et affective individuelle et collective mais cela reste à la marge.

Il est impératif d'intensifier et de diversifier la formation de nos agents.

Conclusion

Pour 2025, le droit commun, les subventions FPT CAF obtenues permettront de poursuivre le projet. Après 10 années d'existence, le service est bien structuré et reste efficient. Il répond toujours à un besoin fort de la population et l'offre d'accueil est aujourd'hui bien répartie sur l'ensemble de notre territoire.

SOCIAL



INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de l'action sociale de proximité portée par le SIVOM Val de Banquière en réponse aux besoins croissants d'accompagnement social des administrés.

Il s'inscrit également dans le développement de la professionnalisation pour tous et promeut les métiers en tension.

Le pôle social et formation regroupe cinq services complémentaires :

- le **service intercommunal de maintien à domicile**, acteur central du soutien à l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- l'**Espace Social et Formation de Saint-Martin-du-Var**, lieu de proximité dédié à l'accompagnement social et à l'éducation budgétaire par sa labellisation Point Conseil Budget
- la **Maison France Services de Colomars**, guichet unique pour l'accès aux démarches administratives, aux droits et à l'information mais également espace d'accueil et de rencontre de proximité avec son service postal
- le **Service d'Insertion Sociale et Professionnelle de Drap La Condamine**, transféré par la commune de Drap en mars 2024, l'agent a intégré l'organisation du service social en proposant aux Drapoises une offre de service globale facilitant la levée des freins et favorisant les projets professionnels.
- et enfin, **Inter'Val Formation**, centre de formation ancré sur le territoire pour favoriser la professionnalisation au service des plus jeunes, des plus vulnérables, la prévention santé dans un souci majeur de développement de la qualité de service

Chacun de ces services a su faire preuve d'adaptabilité et d'innovation face à un contexte de transformation des besoins sociaux, de complexification des parcours des usagers mais également de diversification des réponses en matière de formation et professionnalisation pour répondre aux besoins des administrés et aux objectifs du dernier Conseil des Maires.

Qu'il s'agisse de réorganiser les plannings d'intervention, de favoriser l'accès à la formation ou d'assurer une médiation de qualité dans les démarches du quotidien, tous partagent un objectif commun : **apporter des réponses concrètes, humaines et durables aux besoins des administrés.**

Ce rapport retrace les actions menées en 2024, les résultats obtenus, les évolutions internes et les dynamiques engagées. Il témoigne également de l'engagement sans faille des équipes — aides à domicile, agents administratifs, équipe du centre de formation, médiateur et équipe sociale — qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et sens du service public.

Pour rappel, ce Pôle est divisé en deux compétences :

- **la compétence sociale,**
- **la compétence formation.**

La compétence sociale.

Elle comprend :

- Le service intercommunal de maintien à domicile
- L'Espace Social et Formation situé sur la commune de St Martin du Var
- La Maison France Service et le service postal sur la commune de Colomars
- Le service d'Insertion Sociale et Professionnelle de Drap La Condamine

Budget de fonctionnement 2024	Masse salariale 2024	Nombre d'agents 2024 (1 agent est comptabilisé quel que soit son temps de travail et la durée de son contrat)
437 446 €	2 994 618 €	11 agents administratifs 48 Aides à domicile

La compétence formation.

Cette compétence est représentée par le Centre de formation Inter'Val Formation, Institut spécialisé initialement dans la formation des services à la personne, il voit son offre de formation se diversifier pour répondre aux besoins des acteurs locaux mais également aux secteurs professionnels en tension

Budget de fonctionnement 2024	Masse salariale 2024	Nombre d'agents 2024 et nombre de formateurs (1 agent est comptabilisé quelques soit son temps de travail et la durée de son contrat)
207 073 €	273 366 €	6 agents fixes 40 formateurs

Le service de Maintien à Domicile a été mis en place par le SIVOM Val de Banquière pour accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées, en situation de perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Il propose une gamme de prestations destinées à favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions de sécurité, de confort et de dignité.

L'aide à domicile.

Les aides à domicile interviennent directement au domicile des bénéficiaires pour les accompagner dans leur quotidien à travers plusieurs types de services.

Assistance à la vie quotidienne

Les interventions du lundi au dimanche inclus portent sur :

- Le soutien à l'hygiène corporelle (toilette, habillage, réfection du lit, entretien des équipements d'hygiène...).
- L'aide aux courses, la préparation et la prise des repas.
- L'entretien courant du logement (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...).

Soutien à la personne

Les aides à domicile apportent également un accompagnement personnalisé :

- Sur le plan moral : par une écoute bienveillante et une présence rassurante
- Sur le plan intellectuel : par la stimulation (jeux, lecture, discussion, musique...)
- Sur le plan social : en aidant à la réalisation de démarches administratives.

Prévention de la perte d'autonomie

L'accompagnement vise aussi à préserver ou améliorer l'autonomie :

- En proposant une organisation de vie adaptée aux besoins de la personne.
- En apportant des conseils réguliers en matière de sécurité, d'hygiène de vie et d'environnement domestique.

Les petits travaux de bricolage.

Un agent intervient au domicile afin d'améliorer le cadre de vie du bénéficiaire et garantir un habitat sécurisé.

Cet agent, « homme toutes mains », effectue de nombreux ~~ps~~ travaux domestiques tels que : changer un joint, purger un radiateur, déboucher une canalisation, monter un meuble, réparer un robinet, etc.

L'intervention est de courte durée pour rester dans l'idée d'une **intervention de confort de l'habitat** (inférieure ou égale à 2 heures).

Le petit jardinage.

La prestation englobe une variété d'activités : petite taille des haies et/ou des arbustes, ramassage des feuilles, arrosage des plantes, désherbage, tonte de la pelouse, traitement des plantes contre les insectes et les maladies, déneigement des abords immédiats du domicile.

L'idée étant de **sécuriser les abords immédiats du domicile** pour éviter les chutes

L'agent se déplace au domicile pour une durée de 3 heures minimum avec du matériel spécialisé

Le portage de repas

Des **repas équilibrés et adaptés à l'état de santé** du bénéficiaire sont livrés directement à domicile.

Préparés par une entreprise spécialisée, ils sont :

- Conditionnés en barquettes individuelles,
- Livrés en froid positif (3°C),
- Conçus avec le soutien d'une **diététicienne**.

Les régimes spécifiques sont pris en compte (sans sel, sans sucre...).

Les livraisons s'effectuent du **lundi au vendredi** avec la possibilité de recevoir également les repas pour **le week-end et les jours fériés**.

Le livreur assure une **veille** auprès des bénéficiaires et alerte le service en cas de situation préoccupante.

Le transport individualisé.

Ce service propose un **transport personnalisé** pensé pour faciliter les déplacements des bénéficiaires du service

Grâce à un véhicule aménagé, les bénéficiaires peuvent se rendre à :

- des rendez-vous médicaux,
- des courses,
- des visites à des proches,
- ou simplement profiter d'une promenade.

L'aide à domicile, également chauffeur, accompagne la personne tout au long de son déplacement assurant ainsi **sécurité, soutien et convivialité**.

LES RÉALISATIONS 2024 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- 1) Actions de communication et de recrutement en faveur du métier d'aide à domicile

Le service a poursuivi ses actions de communication en faveur de la promotion du métier d'aide à domicile.

Il a ainsi participé à plusieurs permanences et forums de l'emploi tant sur le territoire des communes du SIVOM qu'en dehors dans la cadre de partenariat identifiés (France Travail, Inter 'val formation, etc.).

Ces permanences ont notamment pour objectif de recruter des aides à domicile sur le territoire afin d'optimiser les déplacements des agents entre les différentes communes du SIVOM.

Au total, **10 actions de recrutement** ont été réalisées :

- Forum alliance riviéra le 26 mars 2024
- Forum emploi jeunes Colomars le 25 mai 2024
- Du stade vers l'emploi : Job dating le 13 juin 2024
- Le forum des 4 saisons le 14 juin 2024
- Détection de potentiel le 08 juillet 2024
- Open Days à Bonson le 09 juillet 2024
- Le soccer Job à Drap le 18 juillet 2024
- Le forum des associations à Tourrette-Levens le 07 septembre 2024
- Le forum des associations à Colomars le 14 septembre 2024
- Détection de potentiel le 30 septembre 2024

2) Mise en place d'un service de débroussaillage sur Aspremont en partenariat avec les agents de la commune

Ce service a été créé à la suite du Conseil des Maires du 23 janvier 2024.

Il prévoit une prestation de débroussaillage pour venir en aide aux personnes âgées résidant sur Aspremont et en difficulté quant à leurs obligations légales de débroussaillage.

Ce nouveau service s'appuie sur l'agrément des services à la personne du syndicat et de la mise à disposition d'agents techniques de la commune pour effectuer le débroussaillage.

L'équipe administrative du service de maintien à domicile du SIVOM se charge de saisir les informations transmises par la commune d'Aspremont et permettre ainsi la facturation

À noter la réalisation de **8h d'intervention en 2024** pour cette prestation.

3) Réorganisation de la planification des interventions sur le territoire du SIVOM

Afin de répondre à la demande croissante de maintien à domicile des personnes les plus vulnérables du territoire du SIVOM, le service a revu l'organisation de ses interventions.

Jusqu'à présent, le territoire était réparti en trois secteurs géographiques :

- Secteur La Trinité / Falicon
- Secteur Tourrette-Levens / Aspremont / Colomars
- Secteur Castagniers / La Roquette-sur-Var / Levens / Saint-Blaise / Saint-Martin-du-Var / Duranus

S'y ajoutait la commune de Saint-André de la Roche gérée par le CCAS.

Désormais, la planification des interventions s'effectue en fonction de l'adresse du domicile du bénéficiaire.

Cette évolution vise à :

- Renforcer la souplesse des plannings,
- S'adapter au retrait de la commune de La Trinité effectif depuis avril 2024,
- Améliorer la gestion des déplacements et le temps de travail des agents.

Au final, cette réorganisation permet un **service plus réactif**, mieux adapté aux besoins des usagers et **plus efficient** pour les équipes mobilisées sur le terrain.

4) Professionnalisation et valorisation des agents du service de maintien à domicile

Le service s'inscrit dans une **démarche active de reconnaissance des compétences** et de **valorisation de l'expérience professionnelle** de ses agents. Dans ce cadre, un accompagnement personnalisé est proposé à ceux qui souhaitent faire reconnaître leurs acquis.

En 2024, un agent a ainsi obtenu le **Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)** via une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en partenariat avec Inter'Val 'Formation.

Dans cette dynamique de professionnalisation et de reconnaissance de la qualité du service rendu, **deux agents ont été titularisés en septembre 2024** renforçant ainsi la stabilité des équipes.

Les aides à domicile et agents administratifs ont également eu accès à un large programme de formations proposé par plusieurs partenaires (CNFPT, Inter'Val Formation, CARSAT), visant à :

- Accompagner l'évolution de leur carrière,
- Renforcer les bonnes pratiques au domicile des bénéficiaires (notamment les gestes de premiers secours – PSC, la compréhension du vieillissement, etc.).

Au total, **12 thématiques de formation** ont été abordées avec la possibilité pour chaque agent de participer à plusieurs sessions. Cette politique de formation continue contribue à la **qualité du service** et au **bien-être au travail**.

5) Réforme des services autonomie à domicile

Depuis 2022, le Gouvernement travaille sur la mise en place d'une réforme de grande ampleur de l'organisation et du financement des services à domicile par la création des Services Autonomie à Domicile.

Un cahier des charges datant du 13 juillet 2023 fixe les principes d'organisation et de fonctionnement de ces services.

Désormais, il y a deux catégories de services autonomie à domicile :

Des services dispensant de l'aide et du soin, autorisés conjointement par le CD06 et l'ARS → SAD INTEGRE OU SAD AIDE ET SOINS.

Des services ne disposant que de l'aide autorisés par le CD uniquement → SAD COORDONNE ou SAD AIDE.

Aussi, une possibilité est laissée aux SAAD de poursuivre leur activité d'aide sans internaliser une activité de soins.

Ils disposent d'un délai de deux ans à compter du 30 juin 2023 pour se mettre en conformité avec le cahier des charges, soit jusqu'au 30 juin 2025. En cas de non-conformité au cahier des charges après ce délai, les autorisations pourront être abrogées dans les conditions prévues aux articles L.313-13, L.313-14, L.313-16 et L.313-19 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le service a répondu à cette obligation de conformité auprès du département des Alpes-Maritimes en décembre 2024 en optant pour le SAD AIDE.

LES COMPLEXITES TOUJOURS PRESENTES ET LES SOLUTIONS APORTEES :

Le service continue d'être confronté à des mouvements de personnel inhérents au secteur de l'aide à domicile.

Cependant, l'implication active des agents de terrain dans les actions de promotion des métiers et de recrutement a permis de limiter ces fluctuations et de maintenir la continuité du service.

En 2024, le service a constaté :

- une **diminution des arrêts maladie**
- une **baisse du turn-over** témoignant d'un climat de travail plus stable et d'une meilleure fidélisation des agents

Au total, **15 aides à domicile ont été recrutés** cette année dont **2 étudiants** et **1 vacataire**.

Plus de la moitié de ces nouvelles recrues sont toujours en poste à ce jour, ce qui illustre une intégration réussie et un engagement durable.

➤ **Le caractère fluctuant des demandes et des attributions**

Le service de maintien à domicile doit composer avec **des situations très variables** d'un bénéficiaire à l'autre :

- Certains refusent tout ou partie des heures attribuées,
- D'autres demandent davantage d'heures,
- Certains voient leur plan d'aide réévalué à la hausse,
- D'autres encore sont hospitalisés de manière soudaine, parfois pour une longue durée alors qu'ils bénéficient d'un volume important d'heures.

Ces fluctuations ont un **impact direct sur la charge de travail des agents**, souvent à la hausse générant des **surcharges ponctuelles**, des **risques psychosociaux** et un risque accru **d'usure professionnelle**.

Elles rendent également la **gestion de la planification des interventions particulièrement complexe** nécessitant une grande réactivité et une adaptation permanente des équipes encadrantes.

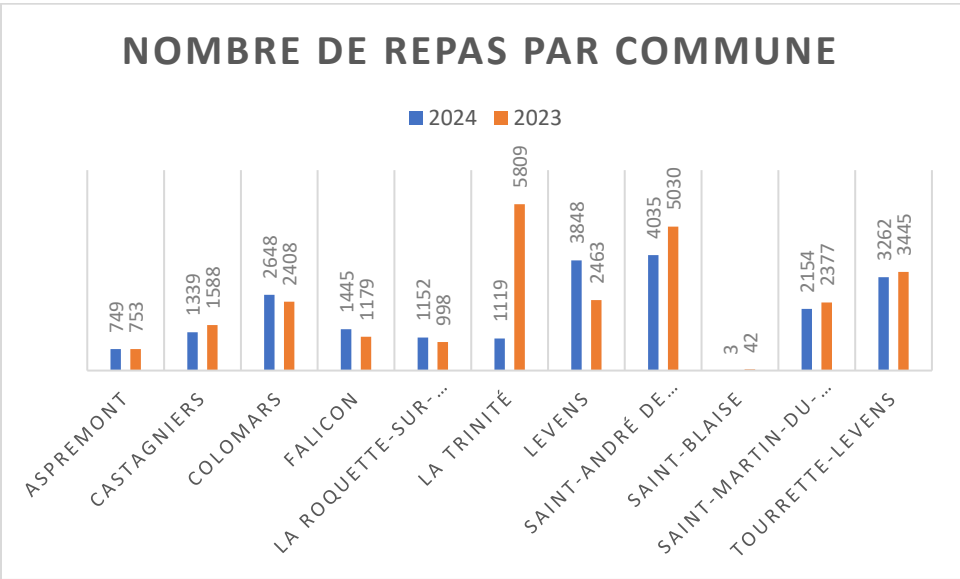
Ces éléments mettent en lumière la nécessité d'une gestion fine et réactive de l'organisation du travail. Le service reste pleinement mobilisé pour garantir la continuité et la qualité des interventions, malgré un contexte mouvant et exigeant. Cette réalité renforce l'importance de moyens adaptés, d'un accompagnement renforcé des

équipes et d'une reconnaissance du travail accompli au quotidien par tous les agents qui sont les véritables piliers du maintien à domicile.

I) QUELQUES CHIFFRES ET EVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES PAR LE SERVICE EN 2024

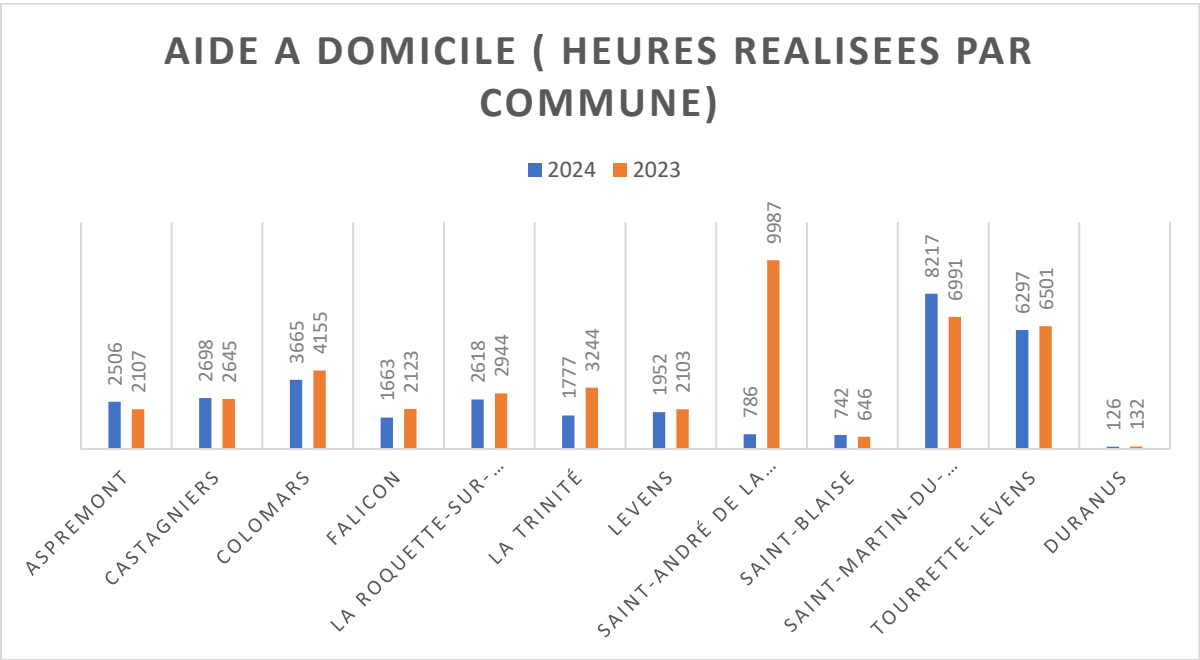
👉 NOMBRE DE REPAS PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens
2024	749	1339	2648	1445	1152	1119	3848	4035	3	2154	3262



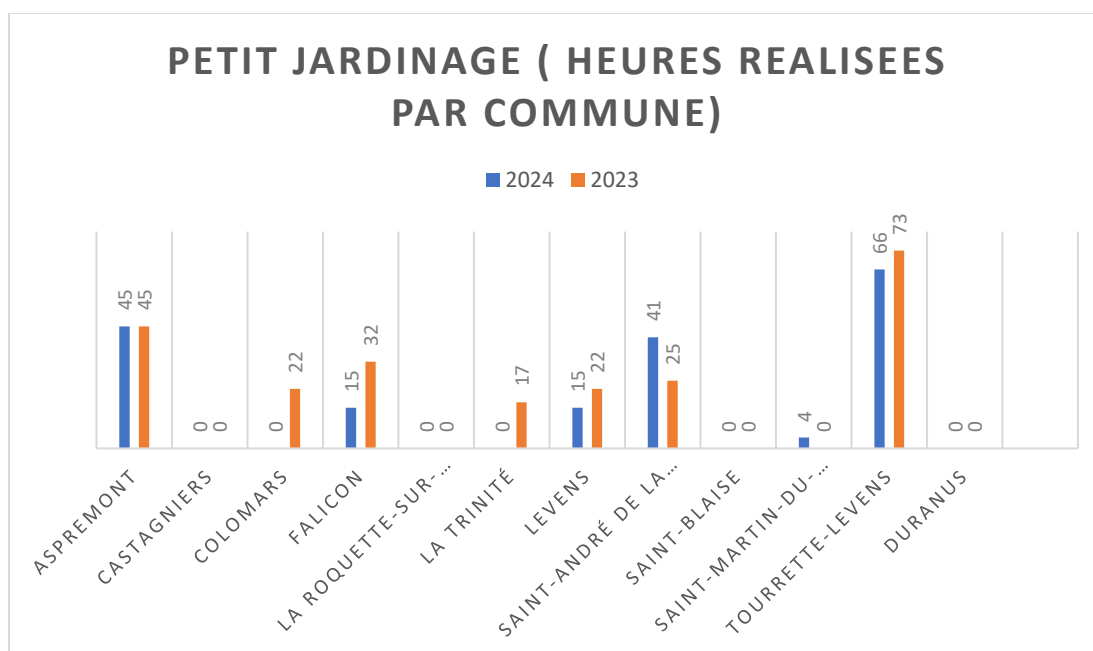
👉 HEURES RÉALISEES PAR LES AIDES A DOMICILE PAR COMMUNES.

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2024	2506	2698	3665	1663	2618	1777	1952	786	742	8217	6297	126



👉 **HEURES RÉALISEES PETIT JARDINAGE PAR COMMUNES.**

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2024	45	0	0	15	0	0	15	41	0	4	66	0



CONCLUSION.

Toute personne âgée peut décider d'opter pour le maintien à domicile. Cependant, la perte d'autonomie et le manque de moyens pour y pallier rendent ce maintien à domicile parfois difficile voire même impossible.

En raison du vieillissement de la population française, le nombre de personnes âgées en situation de dépendance croît de manière exponentielle.

Les demandes et les besoins évoluent et le service fait face de plus en plus à des personnes en grande perte d'autonomie.

Il se doit donc en tant que service public d'être toujours réactif et en mesure de répondre aux évolutions sociétales.

En effet, les besoins en accompagnement deviennent de plus en plus complexes. C'est pourquoi le service collabore étroitement avec les professionnels de santé (infirmiers, HAD, médecins traitants, etc.).

Au regard de l'évolution des Services d'Aide à Domicile (SAD), il est essentiel de renforcer à la fois les actions de formation des agents et les partenariats avec les structures de soins

L'année 2025 sera ainsi l'occasion de formaliser ces coopérations notamment avec les équipes d'Hospitalisation à Domicile (HAD) présentes sur le territoire.

En effet, pour les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer en établissement, le service de maintien à domicile leur permet lorsqu'elles se retrouvent en perte d'autonomie de demeurer chez elles tout en bénéficiant de services et d'aides pour les actes de la vie quotidienne

Dans son environnement, la personne est rassurée. Il est alors beaucoup plus facile de bousculer quelque peu ses habitudes avec la venue d'une aide à domicile plutôt que de quitter son logement pour se rendre en établissement

Le service travaille pour une meilleure stabilité et une meilleure formation de son équipe afin d'apporter un service de qualité et répondre aux besoins de nos aînés.

Les aides à domicile avec l'équipe administrative mettent tout en œuvre pour apporter l'aide et le soutien nécessaire aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille

Pour répondre au mieux aux évolutions sociétales et face à la demande accrue des demandes de maintien à domicile, une priorité sera faite en 2025 avec la mise en place de partenariat répondant à la demande de soins des bénéficiaires présentant une complexité liée à leur état général de santé.

Dans cette perspective, l'objectif sera de poursuivre les actions de formation, de professionnalisation des aides à domicile afin de maintenir et de gagner en qualité des différentes prestations servies par le service de maintien à domicile du SIVOM val de Banquière.

SOCIAL FORMATION

3 Espace social et formation de Saint-Martin-du-Var

Historique et contexte :

L'Espace Social et Formation de Saint-Martin-du-Var a pour objectif d'apporter une réponse concrète aux besoins sociaux, administratifs et professionnels des habitants de la commune.

Conçu comme un lieu de proximité, cet espace est à la fois un lieu d'accueil des premières demandes, un relais vers les institutions mais également un espace de rencontre des partenaires sociaux et professionnels.

Il remplit un rôle central d'écoute, d'orientation et d'accompagnement avec pour objectif de faciliter l'accès aux droits notamment pour les publics les plus vulnérables.

Dans cette dynamique, l'Espace Social et Formation travaille en étroite collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. Ce partenariat vise à renforcer l'efficacité de l'accompagnement en articulant l'intervention sociale de proximité avec les dispositifs de soutien mis en œuvre au niveau communal.

Par ailleurs, la structure contribue à l'insertion professionnelle notamment dans le secteur de l'aide à la personne en accueillant les formations d'Inter'Val Formation et est labellisée Point Relais de la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM). Ainsi, l'Espace Social et Formation favorise l'accès à l'emploi local et à la professionnalisation de ces métiers essentiels pour le territoire du SIVOM Val de Banquière.

Implantée dans un lieu central et stratégique de la commune, l'Espace Social et Formation s'inscrit dans une dynamique partenariale élargie facilitant l'appropriation de ses services par les habitants et assurant une réponse adaptée aux réalités du terrain.

Fonctionnement

L'Espace Social et Formation accueille le public du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h (exclusivement sur rendez-vous).

Ce mode d'accueil garantit une meilleure organisation des flux de fréquentation.

En complément, une personne à temps partiel est en soutien à l'accueil. Elle permet de renforcer la qualité de l'accueil physique et téléphonique et d'optimiser la gestion des rendez-vous

Conscients des difficultés de mobilité rencontrées par certains usagers, en particulier les publics isolés ou fragilisés, l'assistante sociale réalise également des visites à domicile afin de maintenir le lien et d'assurer un accompagnement adapté aux situations individuelles.

Par ailleurs, la coordination étroite avec les services de la mairie de Saint-Martin-du-Var – et la souplesse des horaires permettent d'assurer une continuité de service essentielle. Cette organisation favorise un climat de confiance et de réassurance pour les habitants.

Depuis juin 2021, l'équipe est composée d'une seule assistante sociale intervenant uniquement sur le territoire de Saint-Martin-du-Var. Si cette stabilité favorise une connaissance approfondie du tissu local, elle limite également les capacités de réponse face à une demande croissante.

Ce rapport revient sur les principales actions menées en 2024, les résultats obtenus et les perspectives de développement pour l'année à venir

Fréquentation de l'Espace Social et Formation.

Un lieu d'accueil essentiel au cœur de la commune

En 2024, l'Espace Social et Formation a enregistré **1970 demandes** tous canaux confondus traduisant une forte mobilisation autour de ce service.

680 accueils physiques dont **59 visites à domicile**

1068 appels téléphoniques (949 usagers / 119 partenaires),

222 situations traitées à distance.

Une diversité d'interventions pour répondre à des besoins multiples

Accueil physique : une présence humaine de proximité

L'accueil en présentiel reste un pilier de notre action.

Les 59 visites à domicile témoignent d'un engagement particulier auprès des personnes en situation d'isolement ou de vulnérabilité. Ces déplacements sont essentiels pour une évaluation fine du contexte de vie, souvent indispensable pour déclencher des accompagnements adaptés.

Accueil téléphonique : un canal stratégique de premier recours

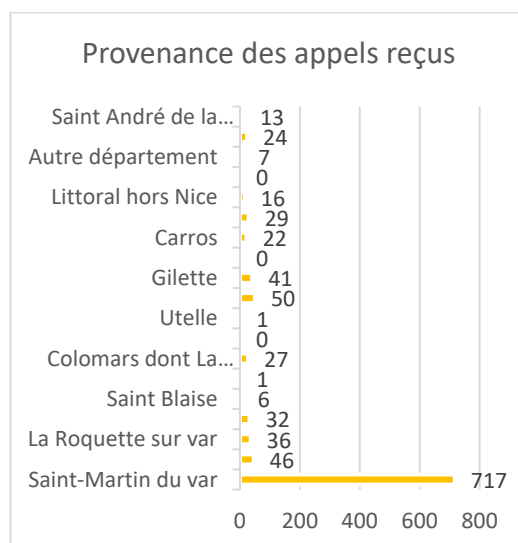
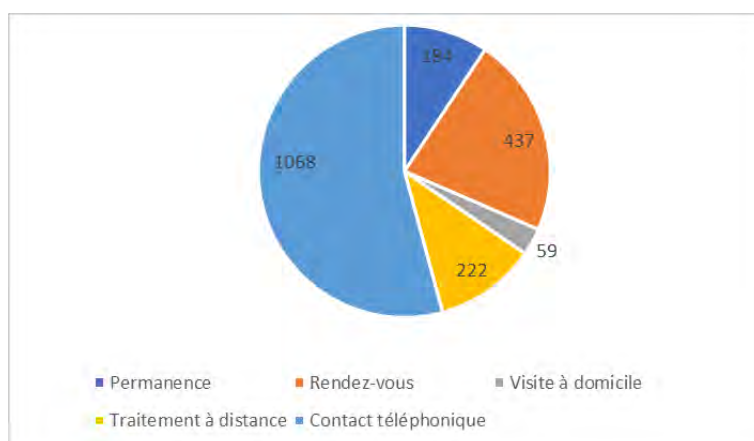
Le standard téléphonique constitue un point d'entrée fondamental dans la prise en charge car sur les 1068 appels traités, 89% sont issus des usagers eux-mêmes confirmant ainsi la bonne identification du service par la population.

Les appels de partenaires (11%) illustrent notre rôle de ressource territoriale dans l'action sociale locale.

L'accueil téléphonique permet non seulement de répondre directement à certaines demandes mais aussi d'assurer une fonction de réorientation vers les bons interlocuteurs notamment en cas de demande spécifique relevant d'un partenaire du territoire.

Traitement à distance : une adaptabilité renforcée

Les 222 situations traitées à distance confirment notre capacité d'adaptation et notre volonté de garantir un accès équitable à l'information et à l'accompagnement même sans présence physique des usagers. Cela s'inscrit dans une logique de souplesse organisationnelle pour répondre à des profils diversifiés.



Une fréquentation révélatrice des besoins sociaux du territoire.

La forte sollicitation démontre :

- Une demande soutenue d'accompagnement tant administratif que social.
- Une relation de confiance installée avec la population de Saint-Martin-du-Var.

Un ancrage local affirmé et une action intercommunale en lien avec le PCB

Depuis le recentrage géographique en 2021 sur Saint-Martin-du-Var, l'Espace Social et Formation maintient une dynamique forte.

Par ailleurs, la labellisation "Point Conseil Budget" permet désormais l'accueil d'usagers issus des communes avoisinantes témoignant d'un rayonnement plus large

Une mission d'accueil ciblée.

L'Espace Social et Formation a pour vocation première d'informer, orienter et accompagner les personnes en difficulté avec une attention particulière portée aux habitants de Saint-Martin-du-Var. Toutefois, la porte reste ouverte à toute personne dans le besoin, même hors commune : un entretien d'écoute, même bref, permet souvent de désamorcer l'anxiété, de clarifier une situation et d'orienter efficacement vers le bon interlocuteur.

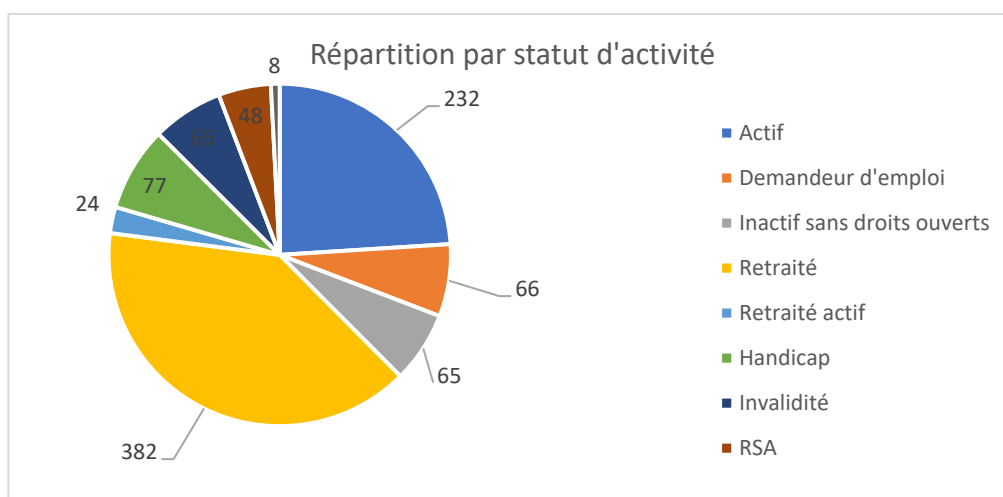
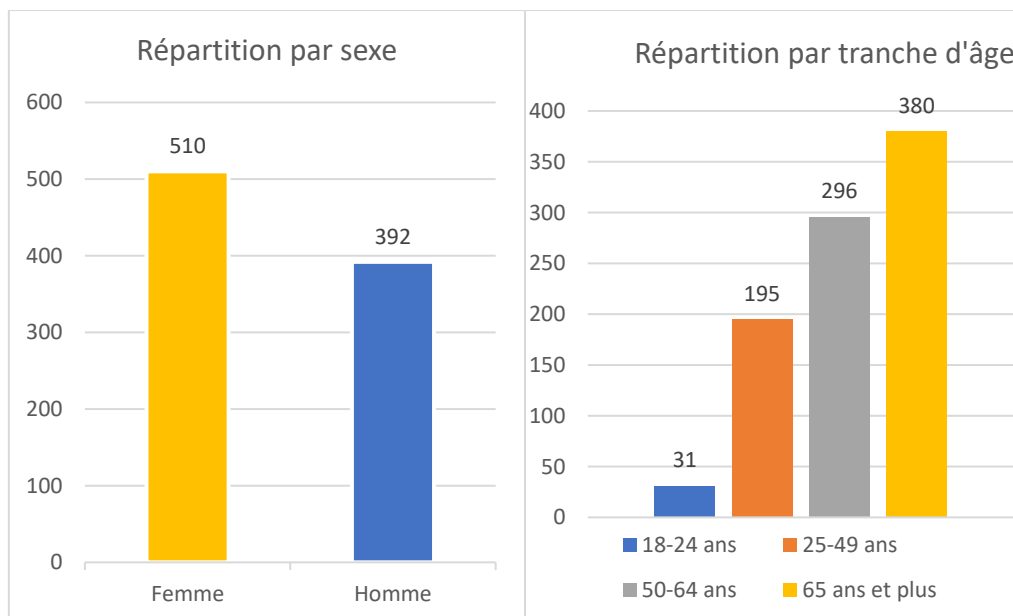
Ainsi, si la majorité des personnes accueillies résident à Saint-Martin-du-Var, les personnes extérieures peuvent bénéficier d'un premier accueil suivi d'une orientation vers les services sociaux compétents de leur territoire.

Profil du public accueilli : des seniors majoritaires et une féminisation marquée.

L'année 2024 confirme des tendances sociodémographiques déjà observées :

- Une majorité de femmes parmi les usagers accueillis
- Une forte représentation des personnes âgées de 65 ans et plus qui constituent le cœur du public accueilli.

Ces données révèlent à la fois l'impact du vieillissement démographique local mais aussi la vulnérabilité accrue des femmes seniors, souvent confrontées à des situations de précarité, d'isolement ou à des démarches administratives complexes.



Une diversité d'accompagnements adaptés à des besoins en évolution.

Un accompagnement à géométrie variable selon les situations

Les demandes traitées varient selon le degré d'autonomie des personnes avec des accompagnements qui peuvent être :

- Ponctuels pour des démarches administratives simples.
- Ou inscrits dans la durée dans les cas de précarité plus complexe ou de fragilité sociale.

La souplesse de notre accompagnement constitue une force : l'Espace Social et Formation ne propose pas une réponse "modèle" mais des solutions personnalisées en lien avec les réalités de chaque situation.

Des thématiques clés : administration, budget, logement, maintien à domicile

L'accompagnement administratif notamment dans la gestion des démarches en ligne reste le motif principal de sollicitation.

Les demandes liées au budget (gestion, endettement, surendettement) restent stables par rapport à 2023 portées par notre labellisation Point Conseil Budget.

Les demandes de logement social sont en nette hausse révélant une tension croissante sur le logement accessible dans le territoire.

En partenariat avec les services de maintien à domicile, nous agissons pour préserver l'autonomie des personnes âgées en coordonnant aides, démarches et médiations.

Enfin, la prise en charge des situations d'urgence est en nette augmentation :

- Personnes sans domicile fixe,
- Personnes victimes de violences.

Ce dernier point souligne un durcissement des situations sociales et la nécessité de consolider les partenariats avec les acteurs médico-sociaux et de l'urgence sociale.

L'Espace Social et Formation se distingue par sa double fonction :

- Lieu d'accueil polyvalent éloigné de l'image classique d'un service social institutionnel.
- Point d'accès aux droits et relais vers un accompagnement plus spécialisé.

Son emplacement stratégique, au cœur de la commune facilite la fréquentation spontanée notamment de publics isolés ou réticents à solliciter les institutions traditionnelles.

Un positionnement qui répond aux nouveaux profils de la précarité

Les données recueillies en 2024 témoignent de transformations profondes :

- Un public plus âgé, souvent isolé, parfois peu familier avec les outils numériques.
- Une féminisation de la précarité notamment parmi les retraitées seules.
- Une complexification des parcours de vie avec des situations cumulant logement, santé mentale, violences, isolement.

L'équipe de l'Espace Social devient alors un maillon essentiel de prévention, de veille sociale et d'orientation humanisée.

Partenariats.

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et permanent avec l'ensemble des partenaires locaux, en particulier avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, acteur incontournable de la solidarité de proximité.

Ce maillage institutionnel local permet d'activer l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire pour proposer des réponses adaptées aux besoins identifiés. Il offre ainsi une réponse à la fois réactive et coordonnée

Dans le cadre du projet d'accompagnement, plusieurs modalités sont possibles :

Une réorientation vers le partenaire le plus à même de répondre de manière ciblée, qu'il s'agisse du CCAS, d'un service médico-social ou d'un opérateur de l'insertion

La mise en place d'un accompagnement en coopération, lorsque la situation nécessite l'intervention simultanée de plusieurs acteurs.

En interne, nous développons également des synergies fortes avec les différents services du SIVOM Val de Banquière en particulier dans les domaines de la formation professionnelle, de l'accompagnement social global et du soutien aux publics âgés. Cette approche transversale permet de multiplier les leviers d'action tout en garantissant une continuité d'accompagnement.

1. La Formation.

Sur l'année 2024, en partenariat avec Interval Formation, l'Espace social et formation a accueilli les formations suivantes :

Date	Intitulé	Nombre de participants
20/01/2024	Recyclage SST assistante maternelle	10 personnes/cession
16/03/2024		
01/06/2024		
15/06/2024		
29/06/2024		
21/09/2024	Droits et devoirs assistante maternelle	10 personnes/cession
19/10/2024		
30/11/2024		
07/12/2024		
14/12/2024		
24/02/2024		
06/03/2024		
09/03/2024		
23/03/2024		
03/04/2024		
13/04/2024		

2. Les permanences.

Dans le but de garantir un accès de proximité aux services et de proposer un accompagnement personnalisé, plusieurs permanences régulières ont été organisées au sein de notre structure tout au long de l'année 2024. Une collaboration

avec la CAF est actuellement en cours de discussion dans la continuité de notre rôle de point relais CAF.

A. Focus sur les accompagnements du PLIE.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) s'adresse à des personnes en difficulté, sans emploi stable ou en recherche d'un premier emploi. Tout au long de l'année, un référent du PLIE a assuré des permanences en fonction des demandes au sein de notre structure.

En 2024, **38 personnes** ont été accompagnées dans ce cadre. En raison de la participation de l'intervenante à divers événements liés à l'emploi, les permanences ont été limitées à 18 vendredis sur l'année.

B. Focus sur les accompagnements Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance offre un accompagnement aux familles et aux assistantes maternelles concernant les démarches liées à l'accueil des jeunes enfants.

D. Focus sur les accompagnements PRO BTP.

Depuis mars 2024, un conseiller PRO BTP assurait une permanence chaque mardi pour accompagner les personnes dans la gestion de leurs dossiers retraite.

Entre mars et décembre 2024, **57 personnes** ont ainsi été reçues dans le cadre de ces permanences au sein de l'Espace social et formation.

Suite au départ du conseiller en octobre, PRO BTP a décidé de mettre fin à la convention de partenariat.

3. Les ateliers.

Dans une logique d'accompagnement global, l'Espace social et formation a encouragé, tout au long de l'année 2024, la mise en place d'ateliers variés en collaboration avec Inter'Val Formation et ses partenaires locaux.

A. Les ateliers mémoire.

Destinés aux personnes de plus de 60 ans, ces ateliers ont pour objectif principal la prévention des troubles de la mémoire. Animés par une psychologue clinicienne, ils ont également permis de lutter contre l'isolement des aînés du territoire.

Au total, 10 ateliers ont été organisés en 2024, réunissant **80 participants**.

B. L'accompagnement numérique.

La dématérialisation croissante des démarches administratives accentue la fracture numérique, notamment chez les publics âgés, isolés ou sans accès à du matériel informatique. Ces difficultés renforcent la sollicitation de notre structure pour la rédaction et la saisie de documents.

Depuis 2022, le Département des Alpes-Maritimes soutient le développement d'un accompagnement personnalisé. À ce titre, une conseillère numérique intervient sur rendez-vous, deux jeudis par mois, afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne.

C. Les ateliers aidants familiaux

Depuis mars 2024, l'assistante sociale de la structure anime des ateliers de soutien aux aidants familiaux, à raison de deux après-midis par mois. Ces rencontres visent à offrir un espace d'échange, de soutien et d'orientation entre pairs.

À la demande des participants, une formation aux premiers gestes de secours a été organisée le 16 mai 2024.

La participation à ces ateliers est toutefois fluctuante, dépendant des contraintes liées à la santé ou aux obligations des aidants et des personnes accompagnées.

Perspectives

1. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Afin d'assurer un accompagnement cohérent et coordonné des personnes âgées à domicile et compte tenu de la multiplicité des partenaires, il semble essentiel de renforcer la dynamique partenariale par l'organisation régulière de réunions de concertation. Cela permettra d'optimiser le suivi des situations et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

2. Les ateliers.

Les ateliers mémoire ainsi que les ateliers à destination des aidants familiaux seront reconduits dès janvier 2025.

En revanche, les ateliers numériques sont temporairement suspendus depuis le 26 septembre 2024 en raison de l'arrêt maladie prolongé de l'intervenante. Une reprise sera envisagée en fonction des possibilités de remplacement ou de retour de la professionnelle. Si tel n'est pas le cas, nous solliciterons Inter'Val Formation.

3. La formation.

Le renforcement de l'offre de formation sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière demeure une priorité stratégique pour notre structure. Cette orientation s'inscrit pleinement dans notre volonté de répondre aux besoins identifiés sur le territoire et de favoriser l'accessibilité à la formation pour tous.

Conclusion.

Implanté sur la commune de Saint-Martin-du-Var, l'Espace social et formation bénéficie d'une collaboration de longue date avec la Mairie de St Martin du Var, le CCAS et la Maison des Solidarités Départementales (MSD) qui constituent de véritables leviers dans le suivi global des personnes accompagnées et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Tandis que la MSD reste en charge des volets enfance, famille et des communes extérieures, notre structure a su trouver des points d'articulation et de complémentarité favorisant un travail transversal. Cette coopération repose sur la mutualisation des expertises et des pratiques professionnelles dans un objectif commun : offrir une réponse adaptée, qualitative et lisible à chaque situation.

Le public perçoit cette organisation comme un soutien renforcé, centré sur l'accompagnement de leur projet de vie, dans une logique de valorisation plutôt que de contrôle.

La mairie de Saint-Martin-du-Var, via son service administratif et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue également un partenaire engagé. Ensemble, nous veillons à fluidifier les démarches et à faciliter la mise en œuvre de plans d'actions concertés, dans un souci d'intérêt général.

Cette confiance mutuelle entre acteurs du territoire se traduit par une prise en charge de qualité dont les retours positifs des administrés témoignent. C'est bien la complémentarité des savoirs-faires et des postures professionnelles qui garantit aujourd'hui un fonctionnement harmonieux et pertinent de notre organisation.

L'Espace social et formation révèle quotidiennement de nouveaux besoins et enjeux. Il reste encore beaucoup à construire, en lien direct avec la réalité du terrain, les ressources disponibles et les évolutions sociétales. Notre mission est d'entretenir des collaborations durables où chaque partenaire peut apporter une réponse adaptée, dans le respect des spécificités de chacun.

Nous ne cherchons pas à nous substituer aux personnes, ni à agir à leur place, mais à œuvrer à leurs côtés

Cet accompagnement nous invite à interroger nos pratiques, à ajuster nos réponses et à rester attentifs à ce qui a du sens et à ce qui ne fonctionne plus.

Dans ce contexte mouvant, la prévention reste plus que jamais l'axe central de notre action.

Historique et contexte.

La Maison France Services de Colomars a été créée le 2 Novembre 2017 et labellisée en Janvier 2020. Son ouverture permet un maillage plus fin du territoire du SIVOM. A ce titre, elle rejoint les points relais identifiés déjà existants :

- Les Maisons du Département de Saint André de la Roche et de Plan du Var.
- L'Espace Social et Formation de St Martin du Var.

La structure a vu son label renouvelé sans limite en 2024.

Elle regroupe en son sein un Service Postal dont la compétence a été transférée au SIVOM Val de Banquière.

La Maison France Services a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives. L'objectif étant de développer une offre de service de proximité et de qualité à l'attention des habitants

Elle constitue un outil précieux dans la démarche de dématérialisation enclenchée ces dernières années en mettant à disposition un espace numérique et favorisant un réel accompagnement des usagers en difficulté.

La Maison France services de Colomars est située en région PACA, dans la partie sud-est du département des Alpes-Maritimes. D'une superficie de 4300 km², le département compte près de 1 114 579 habitants, soit une densité de population de 415 hab/km². La Maison France services de Colomars est limitrophe de NICE, Saint Roman de Bellet et d'Aspremont. Le territoire est bien desservi par des voies routières.



Fonctionnement.

A. Fonctionnement et articulation avec d'autres activités dans les mêmes locaux.

Lundi : 08:30-12:30/13:30-16:30

Mardi : 08:30-12:30/13:30-16:30

Mercredi : 08:30-12:30/13:30-16:30

Jeudi : 08:30-12:30/13:30-16:30

Vendredi : 08:30-12:30/13:30-16:30

Samedi : 09:00-12:30

Les horaires de la Maison France services ont été aménagés le samedi matin (plus grande amplitude d'horaire) afin d'accueillir les usagers ne pouvant se déplacer dans la semaine en raison de leur emploi du temps professionnel.

La Maison France services se situe au centre du village, à proximité immédiate d'un arrêt de bus. Un parking dessert ce bâtiment public, accessible aux PMR.

La Maison France services est dotée des équipements suivants :

- un espace d'accueil,
- un espace d'attente où se trouve une boîte à livres,
- deux bureaux de permanence cloisonnés (dont un en faveur des personnes à mobilité réduite) afin d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en toute confidentialité,

- une salle multimédia dotée de deux postes informatiques, un photocopieur, une imprimante/scanner et un accès wifi-libre-gratuit,
- une salle de réunion, dotée d'un ordinateur et d'un téléphone. Elle est mise à disposition pour les permanences des partenaires.

La Maison France services partage les mêmes locaux que l'agence postale communale de Colomars ce qui favorise sa promotion.

B. Ressources humaines et acteurs mobilisés.

Deux conseillères, Aurélie GALLI et Marine BONCOMPAGNI assurent un accueil quotidien.

Pour parfaire leurs connaissances, elles ont participé cette année aux formations suivantes :

- o CARSAT : mise à jour des connaissances,
- o Chèque énergie : formation de base,
- o CAF : mise à jour des actualités,
- o ANAH : formation de base,
- o DGFIP : mise à jour des connaissances,
- o MSA : mise à jour des connaissances,
- o CDAD06 : mise à jour des connaissances, dossier d'aide juridictionnelle.

Depuis 2021, l'animatrice France services des Alpes-Maritimes : Sylvie CORRE accompagne les conseillers de la structure dans la réalisation de leurs missions. Plusieurs rendez-vous avec l'animatrice ont permis de mettre en place de nouvelles actions de communication et de renforcer les liens avec les partenaires.

C. Instances de gouvernance et concertation.

Le premier Comité de pilotage aura lieu le dernier trimestre 2025, en présence de Madame la Sous-Préfète des Alpes-Maritimes, Madame BENSEDIRA, le Président du SIVOM Val de Banquière, des acteurs locaux des France services dont les représentants des opérateurs nationaux et des élus.

Partenariats.

Présentation des **partenaires nationaux** et actions ciblées mises en œuvre



La Maison France services de Colomars bénéficie de la présence de partenaires qui interviennent sous forme de permanence :

- Finances Publiques : premier mardi du mois avec un total de 8 permanences qui ont accueillies **79 usagers** pour 2024
- Point Justice : premier vendredi du mois avec un total de 4 permanences qui ont accueillies **11 usagers** pour 2024

Au vu de leur succès en 2023, les ateliers numériques ont été reconduits en 2024 avec la formation de **82 usagers**.

Ils sont organisés tous les lundis par Aurélie GALLI afin d'initier à l'informatique les personnes qui en sont éloignées et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs démarches dématérialisées.

Dans une démarche d'«aller vers» ces ateliers seront maintenus en 2025.

Présentation des **partenaires locaux** et actions ciblées mises en œuvre.



Un expert-comptable peut être contacté et un rendez-vous peut être programmé au sein de la structure.



Les liens existants avec la Fepem ont été renforcés avec des formations d'actualisation de connaissances par le biais de «web-café» mensuels.



Pour les questions d'ordre notarial, un notaire peut être contacté par téléphone et un rendez-vous peut être programmé au sein de la structure le premier mardi du mois de 8h30 à 10h00.

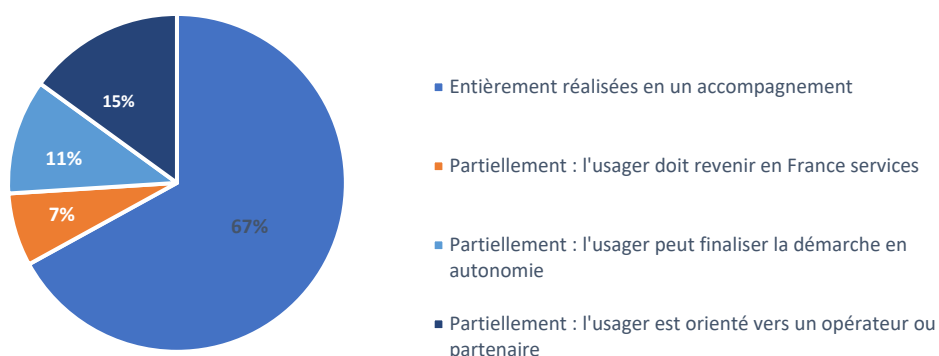
QUALITE DU SERVICE

Les démarches sont réalisées en une seule fois dans 67 % des cas

67 % des demandeurs ont pu finaliser avec les conseillers leurs démarches en un seul accompagnement.

15 % d'entre eux sont revenus pour un second rendez-vous (ANTS en panne, démarche en plusieurs temps type CARSAT, etc...) et **11 %** ont finalisé leur dossier en autonomie.

Taux de finalisation des démarches en un seul rendez-vous (en %)



Satisfaction des usagers.

La conseillère pose régulièrement la question suivante à l'issue du rendez-vous « Ai-je bien répondu à votre besoin ? ».

De manière générale, les usagers sont très satisfaits de leur passage à la France services de Colomars.

Il arrive également que des réunions permettent d'échanger sur les éventuels points d'amélioration à mettre en œuvre.

A ce jour notre structure ne dispose pas de bornes de recueil de satisfaction des usagers. Celles-ci étant pour le moment mises à disposition dans les France Services portées par le Département.

Fréquentation de la Maison France Services.

A. Focus sur les publics accueillis et les modalités d'accès à la France services.

Les habitants de la commune de Colomars représentent **63% du public accueilli**.

Les habitants de Nice représentent **27% du public** et ce en raison des axes routiers à proximité.

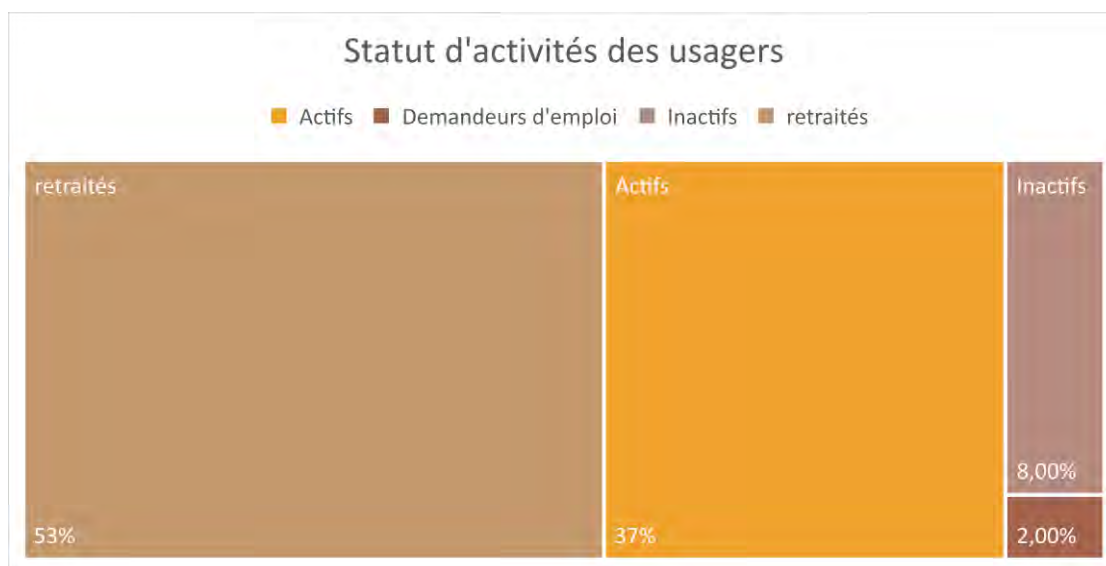
Les autres communes du SIVOM Val de Banquière représentent **7%**.

COMMUNES DE RÉSIDENCE DES USAGERS		
Nom de la commune	Nombre	%
Colomars	1098	63
Autres communes du SIVOM Val de Banquière	123	7
Nice	479	27
Autres communes du Département des Alpes-Maritimes	59	3
Total	1759	100%

La Maison France services de Colomars accueille historiquement un public âgé (65 ans et plus).

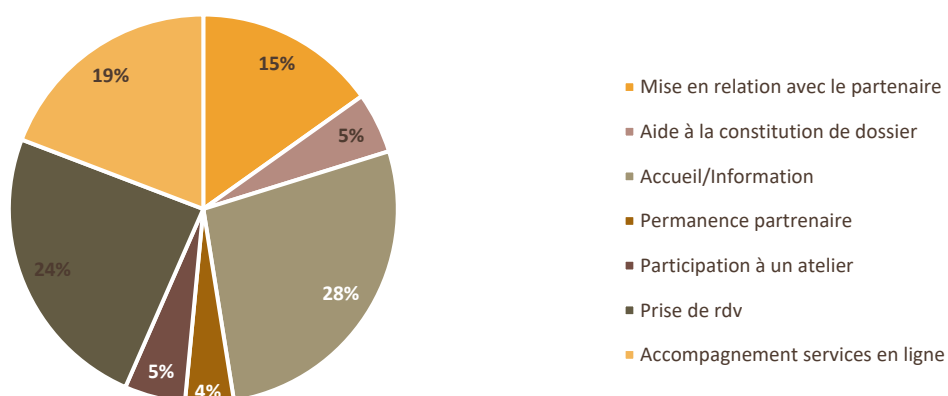
AGE		
Tranche	Nombre	%
Entre 15 et 24 ans	6	0.50
Entre 25 et 49 ans	255	14.5
Entre 50 et 64 ans	580	33
Plus de 65 ans	918	52
Total	1759	100%

GENRE		
Genre	Nombre	%
Homme	581	33
Femme	1178	67
Total	1759	100%



Les actifs occupés (37%) et les retraités (53%) représentent plus de la moitié du public se rendant à la Maison France services. **Les demandeurs d'emploi ne représentent quant à eux que 2% des visiteurs.**

Répartition de l'activité selon le motif de la venue (en %)



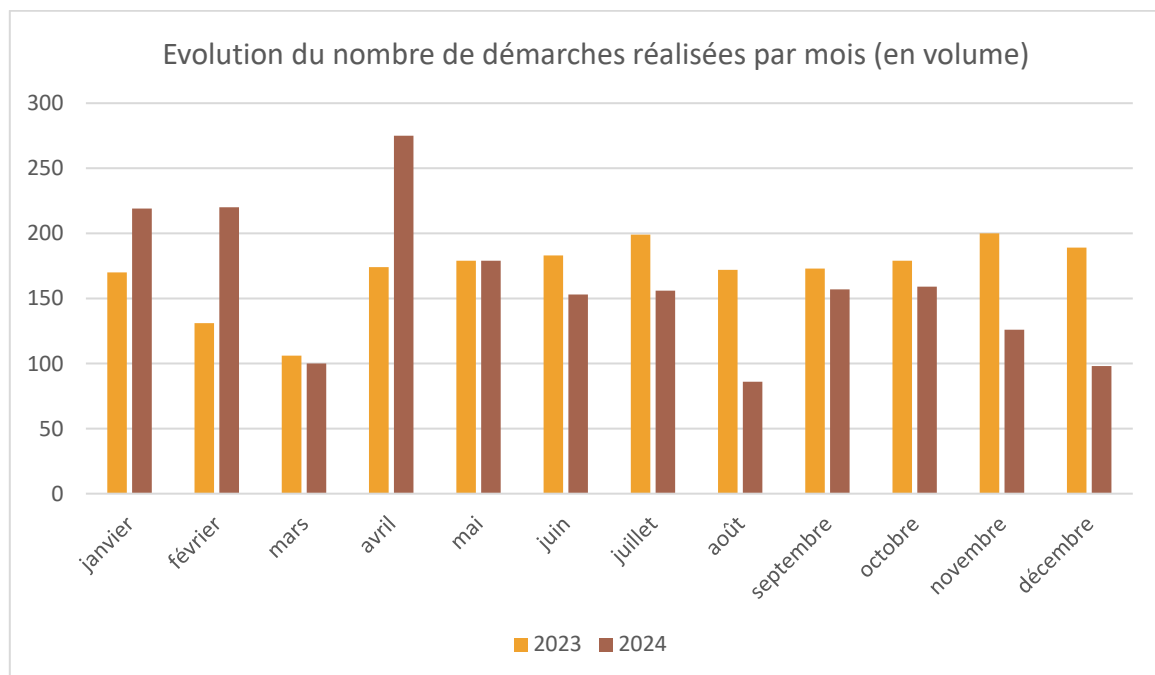
B. Nature et évolution de l'activité.

Nous notons une réelle augmentation de l'activité au fil des mois (excepté lors des périodes de congés hivernaux et estivaux).

Au total, les conseillers de la Maison France services de Colomars ont réalisé près de **1930 démarches en 2024** : la communication réalisée dans diverses communes aux alentours a porté ses fruits ; nous avons également bénéficié d'articles dans la presse locale.

La conseillère réalise en moyenne 10 accompagnements par jour.

L'année 2024 a été marquée par une période estivale compliquée liée à des absences. Ces difficultés sont dépassées



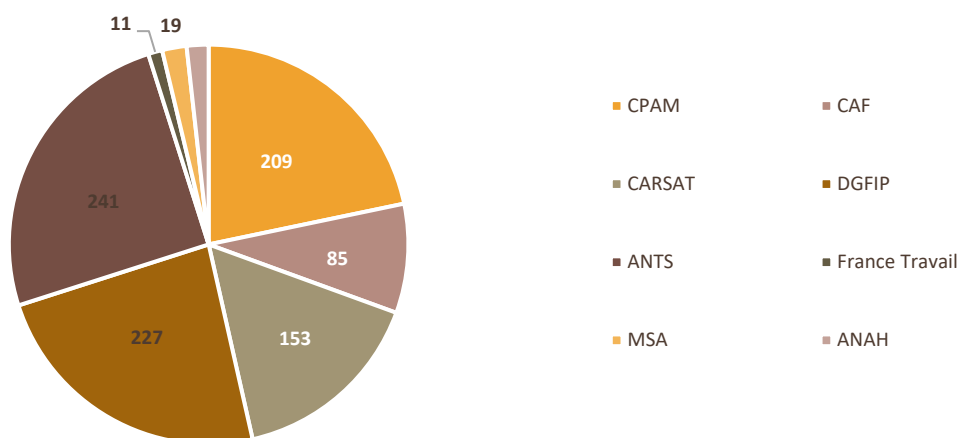
Les thématiques les plus fréquentes sont liées à la **CPAM (88 créations** de compte Ameli et demandes d'attestations), la **CNAV/CARSAT (28 dossiers** retraite) ainsi qu'au **Ministère de l'Intérieur (100 accompagnements** dans le cadre des titres d'identités, 33 cartes grises et 12 permis de conduire).

Selon le type d'accompagnement, la durée d'intervention des conseillers Frances services est variable.

En effet, un dossier de retraite CNAV peut demander jusqu'à 7 rendez-vous de 1h00 alors que pour d'autres demandes la durée du rendez-vous est plus réduite (ex : une demande de carte grise lorsque les personnes ont effectué les pré-demandes et possèdent l'ensemble des documents requis).

Nous sommes amenés à recevoir les usagers à plusieurs reprises. En effet, en 2024 il y a eu **217 suivis de dossiers** en cours.

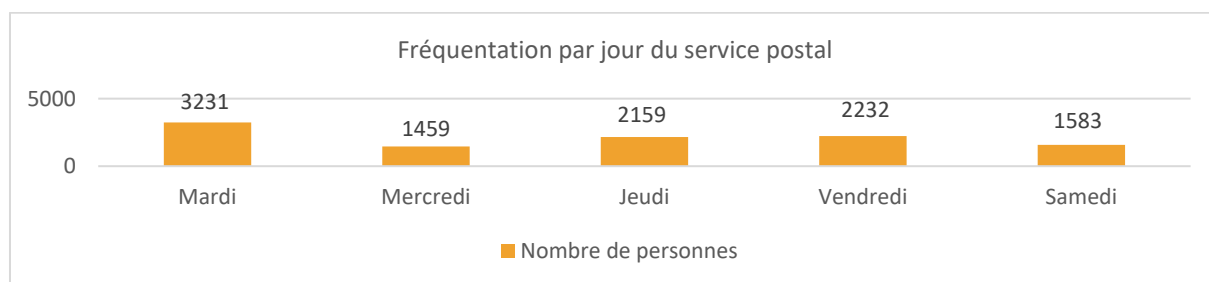
Répartition de l'activité selon le motif de la venue



Les partenaires locaux les plus sollicités sont : le **Délégué du Défenseur des Droits (72 accompagnements)**, la **MDPH (32 accompagnements)** et le **CCAS de Colomars (42 accompagnements)**.

Le service postal est de loin le partenaire le plus sollicité de par la présence de l'agence postale communale au sein de la structure.

Concernant l'année **2024**, **10 664 clients** sont venus et **12 539 demandes** ont été traitées.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION :

Le réseau France services a bénéficié des campagnes de communication nationales (spots TV) et locales (annonces radio, presse) portées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

La Maison France Services de Colomars s'est pleinement saisie du kit bureautique et du kit de communication partagé par l'ANCT.

Notre service a bénéficié d'un article dans la newsletter du SIVOM Val de Banquière mais également dans le Trait d'Union (Journal de la commune de Colomars) qui a consacré une page aux actions entreprises par la Maison France Services. Les permanences proposées font également l'objet d'un affichage communal. Ce qui a grandement participé à la notoriété de la structure.

La Maison France Services a commandé de nouveaux éléments de signalétique afin d'être plus aisément identifiée : une oriflamme installée devant l'entrée et de nouvelles plaques signalétiques

En complément, des flyers sont régulièrement distribués lors des événements de la commune à l'instar du salon des associations. Des actions de communication sont entreprises à l'occasion de la campagne de déclaration des revenus, de la semaine bleue et autres

Dans le cadre de sa promotion, la Maison France Services de Colomars a décidé de déployer une page Facebook afin d'être présente sur les réseaux sociaux

Bilan – Perspectives.

La Maison France Services va reconduire les temps forts et les Journées Portes Ouvertes avec l'appui de ses partenaires.

- Atelier d'initiation à l'informatique.

La dématérialisation progressive de l'ensemble des démarches administratives entraîne une forte complexité de réalisation pour les personnes éloignées du numérique.

Afin de tenter de réduire la fracture numérique, des ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts depuis Janvier 2022 aux débutants qui souhaitent acquérir les bases de l'usage d'un ordinateur, mieux appréhender les pièges et ressources d'internet et prendre en main leurs démarches numériques.

Les ateliers sont gratuits et animés par Aurélie tous les lundis et seront renouvelés en 2025

- Actions FEPEM.

Dans le cadre du partenariat avec la FEPEM et avec le soutien de Madame LANGUEREAU (référente départementale) nous souhaitons mettre en place une action de promotion du Point Relais FEPEM en partenariat avec UFC Que choisir ?

Cette action de prévention serait à destination des cotisants du Groupe Ircem (protection sociale des Salariés du particulier Employeur) ainsi que pour les particuliers employeurs et les retraités du secteur domiciliés et travaillant sur les communes du SIVOM Val de Banquière.

- Les Journées Portes Ouvertes.

Dans le cadre des journées portes ouvertes, la Maison France Services de Colomars souhaite mettre en place différentes actions en partenariat avec :

La CARSAT/MSA, afin que des experts informent les usagers sur les démarches, les dispositifs d'accompagnement ainsi que les clés pour préparer et bien vivre sa retraite. Le but étant :

- De découvrir les services gratuits proposés par sa caisse de retraite : bilans de prévention santé, soutien aux aidants, aides à domicile, etc...

- De rencontrer un conseiller retraite en entretiens individuels sur rendez-vous (inscription obligatoire) pour faire le point sur sa carrière, comprendre ses droits et poser toutes ses questions.

Nous sommes en réflexion afin de compléter ce type d'action par la mise en place de permanences du PLIE.

En partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, des permanences du Plan Local d'Insertion par l'Emploi vont débiter le **27 juin 2025**.

Elles auront lieu une à deux fois par mois sur rendez-vous.

Les usagers seront reçus par un agent du PLIE afin de les accompagner à trouver un emploi stable et durable.

La Maison France Services de Colomars s'est progressivement inscrite dans le paysage local comme un véritable lieu d'accompagnement.

Les différents projets de la structure s'articulent autour du panel d'offres de services actuellement proposés favorisant par ce biais un accompagnement constructif dans le suivi des personnes reçues.

La Maison France Service de Colomars est un dispositif qui répond aux caractéristiques spécifiques du territoire. L'objectif est de maintenir son fonctionnement puis d'assurer un développement au niveau du réseau partenarial.

SOCIAL FORMATION

Service d'Insertion Sociale et Professionnelle DRAP

HISTORIQUE ET CONTEXTE.

Le service d'insertion sociale et professionnelle de Drap La Condamine a été transféré au SIVOM Val de Banquière le 1^{er} mars 2024.

De gestion associative, financée dans le cadre de la Politique de la Ville et composé d'un Conseiller Insertion Professionnelle (CIP) à temps plein, le service a intégré la Fonction Publique Territoriale et changé de statut.

Service Insertion Professionnelle

vous accompagne pour réussir votre projet professionnel

Un service de proximité qui propose :

- Accueil et écoute avec bienveillance
- Accompagnement social et professionnel personnalisé
- Un coaching pour trouver un Emploi, une formation, un Stage, un apprentissage
- Des conseils pour la reconversion professionnelle ou la création d'entreprise
- Simulation d'entretien d'embauche
- Mise en relation avec les entreprises et les centres de formations

Les permanences

Mairie Annexe de la Condamine

28 avenue Virgile Barel 06340 DRAP

Du Lundi au vendredi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

PUBLIC : 15 à 64 ans

En partenariat avec les services publics de l'état
FRANCE TRAVAIL, CAP EMPLOI, MISSION LOCALE, PLIE...

Tel : 06.62.52.87.38 // Email : insertion@svdb.fr

FONCTIONNEMENT DU SERVICE.

Ouvert au public de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, son siège se trouve au sein du quartier de La Condamine à Drap (QPV)

Ce service de proximité s'appuie sur 3 méthodes d'intervention :

- L'Accompagnement Vocationnel et Personnel : Entretien individuel et collectif - Accueil, écoute et conseil personnalisé - Diagnostic et accompagnement renforcé - Plan d'action pour favoriser l'autonomie et la confiance en soi - Accompagnement pour la levée des freins.
- La médiation emploi : Via le ALLER-VERS - En extérieur - Par téléphone et sur les réseaux sociaux - Grace à une bonne connaissance du public et du territoire - Dans les commerces.
- Co-accompagnement avec les services publics de l'Etat (France travail, Mission locale, CAP EMPLOI et PLIE) ainsi qu'avec différents les travailleurs sociaux.

DONNEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES.

Total 352 personne en 2024 soit 77 de plus qu'en 2023

	HOMMES	FEMMES	OBSERVATIONS
Moins de 16 ans	8	5	-Décrochage ou recherche de stage -Information après la 3 ^{ème} -Accompagnement avec les parents systématiquement
16 à 26 ans	73	45	Etudiant, décrocheur, CEJ ou AIJ, jeunes actifs
26 à 49 ans	63	71	DE, actifs CDI, CDD ou intérim, stagiaire en formation,
50 à 60 ans	45	30	
Plus de 60 ans	7	5	Information retraite, recherche emploi temps partiel ou orientation AS car pb d'accès au droit ou demande d'aide (CSS, APA, APL, alimentaire et logement)
TOTAL	196	156	352 bénéficiaires

Caractéristiques du public.

- DELD (Demandeur d'emploi Longue Durée),
- DE (demandeur d'emploi) indemnisés (ASS ARE et CSP) ou non indemnisés,
- DE radiés,
- Bénéficiaires RSA Socle ou activité,
- Bénéficiaire RQTH avec ou sans AAH,
- Jeunes déscolarisés,
- Jeunes suivis par la mission locale, la PJJ,

Bénéficiaires non répertoriés sur France TRAVAIL :

- Salarié(e) en contrat précaire (intérim, CDD, CDDI, CAE, temps partiel ...),
- Salariés en CDI ou CDD dans une démarche de reconversion (TRANSITION PRO PACA, Rupture conventionnelle...),
- Les salariés en arrêt maladie ou en accident de travail,
- Etudiants ou collégiens (Stage, formations BAFA, parcours sup...)
- Les jeunes en décrochage, les retraités actifs,
- Auto-entrepreneur,

Les besoins prégnants.

Insertion professionnelle (Emploi, formation, création entreprises...)	Insertion sociale Lever les freins sociaux pour faciliter l'insertion professionnelle	Autres Accueil, Ecoute, conseils, médiations
Inscription France TRAVAIL, mise à jour de l'espace personnel et familiarisation avec le site web ou application	-Logement -La mobilité -La santé, -La justice, -La garde d'enfant -La langue -Le manque d'expérience -Le Manque de qualification, -La discrimination, -Les problèmes financiers... -Démarches d'accès au droit via le numérique (AMELI, IMPOTS, CAF, ANTS...)	-Le bénéficiaire a besoin de se confier
Outils TRE (Technique recherche emploi) CV et lettre de MOTIVATION		-Le bénéficiaire a besoin d'une Médiation avec les partenaires ou les entreprises pour résoudre des conflits ou des problèmes administratifs, notamment sur le Droit du travail (rupture conventionnel, démission, licenciement...)
Simulation Entretien de Recrutement		
Bilan d'orientation en ligne		
Mise en relation en relation avec les partenaires institutionnels		
Recherche d'emploi durable		
Stage, PMSMP, TIG		
Recherche de formation		
Aide à la Création d'entretien		
Consultation d'offre d'emploi ou de formation		
Mise en relation avec les entreprises pour répondre à une annonce ou pour envoyer un CV		
Médiation avec les partenaires ou les entreprises pour résoudre des conflits ou des problèmes administratifs		
Trouver un financement pour une formation TRANSITION PRO PACA, ANFH, Pôle emploi, contro-pro		
Trouver un 2 ^{ème} emploi		
RECONVERSION PRO Via un CDI ou CDD, ou intérim		

LES PARTENAIRES.

Structure institutionnelle d'insertion sociale & professionnelle :

France travail, mission locale, Cap emploi, Le PLIE, MSD, CCAS, Ministère de la justice

SIAE (Structure d'insertion par l'activité économique) : GALICE, ABI 06, ERGOS

Le service insertion fait des orientations en vérifiant l'éligibilité et propose un suivi durant le parcours IAE.

Association & Travailleurs sociaux : E2C, UNISCITE, MLDS, MONTJOYE PASSAJ, Certains lycées (pour le décrochage scolaire), TRANSITION PRO PACA et ANFH (reconversion professionnelle), CREPI, Fondations de Nice, COVIAM

Centres de formations : INTER'VAL FORMATION, AFPA, APAVE & CAMAS Formation, Aftral, FORMA Plus, GRETA, GIP FIPAN, UIMM, CAM PUS SUD, CFA CARROS, CEMEA, UFCV, CERFAF.

Plusieurs Employeurs : Auchan, Action, Keolis, COGEPAR, Star Service, Interima, Adecco, Crit interim, ALDI, Réalisa print, CITROEN, Agence d'intérim Monégasque (liste non exhaustive, NVS, ESTRA, PROMAN, CONISI NET, ONET.

LES ACTIONS PROPOSEES.

AVEC DES PARTENAIRES :

Information collective découverte du métier : CONDUCTEUR DE TRAIN

Avec le centre de formation CA2P ;

- Date : 13 février 2024 à la mairie Annexe de la Condamine ;
- Présentation de la formation d'un an financée par FT ;
- Intervenante : Franck HEBERT ;
- 6 jeunes ayant le BAC.

VISITE CAMPUS SUD METIER

- Date : 13 mars 2024 ;
- 4 jeunes de la Condamine ;
- intervenante : Christelle DEL PESCHIO ;
- Découverte formation carrosserie et mécanique.

SALON APPRENTISSAGE

-4 jeunes dont 2 avec les parents.

ATELIER APPRENTISSAGE & ALTERNANCE

Avec GIP FIPAN JAVA

- Date : 24 avril 2024 ;
- Atelier ludique et pédagogique pour découvrir l'apprentissage et les métiers ;
- Intervenante : Marcella ;
- 4 jeunes présents sur 5 convoqués.

INFORMATION COLLECTIVE : UIMM & école de production

-Présentation du CAP électricité en école de production au CAMPUS SUD (début en septembre 2024. Dispositif adapté aux jeunes déscolarisé avec sélection via la motivation ;

- Date : 24 mai 2024 (mairie annexe de La Condamine) ;
- Intervenante : Olivier LENCI et Aurélie ;
- 5 jeunes présents sur 6 convoqués.

FORUM EMPLOI DE CONTES organisé par la mission locale EST 06

Date : 10 septembre.

7 personnes présentes sur 9 convoquées.

Place de l'emploi à l'ariane

- Date : Septembre 2024.

- 4 personnes sur 10 prévues en accompagnement.

ORGANISEES PAR LE SERVICE :

Vers la réussite (interview bénéficiaires)

Objectif du reportage : valoriser la réussite et encourager le bénéficiaire.

- Formation fibre optique de 3 mois à Carros (SKOLA) pour valider un titre professionnel / 3 jeunes.
- Formation Conducteur de transport en commun sur route au centre AFTRAL via un CDPI financé par ERGOS INTERIM - Formation de 3 mois à la ZI de Carros du 6 Mars au 7 juin 2024 / 1 jeune.
- CDI en tant que préparateur technique entretien avec KEOLIS.

Soccer Job

SOCCER & JOB
LE SPORT AU SERVICE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Service Insertion Sociale et Professionnelle
Canton Sud de la Drôme

FORUM EMPLOI PLEIN AIR + ÉVÈNEMENT SPORTIF
AUTOUR DE L'EMPLOI, LA FORMATION ET LES VALEURS DU SPORT,
Employeurs, formateurs, demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, etc

JEUDI 18 JUILLET 2024
DE 09H À 12H00

«STADE DE LA CONDAMINE» - ALLÉE JACQUES PRÉVERT
06340 DRAP

PROGRAMME
- MATCHS DE FOOTBALL 4/4
- ATELIERS SPORTIFS & CHALLENGE
- ENTRETIENS DE RECRUTEMENTS
- DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS
- CONSEILS POUR RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL
- BUQUETTE GRATUITE

INFORMATIONS
AU 06.62.52.87.38

VENEZ AVEC UN CV ET UNE TENUE DE SPORT !!

POUR DÉCOUVRIR DIFFÉRENTS MÉTIERS ET FORMATIONS :
Le transport, la logistique
la sécurité, l'aéroportuaire,
le social, la restauration, le commerce
le service à la personne, l'animation,
la boulangerie & pâtisserie,
le bâtiment, la mécanique...

CONTACT : 06.62.52.87.38
insertion@svdb.fr

Logos: Canton Sud de la Drôme, MAIRIE DE DRAP, MÉTROPOLITE NORD-CÔTE D'AZUR, PAYS DES ALPES-MARTIMES, France Travail, Mission Locale EST 06, and a soccer ball logo.

BILAN ET PERSPECTIVES.

<u>CDI</u>	<u>CDD, CUI, CDDI</u>	<u>Intérim</u>	<u>Formations</u>	<u>Création entreprise</u>	<u>Stages</u>
<u>12</u>	<u>28</u>	<u>19</u>	<u>16</u>	<u>3</u>	<u>12</u>

L'intégration du service d'insertion sociale et professionnelle de Drap – La Condamine au sein du SIVOM Val de Banquière en 2024 a permis de compléter les actions de proximité déjà proposées par le service social.

Grâce à une connaissance fine du territoire et à une approche individualisée, le service a su répondre à une grande diversité de profils avec plus de 350 bénéficiaires accompagnés cette année.

Malgré un contexte de baisse des financements liés à la Politique de la Ville, l'enjeu pour les années à venir sera de préserver une offre d'accompagnement qualitative et accessible tout en adaptant les modalités d'intervention.

Parmi les perspectives concrètes envisageables :

- Poursuivre et renforcer les coopérations locales notamment avec France Travail, la Mission Locale, le PLIE et les structures d'insertion, les centres de formation ;
- Optimiser les actions « aller-vers » et les ateliers collectifs pour maintenir le lien avec les publics éloignés de l'emploi ;
- Développer des partenariats avec les employeurs pour favoriser les mises en situation professionnelles et les recrutements.

Dans un contexte contraint, c'est bien la souplesse d'action, la complémentarité partenariale et la mobilisation des ressources locales qui permettront de maintenir un accompagnement de qualité au service des habitants de la Condamine.

CENTRE DE FORMATION



PRESENTATION ET CONTEXTE.

2024 a été une année marquante pour Inter'Val Formation.

En phase avec notre ambition de renforcer l'accès à la formation pour tous, nous avons poursuivi notre engagement dans les secteurs de la petite enfance, de l'aide à la personne et de la prévention santé.

Le lancement de notre nouveau site internet, la refonte de notre catalogue de formation et notre présence accrue sur les réseaux sociaux ont renforcé notre visibilité et facilité les parcours des apprenants.

Ce rapport retrace les moments forts, les innovations et les partenariats qui ont animé notre activité tout au long de l'année.

1. Inter'Val Formation aujourd'hui.

Notre identité.

Centre de formation créé par le SIVOM Val de Banquière en 2012, Inter'Val Formation est un acteur de référence dans les Alpes-Maritimes notamment pour les métiers des services à la personne et de la petite enfance.

Nos missions.

- Former, accompagner, professionnaliser.
- Promouvoir l'accès à la formation notamment des salariés du particulier employeur et aux publics éloignés de l'emploi.
- Développer des actions ancrées dans les réalités locales et au plus près des territoires.

Notre équipe.

- 5 agents permanents, 1 alternante.
- Une équipe de plus de 40 formateurs, experts métier, architecte et accompagnateurs de parcours VAE.

Nos locaux.

- Siège : 9 place Pasteur, 06340, La Trinité.
- 2 salles de formation à la Trinité.
- 1 salle de formation à l'Espace Social et Formation de St Martin du Var.
- 1 appartement pédagogique à la Trinité.

Pour faciliter les départs en formation et favoriser la proximité avec nos stagiaires, nous mobilisons également des salles extérieures sur le territoire du SIVOM et sur tout le département des Alpes-Maritimes.

Des sessions ont ainsi eu lieu notamment à :

- La Trinité
- Saint André de la Roche
- Saint Martin du Var
- Levens
- Colomars
- Tourrette-Levens
- Spéracèdes
- Le Cannet
- Antibes
- Carros
- Villeneuve Loubet
- Cagnes sur mer
- Menton
- Roquebrune-Cap Martin
- ...

Nos habilitations et labélisations.

- Qualiopi depuis 2021 renouvelé en 2024
- Architecte Accompagnateur de Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience France VAE depuis mai 2024
- Ipéria depuis 2012 à renouveler en 2025
- Organisme Certificateur pour le Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (ADVF), Titres à Finalité Professionnelle Assistant de Vie Dépendance (ADVD), Employé Familial (EF) et Assistant Maternel Garde d'Enfants (AMGE)
- INRS pour les formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Préfectorale pour les formations Premiers Secours Civiques (PSC1)

2. Notre activité.

Actions de Formation Conventionnées (AFC).

Pour la seconde année, France Travail, nous a confié l'animation d'un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Nous sommes fiers du succès de cette session lors de l'examen de mai 2024 : **100% de réussite** avec 2 mentions très bien, 2 mentions bien et 2 mentions assez bien pour les 8 stagiaires présentés à l'examen.

France Travail, nous a également attribué une formation Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF). La session a débuté en septembre 2024 et se terminera en février 2025. Elle accueille 7 stagiaires.

Formation Initiale des Assistant(e)s Maternel(le)s

Dans le cadre de la formation initiale obligatoire des assistant(e)s maternel(le)s du département des Alpes-Maritimes, Inter'Val formation a organisé :

- 1 session de formation initiale I (**14 participantes**)
- 4 sessions de formation initiale II (**59 participantes**)

La session I de la formation initiale intervient avant l'accueil du premier enfant. D'une durée de 84h, elle se compose de 20 modules sur les thématiques suivantes :

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Cadre légal et réglementation
- Exercer son activité en accueil individuel

La session II est à positionner entre 6 mois et 3 ans après la formation initiale I. D'une durée de 36h, elle permet notamment un retour sur expérience avec 8 modules en déclinaison des mêmes thématiques que lors de l'initiale I.

Formations sécuritaires.

↳ Formation PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1

(134 stagiaires sur 18 sessions)

La formation PSC1 est destinée à tout public souhaitant acquérir les gestes essentiels de premiers secours. Elle permet de :

- Réagir face à une situation d'urgence du quotidien (*étouffement, saignement, perte de connaissance, arrêt cardiaque...*)
- Apprendre à protéger, alerter et secourir efficacement

Elle s'adresse à un large public, sans obligation professionnelle : citoyens, parents, bénévoles, jeunes en formation...

↳ Formation SST Sauveteur secouriste du Travail :

(175 stagiaires sur 21 sessions)

Le SST est une formation obligatoire dans les entreprises. Elle s'adresse aux salariés et vise à :

- Maîtriser les gestes de premiers secours en milieu professionnel
- Intervenir efficacement en cas d'accident du travail
- Participer activement à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Connaître l'organisation des secours internes et le rôle de chacun

Elle débouche sur un certificat SST reconnu par l'INRS, valable 24 mois, avec obligation de mise à jour (Recyclage SST).

Formation continue Ipéria

(652 stagiaires sur 90 sessions)

Dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de la branche professionnelle des Salariés du Particulier Employeur, les assistantes maternelles, auxiliaires de vie, aides à domicile, employés familiaux travaillant en CESU peuvent bénéficier de formations gratuites et rémunérées jusqu'à 58h chaque année.

Les thématiques sont très variées et couvrent de nombreux domaines. Voici quelques-unes des formations qui ont été dispensées en 2024 :

- Accompagner aux usages numériques,
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier,
- Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme,
- Parler avec un mot un signe,
- Gestion du stress,
- Les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant,
- Éveil des enfants, le jeu sous toutes ses formes,
- Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas,
- Prévention des troubles alimentaires chez l'enfant,
- Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance,
- Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention/hyperactivité,

- Affiner ses compétences en français professionnel,
- Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur,
- Développement et troubles du langage,
- Adapter sa communication avec l'enfant,
- Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant,
- Sauveteur secouriste du travail,
- Recyclage sauveteur secouriste du travail.

Relais RAVie.

Nous avons animé **6 relais assistant de vie** sur l'année 2024 à la Trinité, Drap et Nice le Manoir.

Destiné aux assistants de vie exerçant auprès d'un particulier employeur, ce dispositif innovant et convivial repose sur un format souple de 5 séances de 3 heures organisées localement et animées par un professionnel sensibilisé au métier.

3 grands objectifs :

1. **Rompre l'isolement** professionnel et créer du lien entre pairs.
2. **Trouver des solutions concrètes** aux problématiques du quotidien.
3. **Renforcer la reconnaissance** du métier d'assistant de vie.

Ateliers mémoire.

Ces ateliers de 2 heures proposent des exercices ludiques et pratiques pour stimuler les différentes formes de mémoire : ancienne, immédiate, visuelle, auditive, logique et imaginative.

Ils mobilisent l'ensemble des fonctions cognitives, notamment l'attention, la concentration, l'observation et l'orientation spatio-temporelle, à travers des activités inspirées de la vie quotidienne.

Organisés dans une ambiance conviviale et détendue, ces ateliers favorisent le bien-être et le lien social. Ils s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé et d'action collective, en partenariat avec les acteurs locaux (communes, CCAS, maisons des seniors, clubs du 3e âge).

En 2024, ce sont **444 personnes** atteintes de troubles cognitifs qui ont participé aux 49 ateliers mémoire sur tout le territoire du SIVOM Val de Banquière : Aspremont, Colomars, Levens, Saint-André de la Roche et Saint-Martin-du-Var.

Halte répit : 5 Aidés accompagnés dans l'année 2024.

Organisées les 2èmes et les 4èmes lundis de chaque mois de 14h à 17h à Saint André de la Roche, les séances de Halte-Répit permettent aux aidants familiaux des aidés atteints d'Alzheimer, d'avoir un moment de détente.

Le Pôle Social du SIVOM Val de Banquière propose aux aidants familiaux une solution de répit, à travers l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Objectifs de la Halte-Répit :

- Offrir écoute, soutien et accompagnement aux aidants.
- Maintenir une vie sociale et relationnelle pour les personnes malades et leurs proches.

- Stimuler, dans un cadre bienveillant, les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des participants.
- Cette action innovante contribue au mieux-être des familles concernées en alliant répit, lien social et stimulation adaptée.

3. Nos chiffres-clés en 2024

Type de formation	Nombre sessions	de Nombre participants	de
CAP AEPE	1	12	
Titre professionnel ADVF	1	7	
Formation initiale assistantes maternelles	6	88	
Formations Sécurité (SST/PSC1/Incendie)	44	354	
Formations continues IPERIA	90	652	
Relais RAVIE	6	34	
Formations sur devis	12	92	
Formations CARSAT	21	165	
Mon Voisin 06 a du cœur	12	78	
Ateliers mémoire	49	444	
Halte Répit	...	5	

4. Nos collaborations, innovations et projets 2024

- Une relation resserrée avec France Travail : interventions sur plusieurs forums de l'emploi et des temps d'accueil à l'agence de la Trinité en collaboration, participations en qualité d'expert formations sur **3 sessions de « Détection de Potentiel »** avec l'équipe du Dispositif Recruter Autrement de la Direction Départementale Alpes Maritimes, dont une organisée dans les locaux d'Inter'Val Formation.
- La confiance du Département à nouveau prouvée cette année par :
 - L'obtention du marché de la formation des bénévoles du dispositif « Mon Voisin 06 a du cœur »
 - La reconduction du marché de la Formation Initiale des Assistantes Maternelles en collaboration avec HETIS et la Fondation Lenvai
- Des collaborations efficaces avec les différents Relais Petite Enfance du département : mise en place de sessions de formation répondant aux besoins exprimés des assistantes maternelles au plus près de chez elles et sur les thématiques qui leurs tiennent à cœur afin d'assurer un accueil du jeune enfant de qualité.
- Un partenariat développé avec la Fédération d'Associations de Maisons d'Assistants Maternels du 06 (FAMAM06) afin de les accompagner dans l'information et la professionnalisation de leurs adhérentes, assistantes maternelles travaillant en MAM.
- Depuis mai 2024, nous accompagnons des candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience à travers la plateforme France VAE.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) offre une 3ème voie d'accès à la certification en France, équivalente à la formation initiale, continue ou en alternance. En 2022, une réforme de la VAE portée par le Ministère du Travail a engagé la création du service public de la VAE et de cette plateforme.

En sa qualité d'Architecte Accompagnateur de parcours VAE, Inter'Val formation assure le suivi des parcours de 9 candidats.

- MonVoisin06aducœur est un dispositif gratuit et innovant de mise en relation de seniors et d'aidants avec des bénévoles, voulu et porté par le département des Alpes-Maritimes, qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'aide aux aidants (PDAA).

Son objectif est de permettre à des bénévoles volontaires d'apporter soutien, aide et réconfort aux seniors isolés et à leurs aidants épuisés afin que chacun retrouve un peu de sérénité, de repos et de bien-être.

Inter'Val Formation assure la formation de ces bénévoles sur :

La personne vulnérable et ses besoins

La communication bienveillante

Le rôle et les missions du bénévole

- L'arrivée de notre chargée de communication a permis, notamment, de développer une réelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux.

Si LinkedIn est principalement un outil de veille professionnelle pour l'équipe pédagogique, Facebook et Instagram sont des vecteurs de communication essentiels des actions menées par Inter'Val Formation.

Avec une moyenne de **4 publications par semaine**, c'est une réelle vitrine de l'activité d'Inter'Val Formation qui s'y trouve : offres de formation, témoignages de stagiaires et de formateurs, temps forts...



- Notre catalogue de formation et notre site internet ont fait peau neuve avec une nouvelle image plus dynamique et vivante



- L'organisation de **3 « Inter'Val fait son Festi'Val »** qui nous ont permis d'aller à la rencontre des assistantes maternelles et des salariés du Particulier Employeur du territoire du SIVOM Val de Banquière. Lors de ces événements, organisés à St André de la Roche et à Colomars, c'est près d'une trentaine d'assistantes maternelles qui ont pu découvrir quelques-unes de nos thématiques de formation, échanger avec nos formatrices et formateurs à travers des ateliers interactifs et ce accompagnées des enfants qu'elles accueillent.
- C'est également, accompagnées des enfants, qu'elles accueillent que nous avons proposé une nouvelle approche de la formation. Ces **sessions hybrides** se partagent en 2 temps :
 - Des apports théoriques et des mises en situation pour découvrir ou approfondir un thème de formation seules avec la formatrice
 - Des mises en pratique avec les enfants sous la coordination de la formatrice qui les encadre, les conseille et répondre à leurs questions
- Le développement de l'usage de "Formdev", notre outil de gestion interne, pour une meilleure qualité d'accueil en formation (automatisation des envois de convocations et d'attestations, informations et rappels par SMS, signature dématérialisée pour les formations en distanciel...)
- Un catalogue de formation en ligne actualisé en temps réel grâce à Form Dev. Chaque nouvelle session est directement accessible sur notre site internet. Des demandes de devis peuvent également nous être adressées à tout moment depuis notre site internet.

BILAN ET PERSPECTIVES :

L'année 2024 marque une étape importante dans le développement d'Inter'Val Formation avec une consolidation de nos activités historiques, un renforcement de notre ancrage territorial et une ouverture vers de nouveaux projets et publics.

1. Une visibilité accrue au service des publics.

Le lancement de notre nouveau site internet, la refonte complète de notre catalogue de formation et une présence renforcée sur les réseaux sociaux ont permis de mieux valoriser notre offre et de rendre nos services plus accessibles. Ces outils modernisés facilitent l'information des stagiaires, des partenaires et des prescripteurs, tout en contribuant à l'attractivité de notre centre.

2. Une offre de formation certifiante de haute qualité.

L'année a été marquée par un taux de réussite de 100 % au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, preuve de l'efficacité de notre accompagnement pédagogique et notre engagement dans le dispositif France VAE nous positionne comme acteur de référence dans l'accompagnement à la certification des compétences acquises.

3 Un ancrage territorial confirmé.

Notre volonté d'être un acteur de proximité se traduit par une présence active dans plus de 15 communes, avec une mobilisation de salles de formation extérieures et des partenariats solides avec les collectivités locales. Cette stratégie permet de réduire les freins à l'entrée en formation, notamment pour les publics isolés ou peu mobiles.

En terme de perspectives, nous souhaitons multiplier les sessions de formation dans les communes adhérentes au SIVOM, afin de répondre au plus près des besoins locaux et de valoriser l'engagement actif des collectivités territoriales.

Dans une logique de diversification, nous prévoyons de proposer des formations en entreprise, notamment en matière de sécurité et de prévention santé en particulier à destination des TPE et PME locales.

Nous souhaitons également développer une offre à la carte sur devis, incluant des modules courts ou des formations dispensées directement sur site, pour répondre aux contraintes spécifiques des employeurs.

Nous ambitionnons enfin d'élargir notre panel de certifications, en lien avec l'évolution des besoins en emploi et en compétences dans notre secteur d'intervention. Nous poursuivrons également le développement du parcours VAE en intensifiant nos actions de communication pour mieux faire connaître les possibilités de reconnaissance des acquis de l'expérience.

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX



— PREAMBULE

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

— ORGANISATION

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivies par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

— ACTIVITES

L'activité du Syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

1 – LES ACTES REALISES

a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)

Au cours de l'année 2024, le Syndicat a pris en charge 2 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit :

- La maîtrise d'œuvre pour l'extension et la sécurisation de l'Hôtel de Ville d'Aspremont,
- La maîtrise d'œuvre pour la création d'une extension de la crèche « La Ritournelle » à Levens.

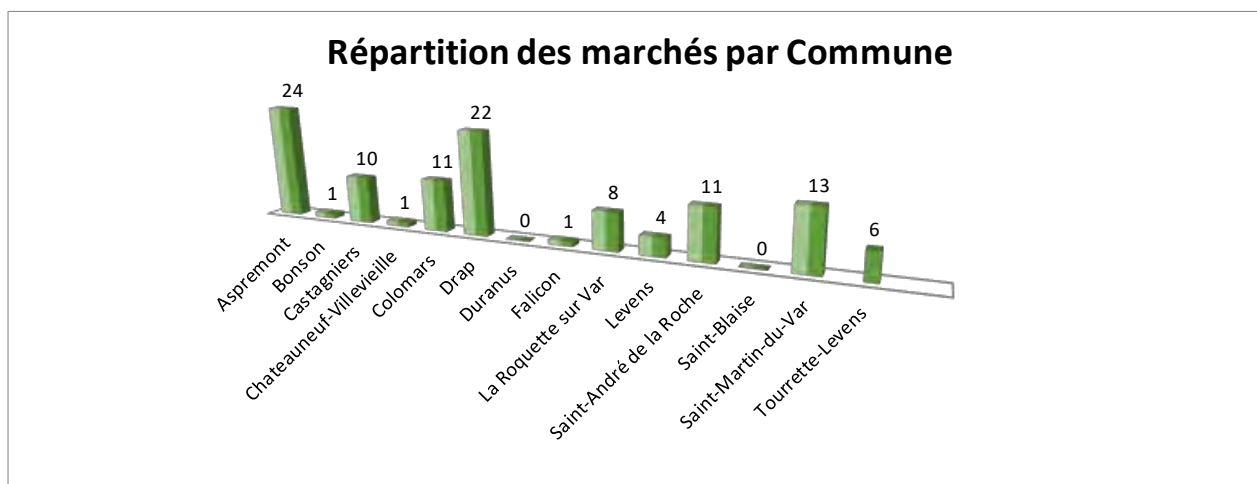
b/ Les marchés publics

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

- Accord cadre :	2
- Maîtrise d'œuvre en MAPA:	4
- Travaux en procédures adaptées (MAPA):	49
- Marchés de petits équipements et services divers :	95
- Mission de contrôle technique :	4
- Coordonnateur de sécurité :	4
- Etudes de sol, topographiques :	16
- Prestation de service / fourniture / maintenance :	22

Total : 196

Sur l'ensemble de ces marchés, 23 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services...). Concernant, les autres marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



c/ Les subventions

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2024 sont au nombre de 2 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 8 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par le SGC de Plan du Var.

2 – ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **4 817 050,19 €**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A/ Les dépenses

La dépense globale de 4 817 050,19 € se compose de 4 727 600,57 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 89 449,62 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21).

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

Par catégorie d'opérations

Le Syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories.

Ainsi durant l'année 2024, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- La petite enfance,
- L'enfance,
- infrastructure et/ou bâtiment.

a/ La petite enfance et l'enfance

Les dépenses réalisées pour le secteur de la petite enfance et de l'enfance ont été de **89 449,62 €**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi le Service Animation du territoire (ACM, MDJ, séjours...).

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 74 510,62 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement :

- divers travaux et équipements pour la crèche « Les Poussins Câlines » à Aspremont : 6 319,97 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « La Barboteuse » de Castagniers : 9 630,44 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « Les Pt'its Bouts » de Colomars : 40 876,16 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « La Formigua » de Drap : 651,80 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « La Ritournelle » de Levens : 1 625,95 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « La Grenouillère » de Saint-André de la Roche : 1 831,23 € ;
- divers travaux et équipements pour la crèche « L'Oustalet » et le jardin d'enfants de Saint-Martin-du-Var : 4 919,75 €
- divers travaux et équipements pour la crèche de Tourrette-Levens : 8 025,32 € ;
- divers travaux et équipements pour le Relais Petite Enfance : 630 €.

2 – Le Service Animation du territoire.

Les dépenses réalisées sont de 14 939 €.

- Service des sports (2 460 €),
- Enfance Saint-André de la Roche (4 362 €),
- Enfance Collines (920 €),
- Séjours (2 003 €),
- Jeunesse (2 568 €),
- MDJ Colomars (299 €),
- MDJ Levens (580 €),
- MDJ Saint-Martin-du-Var (1 747 €).

b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.

Les dépenses effectivement réalisées sont de 4 727 600,57 €.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

- Aspremont : 2 297 104,80 €
 - Les travaux pour l'extension de la crèche : 286 378,70 € ;
 - Les travaux pour la création d'un espace scénique : 447 961,06 € ;
 - Les travaux pour la sécurisation des remparts du château : 672 606,17 € ;
 - Les travaux pour la création d'une ferme bio : 155 819,11 €
- Bonson : 1 668 €
 - La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un parc de loisirs et sportif Quartier du Gabre : 1 668 €.
- Drap : 306 032,81 €
 - Les travaux pour l'extension de la crèche « La Formigua » : 298 111,92 € ;
 - Les travaux pour divers aménagements des locaux du service Jeunesse : 7 920,89 €.
- Falicon : 80 766,27 €
 - Les travaux pour la construction d'un groupe scolaire : 80 766,27 €
- La Roquette sur Var : 791 694,73 €
 - La maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du quartier Adrech : 13 080 € ;
 - Les travaux pour la création d'une salle des manifestations : 501 549,37 €
 - Les travaux pour la rénovation de la Maison Novak : 49 921,24 € ;
 - Les travaux pour la rénovation de la mairie annexe de Baus Roux : 188 216,12 €
 - La maîtrise d'œuvre pour le complément de protection du Bas Roux : 38 928 €.
- Saint-André de la Roche : 137 178,36 €
 - La maîtrise d'œuvre pour l'extension du système de vidéo protection : 62 666 € ;
 - La maîtrise d'œuvre pour la création d'une extension de la crèche « La Grenouillère » : 44 058,40 € ;

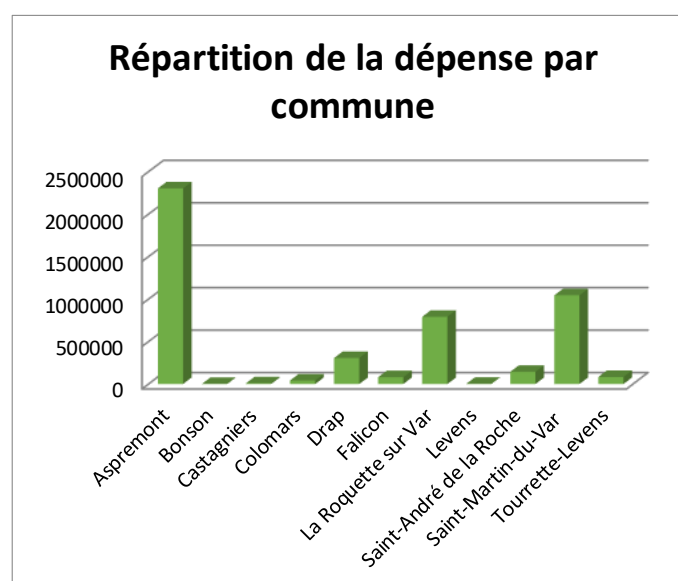
- Les travaux pour l'extension de l'école maternelle : 9 409,91 € ;
 - Les travaux pour la création d'une Maison de la Parentalité 11 642,34 € ;
 - Les travaux pour la sécurisation du secteur du Moulin : 9 401,71 €.
- Saint-Martin-du-Var : 1 038 211,65 €
 - Les travaux pour la réfection de l'église : 24 596,93 € ;
 - La maîtrise d'œuvre et les travaux pour l'extension de la crèche « L'Oustalet » : 182 921,73 € ;
 - Les travaux pour l'aménagement d'un espace public Quartier de la Digue : 830 692,99 €.
 - Tourrette-Levens : 74 943,95 €
 - Les travaux pour l'aménagement du site de Brocarel : 72 243,95 € ;
 - La maîtrise d'œuvre et les missions de contrôle (technique et sécurité) pour l'extension des vestiaires du stade Bonjean : 2 700 €

Par commune

Pour l'année 2024, le Syndicat a dépensé :

- > 2 303 424,77 € pour le compte d'Aspremont
- > 1 668 € pour le compte de Bonson
- > 9 630,44 € pour le compte de Castagniers
- > 41 175,16 € pour le compte de Colomars
- > 306 684,61 € pour le compte de Drap
- > 80 766,27 € pour le compte de Falicon
- > 791 694,73 € pour le compte de La Roquette-sur-Var
- > 2 205,95 € pour le compte de Levens
- > 143 371,59 € pour le compte de Saint-André de la Roche
- > 1 044 878,40 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- > 82 969,27 € pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 2 145 886,21 €



B/ Les recettes

Les subventions étant désormais versées directement aux communes, le SIVOM Val de Banquière perçoit le remboursement de ces sommes, qui sont traitées comme des fonds propres. Pour l'année 2024, le montant total des fonds propres dont l'origine est un versement de subvention est de 683 723 €.

Le service des marchés travaille néanmoins en étroite collaboration avec les communes pour le montage des dossiers à adresser aux financeurs. Si le portage de chaque subvention est communal, l'activité du SIVOM dans ce domaine est toujours important. Elle se mesure également par le nombre de factures qu'il faut recenser par état récapitulatif, et soumettre au service de gestion comptable de Levens qui seul permet la versement effectif des fonds à la Commune.

COMMUNICATION



Activités 2024

En 2024, le budget du service s'établissait à 98 085 €, dont 74,5 % consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,6 % du budget de fonctionnement total du SIVOM Val de Banquière.

Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVOM dans ses divers domaines de compétences
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux
- Promouvoir les actions du SIVOM

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Un diagnostic de notre communication, réalisé fin 2022 avec l'aide du Cabinet Conseil Franck Confino Communications, spécialiste du secteur public, a abouti à un plan d'action qui est progressivement mis en œuvre selon le calendrier défini.

1. Les sites Internet

Le SIVOM dispose depuis 2007 d'un site Internet : www.SIVOMvaldebanquiere.fr

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Sa version actuelle a été créée en juillet 2017. La refonte du site a débuté. Elle sera réalisée en collaboration avec le SICTIAM.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVOM a également son site web : www.interval-formation.fr

Le site a été entièrement refait plusieurs fois, notamment pour répondre au critère du label Qualiopi. Il nécessite des mises à jour régulières (catalogue des formations, labels, etc.). Une refonte a été réalisée mi-2024. Le catalogue des formations en ligne

est désormais lié à l'application Formdev, une interface permettant de simplifier la mise à jour du catalogue.

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)

2. Réseaux Sociaux

Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVOM Val de Banquière a créé sa page Facebook en septembre 2017, cet outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder. Fin 2023, la page comptait 2200 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » avait également été créé. Ce groupe « fermé », c'est à dire réservé aux adhérents des activités sportives, comptait 650 membres. Fin 2023, ce groupe est devenu une « page » intitulée « Maison Sport-Santé du SIVOM Val de Banquière ».

Inter'Val Formation possède également une page Facebook et, depuis septembre 2024, le Centre de formation du SIVOM est également présent sur Instagram.

3. Le Guide des services

Ce guide pratique édité en 2017 est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Une réédition mise à jour (sans publicité) est en cours.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVOM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.

4. La Newsletter

La Newsletter - ou lettre d'information électronique – est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, comptes rendus d'action, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.SIVOMvaldebanquiere.fr

Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

5. Les publications dans le mensuel gratuit Vie Villages

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 10 250 exemplaires sur une trentaines de communes de l'arrière-pays niçois.

Le SIVOM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, et ce, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€ /page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouvertures de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)

6. Articles Nice Matin

Le service communication peut être amené à collaborer avec Nice Matin pour la diffusion d'informations transversales qui ne peuvent pas être traités par le correspondant d'une commune en particulier.

Il travaille également en lien direct avec les correspondants Nice Matin des communes membres afin de s'assurer de la couverture de certains événements.

Les articles ou brèves sont publiés sous la tête de la commune concernée.

7. Affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes d'activités, dépliants, brochures...

Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les réseaux sociaux, les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication. En 2023, cela représente environ 130 000 impressions.

Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Affiche des rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches/flyers des actions de la Maison Sport-Santé
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services (activités sportives, LAEP, EVS...)
- Programmes mensuels du service parentalité
- Etc.

Travaux externalisés en 2024 :

- Cartes de Visite « Actions familles
- Roll'Up Open days (Recrutement Aides à domicile)
- Photobooth Service des Sports
- Gobelets réutilisables MSS
- Panneau de chantier La Roquette
- Banderoles MDJ et ACM
- Habillage véhicule Peugeot Partner
- Plaques signalétiques Pôle Animation et EVS de Drap
- Cahiers de liaison Maintien à domicile
- Cartons d'invitation 20 ans crèche L'Oustalet - Jardin public SMV
- Etc.

Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5

BURGER QUIZ

Mardi 13 février 2024 de 18h30 à 20h30

Chaque promesse, chaque due ! C'est avec le plus grand plaisir que nous l'invitions à participer à notre événement « Burger Quiz » !

Dress code
Bougez Famille

Prépare-toi à affronter le Burger de la mort mounahaha

à l'ACM de Baus Roux
Pour les enfants du CE2 au CM2 uniquement

Pour plus de renseignements
06 27 34 07 11

NOM : _____

Votre enfant participera-t-il à la veille ? OUI - NON

Qu'apportez-vous comme amuseur ? _____

MAMAN ACTIVE

POUR UNE GROSSESSE ÉPANOUIE

LUNDI 19 FÉVRIER 2024 DE 10H À 11H30

Salle de Gym du baby-club Saint-André de la Roche

GRATUIT
PLACES LIMITÉES

OUVERT À TOUTES LES HABITANTES DES COMMUNES DU SYNDICAT VAL DE BANQUIÈRE

► **Activité physique adaptée à la grossesse**
Temps de pratique encadrée (gym douce, relaxation, ...)

► **Temps d'échange**
→ Quels bénéfices pour mon enfant et pour moi ?
→ Quelles activités pratiquer ?
→ Précautions, contre-indications et mises en garde

► **Et après la naissance ?**
Conseils pour une maman et un bébé en forme.

Inscription obligatoire au 06 25 86 57 88

Gardez la forme Pendant les vacances

Pour les + de 60 ans

Tableau et calendrier du SYNDICAT VAL DE BANQUIÈRE

PROGRAMME D'HIVER 2024

LUNDI 26 FÉVRIER
Drap
de 10h à 11h - Gym du Baby-Club

MARDI 27 FÉVRIER
Agave
de 10h à 11h - Gym du Baby-Club

JEUDI 29 FÉVRIER
Saint-André de la Roche
de 10h à 11h - Atelier musculaire

VENREDI 1^{er} MARS
Coteaux
de 10h à 11h - Atelier musculaire

JEUDI 7 MARS
Leverne
de 10h à 11h - Gym du Baby-Club

VENREDI 8 MARS
Tourenne-Leverne
de 10h à 11h - Gym du Baby-Club

06 25 86 57 88 | mds@svdb.fr | INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

ACTION !

DISCRIMINATION NON !
SOLIDARITÉ OUI !

ONE NON, C'EST DANGER !

GRATUIT

LE 29 AVRIL - DE 14H À 17H
ATELIER DE SENSIBILISATION AUX DISCRIMINATIONS

LE 30 AVRIL - DE 9H À 12H
VISITE DU CAMP DES ARLES À AIX EN PROVENCE ET ATELIER DE RÉFLEXION SUR LES DISCRIMINATIONS

LE 1^{er} MAI - DE 9H À 12H
ATELIER LOGIQUE ET DÉMARCHE DE RESTITUTION

Inscriptions alpines des communes adhérentes : 06 17 44 98 97 / 06 25 70 46 20

VACANCES DE PRINTEMPS

au centre de loisirs de Châteaufort - Villevalle

SÉBASTIEN ET LES MINIMOYS

Du 24 Avril au 03 Mai 2024

Venez découvrir le monde des Minimoys et tentez de retrouver les cristallins afin d'aider la princesse Sébastia à vaincre « M le maudit ».

Pour cela un programme rempli d'aventures dont la visite de la grotte du dragon, la participation à un jeu concours, la visite du hameau de l'écoblé et d'autres activités surprises.

RENSEIGNEMENTS : 06 16 85 62 11 ou svdb@svdb.fr

Venez animer sur nos accueils de loisirs !

Le SIVOM recrute DES ANIMATEURS toute l'année !

QUE VOUS SOYEZ :

- Chômeur
- Étudiant
- Retraité
- Enfant
- Adulte
- Parent
- Volontaire
- Associatif
- Libre
- Autre

CENTRES DE LOISIRS : 3 ANS DE

INSCRIPTIONS : 06 25 86 57 88

du côté de la Parentalité

L'ALIMENTATION des jeunes enfants

Comment accompagner nos enfants ?

Jeu 30 Mai de 16h30 à 18h
à l'école Les Moulins de Castagniers

Animé par Lavinia Denis, éducatrice de jeunes enfants en partenariat avec le service Enfance des Collèges

INSCRIPTIONS : PAR MAIL : lves@svdb.fr | PAR TÉLÉPHONE : 06 17 34 74 00 / 06 25 86 57 88

Aides à domicile !

Le SIVOM recrute et tient compte de votre valeur

Avec les primes et avantages :

- Prime SECUR mensuelle d'un montant de 170€
- Prime technique de 100€ mensuelle brut
- CE et congés payés

Les interventions :

- Interventions payées en 2 salaires
- Remboursement des frais de transport

L'accompagnement :

- Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire
- Échanges et pratiques

RENSEIGNEMENTS : 04 97 00 07 30 | www.svdb.fr

les samedis ACTIFS

PROGRAMME OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

SAMEDI 19 OCTOBRE
MARCHÉ ROSE - 10H À 13H
3 NIVEAUX DE MARCHÉ ET DÉFILÉS DE PRÉSENTATION DÉMOS/STATIONS...

SAMEDI 9 NOVEMBRE
CIRCUIT TRAINING - 10H À 11H
STADE JULES GOSSET
CIRCUIT D'ÉCHAUFFEMENT, RENFORCEMENT MUSCULAIRE...

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
BODY SCULPT - 10H À 11H
STADE JULES GOSSET
ENDURANCE, CARDIO, RENFORCEMENT MUSCULAIRE...

06 25 86 57 88

SÉJOUR ITINÉRANT EN TOSCANE

Du 15 Juillet au 30 Juillet 2024

15-17 ANS

ACTIVITÉS :

- Visite Tour de Pise
- Galerie des Offices - Florence
- Dôme de Sienne
- Las Cinque Terre
- Parc Aquatique de la Spezia

HÉBERGEMENT : Hotel Meridiana (Florence) + Hotel Ala Bianca (Amalfi)

PRÉ-INSCRIPTIONS : 06 25 86 57 88

RENSEIGNEMENTS : 06 25 86 57 88

Le SIVOM Val de Banquière propose à ses administrés un service de portage de repas à domicile

Menus variés et équilibrés

- Elaborés à partir de conseils d'une diététicienne
- Repas normal ou régimes spéciaux selon vos besoins (sans sel, sans sucre, sans lait, sans gluten, ...)
- Déjeuner (déjeuner, dîner, souper) et dîner (déjeuner, dîner, souper)
- Des repas prévus du lundi au dimanche

Tarifs : MDR 9,00€, MDR 201 10,19€

Des aides sont possibles selon votre situation

Informations et inscriptions : mds@svdb.fr | 06 25 86 57 88

Marchez POUR VOTRE SANTÉ !

Promenade pedestre les lundis de 14h à 16h

Début des séances : 9 septembre 2024

3€ la sortie ou 6€ la sortie avec transport au départ de Saint-André de la Roche (prix à la carte)

● Fournir un certificat médical

● Paiement par carte de 10 séances

● Réservez aux Bénévoles des communes du SYNDICAT VAL DE BANQUIÈRE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 06 25 86 57 88 ou mss@svdb.fr

Tu recherches un emploi SAISONNIER ET/OU ÉTUDIANT ?

Rejoins les équipes d'aide à domicile du SIVOM Val de Banquière !

Formation en binôme assurée

Tribune restaurant possible

Déplacement en véhicule personnel ou en voiture

Deviens le super héros de quelqu'un !

RENSEIGNEMENTS : 04 97 00 07 30 | mds@svdb.fr

Le sommeil Café des parents

Jeu 5 Décembre 2024 de 9h30 à 10h à l'école Pierre Cuvier de Drap

Animé par Lavinia Denis, éducatrice de jeunes enfants

INSCRIPTIONS : PAR MAIL : lves@svdb.fr | PAR TÉLÉPHONE : 06 17 34 74 00 / 06 25 86 57 88

ATELIER Langue des signes

Initiation et sensibilisation au vocabulaire de la langue des signes

Jeu 18 Janvier 2024 de 16h30 à 17h30

À l'école maternelle de Saint-Martin-du-Var

Animé par Elodie Compi, interprète en LGS

INSCRIPTIONS : PAR MAIL : lves@svdb.fr | PAR TÉLÉPHONE : 06 17 34 74 00 / 06 25 86 57 88

Veillée de Noël

Le 20 décembre 2024

De 18h30 à 20h

École des 4 vents

De 3 à 6 ans

De 7 à 12 ans

De 13 à 18 ans

De 19 à 25 ans

De 26 à 35 ans

De 36 à 45 ans

De 46 à 55 ans

De 56 à 65 ans

De 66 à 75 ans

De 76 à 85 ans

De 86 à 95 ans

De 96 à 100 ans

RENSEIGNEMENTS : 06 25 86 57 88

BUDGET



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU JEUDI 27 MARS 2025

FINANCES
N°I-2-II/2025

NOMBRE

de membres en exercice : 28

de présents ou représentés : 23

de votants : 22

OBJET :

COMPTE
ADMINISTRATIF 2024

Nota, le Président certifie que le
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du syndicat
le **07 AVR. 2025**

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 20 mars 2025.

Le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le vingt mars deux-mil vingt-cinq.

Etaient présent(e)s :

Mesdames CASARA Lydie, DIVRY Sabrina, FAYOLLE Patricia, HIVET Marie-Alice, LABBE Nicole et MENCIO Sylvine.

Messieurs AGOSTINI Robert, BONSIGNORE Pascal, CARLIN Jean-Jacques, EINAUDI Antoine, GHIRLANDA Jacques, GIACALONE Joseph, ISOLERY Jacques, MICHEL Raymond, MIOLLAN Jean-Claude, NARDELLI Robert, REVERTE Georges, SAULAY Jacques, VITALE Pierre.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames BRES Isabelle, LOI Annie, RIBE Alexandra, TOSEL Anaïs et VAL Nicole.

Messieurs MARTIN Jean-Claude, MURRIS Jacques, PAUL Hervé et VERAN Antoine.

Etaient représenté(e)s :

Madame BRES Isabelle a donné procuration à Madame HIVET Marie-Alice.

Madame LOI Annie a donné procuration à Monsieur ISOLERY Jacques.

Madame TOSEL Anaïs a donné procuration à Madame LABBE Nicole.

Monsieur MURRIS Jacques a donné procuration à Monsieur MICHEL Raymond.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean – Jacques CARLIN est élu Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur VITALE Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

LE PRESIDENT,

BP 39
06730
SAINT-ANDRE
DE LA ROCHE

J.J. CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025
Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du Compte Administratif 2024 ont été envoyées avec la convocation.

Le SIVOM exerce pour le compte des communes des compétences opérationnelles au service des familles (petite enfance, animation, aides à domicile et portage de repas). Ces services ont par nature des ratios de masse salariale élevés (jusqu'à 85 %). Des normes d'encadrement sont à respecter obligatoirement et les dépenses de fonctionnement quasi incompressibles. Le modèle économique est donc rigide avec des recettes qui ne progressent quasiment pas.

Au vu des pourcentages d'exécution budgétaire, chacun comprendra que les budgets de fonctionnement sont tendus et que le syndicat a su les contenir : sur une masse salariale prévisionnelle de 13 834 855,13 € la réalisation a été de 13 702 303,10 € !

Les résultats de la SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 17 588 052,96 €

Elles comprennent :

17 588 052,96 € de mandats émis
99 408,13 € de charges rattachées dont 51 115,46 € d'intérêts courus non échus
142 426,62 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

Pour 17 454 814 € de crédits ouverts.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

➤ Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 3 496 610 €
mandats émis et charges rattachées 3 152 931,30 €
soit un pourcentage de réalisation de 90 %

➤ Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 13 834 855,13 €
pour 13 683 622,83 € de dépenses réelles et 18 740,43 €
de rattachements liés à une mise à disposition de personnel soit un total de 13 702 303,10 € soit 99% de réalisation !

➤ Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts 281 200 €
pour 183 938,65 €
de dépenses réelles et rattachées.

La différence provient du versement du droit de la prestation CAF pour les accueils spécifiques aux communes, qui compte-tenu de sa notification tardive a dû être décalé sur 2025 (94 625 €) : le SIVOM est porteur de l'action.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



➤ Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts 373 000 €
pour 329 576,50 €
de dépenses réelles et rattachées dont 17 551 € d'intérêts liées à la ligne de trésorerie (recherche permanente d'une trésorerie 0).

➤ Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts 68 000 €
pour 24 060,77 €
de dépenses réelles et rattachées.

Ces montants correspondent à des écritures de régularisations de titres auprès de Ipéria. En effet, du fait du mode de comptabilisation par factures et non par titres comme il leur avait été demandé, plusieurs doublons ont été constatés et régularisés.

➤ Le chapitre 68 : dotation aux provisions et dépréciations

Le SIVOM a mandaté de manière préventive 52 816,02 € de provisions pour des titres qui peuvent être amenés à être annulés ; cette prudence sera accompagnée d'un travail de recherche et analyse fine avec le service de gestion comptable de Plan du Var.

➤ Le Chapitre 042 : opérations d'ordre

Crédits ouverts 190 000 €
pour 142 426,62 €
de dépenses réelles.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du SIVOM (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif.). Elles se retrouvent en recettes d'investissement. Et la constatation d'une cession de véhicule pour 500 €.

LES RECETTES

Prévisions 18 336 076,13€ dont 268 637,02€
d'excédent reporté de 2023
Recettes réelles et rattachées 17 892 127,55 €

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : Atténuation des charges

Crédits ouverts 217 809,77 €
pour 328 399,64 €
de recettes réelles.

Cela correspond aux remboursements

- des maladies et arrêts de travail liés au personnel par l'assurance maladie et notre assureur (223 000€) pour une cotisation de 396 000€ . Ceux-ci sont, par nature aléatoires, excepté pour les situations connues d'avance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



liés à l'octroi des tickets restaurants (normalement prévus en chapitre 75 mais constatés sur ce chapitre pour 114 000€)

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts	2 644 767,74 €
pour	2 459 592,58 €

Cette différence s'explique principalement par la moindre activité que prévue sur les services à domicile (aides, portage de repas...moins 97 000€) et des remboursements de mise à disposition passées sur le chapitre 74.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts	3 586 061 €
pour	3 525 987 €

de recettes réelles. Cette réalisation n'amène pas de commentaires particuliers, si ce n'est une prévision de bases fiscales plus favorables que la réalité !

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts	11 116 495 €
pour	11 084 658,29 €

pas de commentaires particuliers si ce n'est une exécution budgétaire au cordeau.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts	187 936 €
pour	3 057,94 €

de recettes réelles. Les remboursements liés à l'attribution des tickets restaurant sont passés sur le chapitre 013, alors qu'ils ont été comptabilisés sur ce chapitre.

Chapitre 76 : Produits financiers

Crédits ouverts	239 958 €
pour	163 458 €

de recettes réelles qui correspondent à la constatation du remboursement par les communes des intérêts de la dette. Il a été prévu 50 000 € de recettes exceptionnelles en miroir des dépenses (prévision pour les aléas) mais la prévision a été imputée sur ce chapitre par erreur.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts	0 € (prévus 50 000€ sur le chapitre 76)
pour	102 850,07 €

de recettes réelles.

Remboursements liés aux contentieux, aux différentes régularisations donc aléatoires en temporalité et montants. A noter un travail avec le cabinet Néoptim pour optimiser nos dégrèvements de taxes foncières passées et à venir comptabilisés de l'utilisation des locaux par des services publics (remboursement par l'Etat de 24 000€)

Chapitre 042 : Produits des opérations d'ordre

28 410,46 € (prévisions et dépenses) du fait de reprises d'amortissements des années antérieures demandées par le service de gestion comptable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



A ces recettes 2024 de 17 623 490,53 €, il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2023 section de fonctionnement soit 268 637,02 €

On obtient un total de recettes 2024 de 17 892 127,55 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2024 section de fonctionnement s'élève donc à **304 074,59 €** (17 623 490,53 € de recettes moins 17 588 052,96 € de dépenses soit 35 437,57 € au titre de 2024 et 268 637,02 € d'excédent reporté).

Il est proposé après l'adoption du Compte d'Administratif :

- De reporter sur la section de fonctionnement au budget primitif 2024 à hauteur de 304 074,59 €.

En ce qui concerne LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à **6 871 761,25 €**
qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 344 714,31 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat (principalement des véhicules (193 000€) 3 voitures et 4 mini-bus pour le secteur de l'animation (subventionnés par la Caf à hauteur de 96 000€) et la mise en œuvre du dispositif de sécurité dans les bâtiments publics Hcall pour 17 000€ et d'un complément du réseau d'eau pluviale sur la crèche de Saint-André pour 33 000 €)

Les dépenses financières à hauteur de 1 330 657,60 € relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés pour le compte des communes et pour financer le patrimoine du SIVOM, dont 400 000 € de remboursement anticipé de l'emprunt court terme (pour couvrir le décalage de versement des subventions et du FCTVA) initial de 2 800 000€ auprès du Crédit Agricole, ce prêt court terme a pu être renouvelé à hauteur de 2 400 000€ pour deux ans, le taux fixe passant de 0,5% à 3,73%. Les conditions d'emprunt entre 2022 et 2025 se sont dégradées.

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 4 483 978,88 € de réalisations de travaux pour le compte des communes, le détail des réalisations principales 2024 a été présenté dans le document d'orientation budgétaire 2024. Il est à noter le niveau élevé des dépenses, témoin de la confiance que portent les communes aux services du syndicat en leur déléguant de nombreuses et importantes opérations d'investissement. Les recettes en miroir (compte 45) sont à hauteur de 2 043 000€, ceci explique la nécessité des emprunts courts terme. Il est rappelé que toutes les communes sont consultées et donnent leur accord pour choisir les emprunts

Les dépenses d'ordre patrimoniales : 712 410,46€, elles correspondent à l'intégration de l'emprunt long terme globalisé réalisé par le SIVOM au sein des opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée pour 684 k€. Ces écritures permettent aux communes de récupérer le FCTVA et 28 410,46 € du fait de reprises

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-531

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



d'amortissements des années antérieures demandées par le service de gestion comptable (recettes de fonctionnement, dépense d'investissement).

Les restes à réaliser se montent à 18 048 219,08 € dont 17 388 909,59 € pour les dépenses restantes sur les opérations déléguées et 659 309,49 € pour les dépenses patrimoniales.

LES RECETTES

d'un montant de 5 084 080,31 €
se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 50 846,34 €
Pour le financement des mini-bus achetés (de la part de la Caf)

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 684 000 €
un emprunt long terme de 684 000 € auprès de la banque postale taux fixe à 4.32 % sur 15 ans pour financer les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée sur la commune de Tourrette-Levens (prêt qui a été intégré dans les opérations en question).

Chapitre 10 (dotations) 200 051,61 €

Affectation du résultat 2023 de 171 374€ (affectation des remboursements de la dette patrimoniale du syndicat par les communes, de la section de fonctionnement à celle de l'investissement) et 28 677,61 € de FCTVA.

Chapitre 27 (autres immobilisations financières) 1 278 759,45 €

759 628 € de remboursements et de régularisation du capital de la dette par les communes des emprunts contractés par le SIVOM pour leur compte
519 131,45 € d'écritures de régularisations d'opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée. Un travail engagé avec le service de gestion comptable a permis de solder et clôturer nombreuses de ces opérations permettant ainsi aux communes concernées de les intégrer complètement dans leur patrimoine.

Chapitre 45 (opérations pour comptes de tiers) 2 043 669,29 €
de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Départemental, CAF, Région) et participations des communes relatives aux opérations sous mandats.

Recettes d'ordre

Chapitre 040 142 426,62 € d'amortissements

Chapitre 041 opérations d'ordre patrimoniales: 684 000 € (intégration des emprunts dans les opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée)

L'excédent d'investissement reporté de 2023 est de 2 097 120,89 € ce qui amène le total des recettes à 7 181 201,20 €

Les restes à réaliser se montent à 22 306 667,93 € dont 22 106 983,20 € pour les dépenses restantes sur les opérations déléguées et 201 684,63 € pour les

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025
Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



dépenses patrimoniales. La différence entre les dépenses et les recettes en restes à réaliser (17 000 k€ contre 22 000 k€) expliquent le recours plus massif aux emprunts court terme ; en effet les dépenses sont réalisées mais les recettes à venir donc...non comptabilisées. Fin 2024, le SIVOM dispose de 4 400 000€ d'emprunts court terme.

Ainsi concernant l'excédent global de clôture de l'exercice 2024 section d'investissement :

la section d'investissement affiche un excédent 2024 de **309 439,45€** (7 181 2021,20 € de recettes pour 6 871 761,25 € de dépenses) .

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2024 toutes sections confondues s'élève à 613 514,54€, 304 074,59 € issus de la section de fonctionnement et 309 439,95 € de la section d'investissement.

Il est donc proposé de valider les montants suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses	17 588 052,96 €
Recettes	17 623 490,53 €
Excédent 2024 constaté	35 437,57 €
Excédent 2023 reporté	268 637,02 €
Excédent global de fonctionnement 2024	304 074,59 €

Section d'investissement

Dépenses	6 871 761,25 €
Recettes	5 084 080,31 €
Déficit 2024 constaté	1 787 680,94 €
Excédent 2023 reporté	2 097 120,89 €
Excédent global d'investissement 2024	309 439,95 €

L'excédent de clôture 2024 toutes sections confondues s'élève à **613 514,54 €**. Compte-tenu des excédents constatés sur 2024 et les restes à réaliser il ne sera pas nécessaire d'affecter de somme à la section d'investissement. Il vous sera proposé de reporter sur le Budget Primitif 2025 les excédents constatés sur chacune des sections.

Oui l'exposé de Madame MENCIO, et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- **D'adopter le Compte Administratif 2024 comme détaillé ci-après :**

Section de fonctionnement :

Dépenses	17 588 052,96 €
Recettes	17 623 490,53 €
Excédent 2024 constaté	35 437,57 €
Excédent 2023 reporté	268 637,02 €
Excédent global de fonctionnement 2024	304 074,59 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-REF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Section d'investissement

Dépenses	6 871 761,25 €
Recettes	5 084 080,31 €
Déficit 2024 constaté	1 787 680,94 €
Excédent 2023 reporté	2 097 120,89 €
Excédent global d'investissement 2024	309 439,95 €

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.



LE PRESIDENT,

J.J. CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20250327-I-2-II-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE :

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) À compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	12

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	15
B1 - Equilibre financier - Investissement	16
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	17
C1 - Balance générale - Dépenses	18
C2 - Balance générale - Recettes	20

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	34
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	165
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	167
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	171
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	175

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	177
A1.01 - Opérations non ventilables	179
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	180
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	183
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	184
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	185
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	188
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	191
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	194
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	195
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	198
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	200
A1.908 - Fonction 8 - Transports	203
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	207
A2.01 - Opérations non ventilables	209
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	210
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	219
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	220
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	221
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	224
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	233
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	242
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	243
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	244
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	247
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	249
A2.938 - Fonction 8 - Transports	252

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	256
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	257
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	261
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	263
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	264
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	266

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	267
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	268
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	269
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	270
B3.1 - Etat des provisions constituées	271
B3.2 - Etalement des provisions	273
B4 - Etat des charges transférées	274
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	275
B6 - Prêts	328
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	329
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	330
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	331
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	332
B9 - Etat du personnel	333
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	336
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	337
B11.2 - Liste des établissements publics créés	338
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	339
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	340
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	341
B13 - Opérations liées aux cessions	342
B14 - Etat des travaux en régie	343
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	345
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	347
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	348
C2.1 - Situation des AP	350
C2.2 - Situation des AE	351
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	352
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	356
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	360
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	361
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	362
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	363
D6 - Actions de formation des élus	364
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	365
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	366
D9 - Identification des flux croisés	367
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	368
D11 - Décisions en matière de taux	370
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	371
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	372
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

373

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

☐ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	39 445

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	442,28
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	448,07
3 Dépenses d'équipement brut / population	122,42
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	78,54 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,71 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,44 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans le fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 8217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération n°... du ...

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VOB - CA - 2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	24 459 814,21	22 707 570,84	2 365 757,91	A1	613 514,54
Investissement	6 871 761,25	5 084 080,31	(2) 2 097 120,88	A2	309 439,95
Dont 1068		171 374,00			
Fonctionnement	17 588 052,96	17 623 490,53	(3) 268 637,02	A3	304 074,59

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	18 048 219,08	III + IV	22 308 667,83	B1 4 260 448,75
Investissement	I	18 048 219,08	III	22 308 667,83	B2 4 260 448,75
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	4 873 963,29
Investissement	A2 + B2	4 569 888,70
Fonctionnement	A3 + B3	304 074,59

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 18 048 219,08
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
201101	Opération d'équipement n° 201101	5 994,69
201102	Opération d'équipement n° 201102	5 707,55
201201	Opération d'équipement n° 201201	17 100,00
201205	Opération d'équipement n° 201205	14 081,73
201301	Opération d'équipement n° 201301	303,88
201302	Opération d'équipement n° 201302	1 279,42
201303	Opération d'équipement n° 201303	12 673,03
201305	Opération d'équipement n° 201305	950,41
201306	Opération d'équipement n° 201306	77,72
201401	Opération d'équipement n° 201401	9 047,83
201404	Opération d'équipement n° 201404	2 670,95
201406	Opération d'équipement n° 201406	2 471,34
201407	Opération d'équipement n° 201407	128,89
201501	Opération d'équipement n° 201501	6 708,84
201504	Opération d'équipement n° 201504	660,07
201505	Opération d'équipement n° 201505	1 033,87
201507	Opération d'équipement n° 201507	17 716,28
201510	Opération d'équipement n° 201510	1 679,79
201512	Opération d'équipement n° 201512	224,63
201601	Opération d'équipement n° 201601	74,87
201602	Opération d'équipement n° 201602	94,72
201603	Opération d'équipement n° 201603	434,51
201605	Opération d'équipement n° 201605	511,51
201607	Opération d'équipement n° 201607	14 528,15
201701	Opération d'équipement n° 201701	8 865,69
201702	Opération d'équipement n° 201702	497,20
201705	Opération d'équipement n° 201705	30 245,84
201706	Opération d'équipement n° 201706	2 049,97
201707	Opération d'équipement n° 201707	9 581,76
201708	Opération d'équipement n° 201708	63 474,92
201709	Opération d'équipement n° 201709	4 699,02
201710	Opération d'équipement n° 201710	11 783,28
201711	Opération d'équipement n° 201711	282,34
201713	Opération d'équipement n° 201713	63,82
201714	Opération d'équipement n° 201714	67 699,71
201715	Opération d'équipement n° 201715	28 835,92
201716	Opération d'équipement n° 201716	79 516,85
201717	Opération d'équipement n° 201717	272,57
201718	Opération d'équipement n° 201718	1 190,98

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
201720	Opération d'équipement n° 201720	8 292,00
201801	Opération d'équipement n° 201801	2 000,00
201802	Opération d'équipement n° 201802	4 779,28
201803	Opération d'équipement n° 201803	244,84
201903	Opération d'équipement n° 201903	155,74
201905	Opération d'équipement n° 201905	4 000,00
201906	Opération d'équipement n° 201906	906,71
202001	Opération d'équipement n° 202001	6 777,36
202003	Opération d'équipement n° 202003	2 996,40
202004	Opération d'équipement n° 202004	15 000,00
202005	Opération d'équipement n° 202005	2 531,18
202101	Opération d'équipement n° 202101	17 827,22
202102	Opération d'équipement n° 202102	6 584,00
202103	Opération d'équipement n° 202103	800,00
202104	Opération d'équipement n° 202104	16 028,01
202105	Opération d'équipement n° 202105	8 200,00
202106	Opération d'équipement n° 202106	16 650,00
202201	Opération d'équipement n° 202201	23 564,73
202202	Opération d'équipement n° 202202	25 003,11
202203	Opération d'équipement n° 202203	30 000,00
202204	Opération d'équipement n° 202204	20 786,66
202301	Opération d'équipement n° 202301	1 100,00
202302	Opération d'équipement n° 202302	15 529,00
202401	Opération d'équipement n° 202401	4 338,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	17 388 909,59
45811281	Etude extension l'Oustalet	12 200,00
45811282	Construction d'un parking au village de la Roquette	8 560,00
45811283	Réhabilitation Maison Novak	6 410,68
45811284	Réaménagement Jardin Enfant au Moulin Tourrette	3 973,15
45811285	Contruction Salle polyvalente la Roquette	1 201 481,98
45811287	Construction salle polyvalente St Martin du Var	2 400 000,00
45811289	Protection Roquette sur Var Baus Roux 2022	86,15
45811290	Extenssion Halte la Garderie la Trinité	10 693,90
45811291	Aménagement Espace sportif du Gabre	648 185,15
45811292	EXTENSION HOTEL DE VILLE ASPREMONT	1 243 179,00
45811293	Equipement et aménagement alsh de Drap	2 079,11
45811294	EXTENSION CRECHE DE LEVENS	1 000 000,00
4581217	Construction groupe scolaire FALICON	123 913,95
4581221	Mise en sécurité quartier Adrech	85 480,00
4581223	Divers Aménagementl CHG Levens	1 589,28
4581226	Divers aménagements CHG St Martin du Var	4 736,35
4581228	Divers aménagements CHG Castagniers	26 100,00

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
4581229	Divers aménagements CHG Colomars	5 303,38
4581237	Protection secteur Baus Roux	283 096,58
4581239	Etudes aménagements plateau sport TL	17 148,09
45812401	Réaménagement ateliers St André	13 819,00
4581243	Réaménagement crèche Levens	12 000,12
4581245	Aménagement CHG St Martin du Var	4 470,40
4581246	Travaux qua. adrech St Martin du Var	5 720,91
4581248	Réaménagement crèche TL	20 000,45
4581249	Aménagement locaux administratifs	944,05
4581251	Micro crèche et comp sportif ASP	3 439,86
4581252	Réfection façades hotel de ville TL	8 484,08
4581253	Construction complexe sportif Aspremont	19 939,87
4581256	Divers aménagement EMAI Levens	29 342,74
45812601	Construction salle polyvalente Roquette	916,25
4581261	Protection Adrech (ph1) Roquette	548 250,00
4581262	Etude réhabilitation église St Martin du Var	189 671,28
4581263	Extension maison jeunes Falcon	10 000,00
4581264	Création salle des fêtes des Moulins	300 000,00
4581265	Restructuration piscine St André	1 294 240,00
4581266	Extension du parking H Léon	400 000,00
4581271	Réaménagement crèche Castagniers	44 844,95
4581272	Réaménagement crèche Colomars	31 909,09
4581273	Réaménagement crèche Levens	19 610,10
4581274	Parking Falcon NCA	25 918,99
4581279	Extension crèche Drap	441 320,48
4581280	Extension crèche Aspremont	101 717,23
4581281	Espace scénique ASPREMONT	386 790,71
4581282	Jardins et temparts chateau Aspremont	126 869,22
4581283	Espace Vert quartier Digue St Martin du Var	13 394,56
4581284	Extension crèche St André	1 902 906,54
4581285	Sécurisation Roquette sur Var	40,00
4581286	Extension vestiaires BROCAREL	47 300,00
4581287	Remplacement pelouse TL	300 000,00
4581288	Rénovation Mairie de Baus Roux	11 783,88
4581289	Extension crèche St Martin du Var	1 256 489,19
4581290	Maison de la Parentalité	419 827,66
4581291	Aspremont Ferme bio	584 325,89
458148	EP Vallon Vallière St Martin	51 195,59
458152	Divers travaux St Martin	82 585,03
458181	Mise aux normes J. MUSSO	139 859,33
458187	Ecole du plan St André	1 032 282,88
45819011	Réha.ap moulin St André	359 281,84
458196	Crèche de Castagniers	6 737,12
458197	Crèche de Colomars	30 000,00
458198	Crèche de Levens	26 463,55
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 22 308 667,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	201 684,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	22 106 983,20
45821281	Etude extension l'Oustalet	12 200,00
45821282	Construction d'un parking au village de la Roquette	10 000,00
45821283	Réhabilitation Maison Novak	118 179,18
45821284	Réaménagement Jardin Enfant au Moulin Tourrette	55 999,92
45821285	Contruction Salle polyvalente la Roquette	1 195 000,00
45821286	Création jardin d'enfants St Martin du Var	11 109,40
45821287	Construction salle polyvalente St Martin du Var	2 400 000,00
45821289	Protection Roquette sur Var Baus Roux 2022	223 000,00
45821290	Extenssion Halte la Garderie la Trinité	107 214,72
45821291	Aménagement Espace sportif du Gabre	672 000,00
45821292	EXTENSION HOTEL DE VILLE ASPREMONT	1 243 179,00
45821293	Equipement et aménagement alsh de Drap	10 000,00
45821294	EXTENSION CRECHE DE LEVENS	1 000 000,00
4582217	Construction groupe scolaire FALICON	800 000,00
4582223	Divers Aménagement CHG Levens	4 835,96
4582225	Divers aménagements CHG TL	5 001,87
4582226	Divers aménagements CHG St Martin du Var	4 736,35
4582228	Divers aménagements CHG Castagniers	17 418,20
4582229	Divers aménagements CHG Colomars	3 655,38
4582232	Mise en sécurité Ste Claire	16 000,00
4582237	Protection secteur Baus Roux	283 096,58
4582239	Etudes aménagements plateau sport TL	250 000,00
4582242	Réaménagement crèche St André	138 437,47
4582243	Réaménagement crèche Levens	12 000,12
4582245	Aménagement CHG St Martin du Var	4 470,40
4582246	Travaux qua. adrech St Martin du Var	162 368,84
4582248	Réaménagement crèche TL	20 000,45
4582249	Aménagement locaux administratifs	944,05
4582252	Réfection façades hotel de ville TL	26 127,00
4582253	Construction complexe sportif Aspremont	350 000,00

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
4582256	Divers aménagement EMAI Levens	29 342,74
4582259	Création MSAP Colomars	1 812,00
45822601	Construction salle polyvalente Roquette	916,25
4582261	Protection Adrech (ph1) Roquette	548 250,00
4582263	Extension maison jeunes Falicon	10 000,00
4582264	Création salle des fêtes des Moulins	300 000,00
4582265	Restructuration piscine St André	1 300 000,00
4582266	Extension du parking H Léon	400 000,00
4582271	Réaménagement crèche Castagniers	114 200,00
4582272	Réaménagement crèche Colomars	77 654,00
4582273	Réaménagement crèche Levens	20 000,00
4582274	Parking Falicon NCA	126 005,71
4582276	Restau Chapelle St Anne trinité	6 176,47
4582277	Modernisation vidéoprotection la Trinité	24 000,00
4582278	Rénovation Sols souples crèche trinité	41 580,29
4582279	Extension crèche Drap	760 000,00
4582280	Extension crèche Aspremont	294 701,50
4582281	Espace scénique ASPREMONT	711 039,25
4582282	Jardins et temparts chateau Aspremont	910 162,00
4582283	Espace Vert quartier Digue St Martin du Var	842 800,00
4582284	Extension crèche St André	1 947 295,00
4582285	Sécurisation Roquette sur Var	18 880,00
4582286	Extension vestiaires BROCAREL	50 000,00
4582287	Remplacement pelouse TL	300 000,00
4582288	Rénovation Mairie de Baus Roux	192 500,00
4582289	Extension crèche St Martin du Var	1 440 000,00
4582290	Maison de la Parentalité	371 105,18
4582291	Aspremont Ferme bio	523 357,00
458252	Divers travaux St Martin	82 585,03
458256	Construction crèche la trinité	14 204,14
458266	Divers travaux crèche St André	27 941,20
458277	Refecton etanchéité Ecole Vira Souteu	79 464,03
458281	Mise aux normes J. MUSSO	139 859,33
458287	Ecole du plan St André	1 036 485,80
45829011	Réha.ap moulin St André	131 259,84
458296	Crèche de Castagniers	19 968,00
458297	Crèche de Colomars	30 000,00
458298	Crèche de Levens	26 463,55
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

- (1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES A17 588 052,96	RECETTES G17 623 490,53	
	Section d'investissement	B6 871 761,25	H5 084 080,31	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C0,00 (si déficit)	I268 637,02 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D0,00 (si déficit)	J2 097 120,89 (si excédent)	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D24 459 814,21	= G + H + I + J25 073 328,75	
RESTES A REALISER A REPORTE EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E0,00	K0,00	
	Section d'investissement	F18 048 219,08	L22 308 667,83	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F18 048 219,08	= K + L22 308 667,83	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E17 588 052,96	= G + I + K17 892 127,55	
	Section d'investissement	= B + D + F24 919 980,33	= H + J + L29 489 869,03	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F42 508 033,29	= G + H + I + J + K + L47 381 996,58	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (SP + DM + NAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	28 144 254,54	6 871 761,25	18 048 219,08	3 224 274,21	0,00	6 871 761,25
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 004 023,80	344 714,31	659 309,49	0,00	0,00	344 714,31
Total des dépenses d'équipement	1 004 023,80	344 714,31	659 309,49	0,00	0,00	344 714,31
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 160 000,00	1 330 657,60	0,00	829 342,40		1 330 657,60
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	2 160 000,00	1 330 657,60	0,00	829 342,40	0,00	1 330 657,60
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	24 267 819,74	4 483 978,88	17 388 909,59	2 394 931,27	0,00	4 483 978,88
Total des dépenses réelles	27 431 843,54	6 159 350,79	18 048 219,08	3 224 273,67	0,00	6 159 350,79
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	28 411,00	28 410,46		0,54		28 410,46
041 Opérations patrimoniales (6)	684 000,00	684 000,00		0,00		684 000,00
Total des dépenses d'ordre	712 411,00	712 410,46		0,54		712 410,46
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	28 144 254,54	6 871 761,25	18 048 219,08	3 224 274,21	0,00	6 871 761,25

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Créé(e) sans emploi = crédits ouverts - réalisations - HAFI au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 040).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 = Subventions d'équipement versées = est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (DP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		33 842 776,37	5 084 080,31	22 308 667,83	6 450 028,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	252 530,97	50 846,34	201 684,63	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 241 987,00	684 000,00	0,00	557 987,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 494 517,97	734 846,34	201 684,63	557 987,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	199 374,00	200 051,61	0,00	-677,61
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 030 783,53	1 278 750,45	0,00	-247 975,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 230 157,53	1 478 811,06	0,00	-248 653,53
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	30 244 100,87	2 043 996,28	22 106 983,20	6 093 121,38
Total des recettes réelles		32 968 778,37	4 257 653,68	22 308 667,83	6 402 454,85
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	190 000,00	142 426,62		47 573,38
041	Opérations patrimoniales (8)	684 000,00	684 000,00		0,00
Total des recettes d'ordre		874 000,00	826 426,62		47 573,38
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 097 120,89			
Total des recettes d'investissement cumulées		35 939 897,26	7 181 201,20	22 308 667,83	6 450 028,23

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-05 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 - RI 042).

(6) Les comptes 15, 20, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédite sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		18 307 665,13	17 488 644,83	99 408,13	0,00	719 612,17	0,00	17 588 052,98
011	Charges à caractère général (3)	3 496 610,00	3 123 379,06	29 552,24	0,00	343 678,70	0,00	3 152 931,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 834 855,13	13 883 562,67	18 740,43	0,00	132 552,03		13 702 303,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	281 200,00	183 938,65	0,00	0,00	97 261,35	0,00	183 938,65
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 612 665,13	16 990 890,38	48 292,67	0,00	573 492,08	0,00	17 039 173,05
66	Charges financières	373 000,00	278 461,04	51 115,46	0,00	43 423,50		329 576,50
67	Charges spécifiques (3)	68 000,00	24 060,77	0,00	0,00	43 939,23		24 060,77
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	64 000,00	52 816,02			11 183,98		52 816,02
Total des dépenses financières		505 000,00	355 337,83	51 115,46	0,00	98 546,71		406 453,29
Total des dépenses réelles		18 117 665,13	17 346 218,21	99 408,13	0,00	672 038,79	0,00	17 445 626,34
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	190 000,00	142 426,62			47 573,38		142 426,62
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		190 000,00	142 426,62			47 573,38		142 426,62
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		18 307 665,13	17 488 644,83	99 408,13	0,00	719 612,17	0,00	17 588 052,95

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi - crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		18 067 439,11	17 623 490,53	0,00	0,00	443 948,58
013	Atténuations de charges (3)	217 809,77	328 399,64	0,00	0,00	-110 589,87
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 644 767,74	2 458 592,58	0,00	0,00	185 175,16
73	Impôts et taxes (sauf 731)	46 000,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
731	Fiscalité locale	3 586 061,00	3 525 907,00	0,00	0,00	60 074,00
74	Dotations et participations (3)	11 116 495,60	11 084 656,29	0,00	0,00	31 837,31
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 936,00	3 057,34	0,00	0,00	184 878,66
Total des recettes de gestion des services		17 799 070,11	17 401 694,85	0,00	0,00	397 375,26
76	Produits financiers	239 958,00	163 458,00	0,00	0,00	76 500,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	29 927,22	0,00	0,00	-29 927,22
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		239 958,00	193 385,22	0,00	0,00	46 572,78
Total des recettes réelles		18 039 028,11	17 595 080,07	0,00	0,00	443 948,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 411,00	28 410,46			0,54
043	Opérations ordre Intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		28 411,00	28 410,46			0,54
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		268 637,02				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		18 336 076,13	17 892 127,55	0,00	0,00	443 948,58

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20 mars 2025



Présenté par (1), Monsieur CARLIN
A, le Saint André de la Roche, le 27 mars 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Saint André de la Roche, le 27 mars 2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

